

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE DU HAUT-SAINT-LAURENT



PLAN D'AFFAIRES



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE DU HAUT-SAIN-T-LAURENT

On joue votre avenir !

PLAN D'AFFAIRES

TABLE DES MATIÈRES

I. SOMMAIRE EXÉCUTIF	2
II. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE	3
III. MISSION ET RETOMBÉES	4
IV. ÉCHÉANCIERS, OBJECTIFS ET COORDONNÉES	6
V. ORGANISATION DU TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES	8
VI. MARCHÉS ET SEGMENTS	15
VII. STRATÉGIES ET TACTIQUES MARKETING	24
VIII. PRÉVISIONS FINANCIÈRES	34

Annexe 1 : Biographie du fondateur et promoteur principal et pièces afférentes.

Annexe 2.1 : Lettres d'appui – 2.2 : Lettres d'ententes partenariales.

Annexe 3 : Lettres patentes.

Annexe 4 : « Marginalité réduite pour musiciens à la page » — un article de Daniel Constantineau afin de mieux saisir l'importance du concept de musique interprétée sur instruments d'époque.

Annexe 5 : Tarifs de la Guilde des musiciens du Québec — extraits du Livre bleu, 2008.

Annexe 6 : Grilles Excel de prévisions financières.

Annexe 7 : Sources.

La version imprimée de ce document est rendue possible grâce à une contribution du Collège de Valleyfield



I. SOMMAIRE EXÉCUTIF

Fondé en avril 2008 par Daniel Constantineau, l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT (OSVHSL) se définit à titre de formation symphonique professionnelle vouée à l'interprétation de la musique classique et s'inscrit au cœur des traditions musicales de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (VHSL), lesquelles ne demandent qu'à être revivifiées depuis le départ des Sœurs-des-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie de la région, en 1996.

Il compte à cet effet faciliter l'accès de sa population à la musique classique en décentralisant la production de celle-ci des pôles de Montréal et de Longueuil, en remettant en valeur les initiatives déjà existantes à ce chapitre dans la VHSL et en favorisant des projets d'éducation et de programmation croisées avec ses institutions scolaires et muséales.

Pour ce faire, l'OSVSHL entend desservir avec souplesse et économie le bassin des quelques 400 000 âmes du territoire dont il porte le nom grâce ses dimensions dites à « géométrie variable ». De plus, il compte interpréter son répertoire selon une approche authentique, laquelle s'harmonise de façon pointue avec les profil historique, visées touristiques et objectifs d'exportation de produits culturels de la VHSL.

Actuellement en processus de démarrage, l'OSVHSL compte se produire en concert en 2010 et, si tout va bien, amorcer sa première saison complète à l'automne de la même année. À cet effet, les ententes entre l'orchestre et ses partenaires assurent une partie de ses besoins de diffusion, de publicité et de fonctionnement.

L'entreprise requiert cependant les services de ressources humaines professionnelles spécialisées et dûment rémunérées, dont l'engagement à contrat constitue, dans des contextes de démarrage et de balisage de dépenses, une caractéristique importante.

Une estimation des coûts générés par le défraiement de ces salaires et de l'ensemble des postes impliqués dans le processus de production dépend de plusieurs facteurs, expliqués plus loin dans ce document. En tout état de cause, les coûts d'une saison de **trois programmes¹ de concerts** diffusés dans **trois villes différentes** à l'intérieur de la région (9 concerts en tout) s'échelonne de **176 000 \$** (orchestre à cordes de 15 musiciens) à **260 000 \$** (orchestre complet de 38 musiciens).

Quant aux revenus, on estime généralement que 30 % d'entre eux proviennent des bénéfices d'exploitation (billetterie et produits dérivés), 43 % de sources gouvernementales (paliers municipaux, régionaux, provincial et fédéral) et le reste, soit 27 %, de financement privé (mécénat personnel ou d'entreprise, commandites, dons de fondations).

Ces deux derniers bassins subventionnaires doivent faire l'objet d'efforts soutenus de la part de l'OSVHSL afin de se les attirer dans des proportions qui puissent assurer sa pérennité. Sous cet angle, les représentations d'un conseil d'administration fort, agissant de pair avec une direction administrative et un agent de développement financier efficaces et éclairés, feront la différence.

L'OSVHSL prétend ainsi faire partie des solutions de redéfinition et de recadrage dont la VHSL est l'objet depuis quelques années ; le présent plan d'affaires en constitue le principal argumentaire

¹ Cf. note 3, page 3.

II. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Un orchestre de tournée...

Fondé en avril 2008 par Daniel Constantineau, professeur au Collège de Valleyfield, et appuyé dans cette démarche par Jean-Pierre Leduc et Claudéric Provost, respectivement directeur général et directeur de la programmation de Valspec, l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (OSVHSL) est incorporé en vertu de la Loi sur les compagnies en tant qu'organisme à but non lucratif et se définit comme formation symphonique professionnelle vouée à la production et à l'interprétation de la musique classique².

L'OSVHSL a pignon sur rue à Salaberry-de-Valleyfield, au 169 de la rue Champlain. Il se positionne cependant à titre d'orchestre de tournée et se propose de diffuser chacun de ses programmes³ dans diverses agglomérations de la sous-région administrative de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (VHSL), laquelle englobe les municipalités régionales de comté Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent, Jardins-de-Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges.

...à « géométrie variable »...

L'OSVHSL se compose de 15 à 40 musiciens professionnels répartis entre les sections des cordes, vents et percussions, ainsi que de leur chef. Il s'agit donc d'un orchestre de chambre à « géométrie variable », c'est-à-dire dont les dimensions peuvent être modifiées en regard du répertoire abordé ou en fonction des besoins et des capacités de diffusion de la VHSL.

Il envisage à assez court terme la production de trois à cinq programmes de concerts par année, d'une durée approximative d'une heure et demie de musique par programme.

...et de caractère historique

D'autre part, l'OSVHSL compte s'exécuter le plus souvent possible sur instruments d'époque. Cette caractéristique « tendance » en fait un ensemble unique en son genre⁴, recoupant à la fois les préoccupations historiques et touristiques de la VHSL⁵, la possibilité qu'il puisse s'exporter à la grandeur de la province — voire du pays — et qu'il intéresse des marchés diversifiés, à même de le soutenir financièrement parlant.

² Par **musique classique**, on entend le répertoire symphonique allant du baroque à aujourd'hui, en passant par le classique, le romantisme et l'époque moderne. Il n'est cependant pas exclu que l'ensemble puisse aborder des styles musicaux populaires de temps à autres.

³ *Succession de pièces musicales jouées dans le cadre d'un concert*, on peut comparer un **programme** à un menu à la carte, avec son entrée, son plat principal, etc. Parfois il n'y a qu'une œuvre au programme, parfois plusieurs. Un programme de musique symphonique doit, comme n'importe quel art de la scène, faire l'objet de plusieurs répétitions afin d'être « présentable » au public. Une fois ce travail accompli, le programme peut être joué et réitéré à volonté, sans répétitions, lors de concerts dont l'exécution ne doit pas s'espacer de plus de deux ou trois semaines, sinon de nouvelles répétitions sont nécessaires afin que les musiciens se remettent les pièces « dans les doigts».

⁴ Cf. annexe 4 – CONSTANTINEAU Daniel, *Marginalité réduite pour musiciens à la page* et note 47, page 20.

⁵ *Portrait culturel de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*, CRÉ VHSL, mars 2008, p. 9.

III. MISSION ET RETOMBÉES

S'inscrire au cœur de la tradition musicale de la VHSL

Les objectifs et retombées de l'OSVHSL sont multiples mais le premier de ceux-ci consiste certainement dans le fait de s'inscrire au cœur de la région à laquelle il appartient ainsi que dans le cœur d'une population dont les traditions musicales remontent à la présence des Sœurs-des-Saints-noms-de-Jésus-et-de-Marie en VHSL, lesquelles ont contribué à la formation de milliers de musiciens et établi le terreau où évoluent aujourd'hui diverses activités et institutions musicales.

Parmi celles-ci mentionnons une dizaine chœurs ou de chorales amateurs⁶, trois sociétés musicales de renom⁷, sept commissions scolaires et institution offrant des programmes avancés de musique au primaire et au secondaire⁸, plusieurs écoles de musique privées⁹, deux harmonies de concert et un orchestre symphonique amateurs réputés¹⁰.

Renforcer un légitime sentiment d'appartenance

Le bassin des 401 133 habitants de la VHSL (2007) en fait le troisième en importance au Québec, lequel dépasse, en terme de volume de population régionale, ceux sur lesquels comptent la majorité des régions s'enorgueillissant d'une présence d'orchestre symphonique sur leur territoire. Cette réalité légitimise, en quelque sorte, la fondation de l'OSVHSL.

Conséquemment, le renforcement de l'implication et du sentiment d'appartenance des citoyens de la VHSL à leur région par le biais d'une activité culturelle professionnelle qui lui soit propre et l'émulation de musiciens de haut niveau — additionnée à la possibilité de rétention de ceux-ci dans le territoire —, constitue une deuxième cible s'ajoutant à la première.

Faciliter de l'accès à la culture

D'autre part, l'implantation de cet orchestre facilite l'accès à une culture et à des performances musicales classiques à une population qui en est généralement privée. L'OSVHSL constitue une activité de loisir artistique de qualité ajoutée à un corpus qui, conformément aux vœux des politiques culturelles de diverses instances de la VHSL¹¹, gagne à enrichir sensiblement sa palette, autant pour le bénéfice de ses habitants que pour celui des ses visiteurs qui y transitent touristiquement.

⁶ Chœur La Bohême, Chœur en Fugue (Châteauguay) ; Choeur Chants de coton, Chœur Les enchanteurs (Vaudreuil-Dorion) ; Chœur classique de Vaudreuil-Soulanges ; Chœur Jeunesse au vent (Les Cèdres) ; Chœur du Suroît ; Chœur Les Gondoliers, Chœur Le Menuet, Chœur Joyeux (Valleyfield).

⁷ Classival, Société musicale d'Hudson, le Festival d'été de la Maison Trestler.

⁸ Commissions scolaires des Grandes-Seigneureries, Trois-Lacs, Vallée-des-Tisserands, New Frontiers, Lester-B. Pearson, Riverside, sans compter le Collège Bourget, à Rigaud.

⁹ Dont celle de Napierville et celle de Jocelyne Laberge, à Châteauguay.

¹⁰ Harmonies du Suroît et de Salaberry-de-Valleyfield, Grand orchestre de Châteauguay.

¹¹ *Diagnostic de la culture*, CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, novembre 2007.

Décentraliser

L'OSVHSL veut contribuer à décentraliser l'activité de la musique classique de Montréal et de Longueuil par la production de concerts symphoniques professionnels de calibre et de qualité identiques à ceux donnés par des ensembles similaires dans ces deux villes.

Mettre en valeur et innover

Les activités de OSVHSL s'inscrivent dans la mise en valeur et la continuité de la tradition historique musicale de la région de la VHSL.

L'orchestre entend cependant innover sous le chapitre de la diffusion et de la synergie d'activités culturelles croisées en s'alliant étroitement avec certaines institutions muséales de la région, par exemple, ou en favorisant la formation de réseaux d'activités artistiques et touristiques croisées — musique & musées, musique & routes gourmandes, musique & routes d'eau, musique & patrimoine religieux, tourisme d'affaires, etc. —, puisque ceux-ci s'avèrent les vecteurs par excellence de l'avenir en terme de développement de consommation culturelle d'une part et que l'OSVSHL présente un sceau historique que ne détient aucune autre formation symphonique régionale, d'autre part.

De plus, l'OSVHSL veut procéder à la commande et la création d'œuvres contemporaines par des compositeurs québécois ou canadien, qu'il aura préalablement sélectionnés sur le volet.

Épauler

De par le caractère prestigieux d'un organisme tel qu'un orchestre symphonique, l'OSVHSL se donne comme mission d'épauler les secteurs économiques, touristiques, éducatifs, sociaux et communautaires de la VHSL et à ce titre, favoriser des retombées positives pour lesdits secteurs.

En effet, un orchestre symphonique constitue une valeur ajoutée à titre d'équipement culturel ainsi que d'image de marque pour quelque région que ce soit et, par ricochet, pour toute institution publique, parapublique, industrielle ou corporative désirant s'y associer.

Participer

L'organisme espère se produire sans entrer en compétition avec ses formations communautaires — le but ultime de ces dernières étant d'offrir aux citoyens un loisir de qualité, sans contrainte de production de performances de calibre professionnel — mais caresse le projet de nouer des alliances périodiques et récurrentes avec elles.

IV. ÉCHÉANCIERS, OBJECTIFS ET COORDONNÉES

Échéanciers à court terme

Plusieurs étapes doivent être franchies afin de voir l'OSVHSL donner son premier concert.

Hiver-printemps 2010

- Complétion du conseil d'administration.
- Finalisation de l'organisation managériale de l'OSVHSL.

Été-automne 2010

- Engagement des comptable et assistant au financement et marketing.
- Structuration des demandes de subventions tant municipales et régionales que celles de corporations privées, de mécènes ou de fondations.
- Premier concert de l'OSVHSL.

Objectifs à long terme

Première saison complète : 2010-2011

- Première saison complète de trois concerts soit à l'automne 2010, l'hiver 2011, le printemps ou l'été 2011, le tout au sein des trois villes abritant les diffuseurs-partenaires de l'OSVHSL : Châteauguay, Salaberry-de-Valleyfield et Vaudreuil-Dorion. Possibilité d'un ajout de concert d'été dans la MRC du Haut-Saint-Laurent.
- Demandes de subventions municipales et régionales, ainsi que privées.
- Établissement des concepts croisés concerts/expositions avec les institutions muséales dont il a reçu les appuis — Musée des Deux-Rives, Musée Vaudreuil-Soulanges — et création des liens avec celles qui n'ont pas encore été approchées : Secteur historique du Vieux-Laprairie, Maison Lepailleur.

Deuxième saison : 2011-2012

- Réitération de la structure initiale de diffusion de la première saison, avec option d'ajouts de concerts supplémentaires.
- Demandes de subventions municipales, régionales et provinciales (Conseil des arts et lettres du Québec – CALQ), ainsi que privées.
- Établissement des structures de tournées extra-muros des grands centres de diffusion que sont Châteauguay, Vaudreuil-Dorion et Salaberry-de-Valleyfield et finalisation des liens avec les diffuseurs secondaires de la VHSL : Société de musique de chambre de chambre d'Hudson (MRC Vaudreuil-Soulanges), Vieux Sainte-Martine (MRC Beauharnois-Salaberry), entre autres.
- Création des liens avec les institutions musicales amateurs de la région afin d'explorer la possibilité de spectacles conjoints : Classival, Le Chœur classique de Vaudreuil-Soulanges, les Vents du Suroît et le Grand orchestre de Châteauguay.

Troisième saison : 2011-2012

- Troisième saison selon les barèmes des deux premières, avec l'adjonction d'une structure de tournée extra-muros : Société de musique de chambre de chambre d'Hudson (MRC Vaudreuil-Soulanges), Vieux Sainte-Martine (MRC Beauharnois-Salaberry), etc., et incluant la production d'un concert avec participation d'un ensemble amateur de la région.
- Possibilité de production d'un disque promotionnel.
- Demandes de subventions municipales, régionales, provinciales et fédérales (Conseil de arts du Canada – CAC), ainsi que privées.

Coordonnées et sites web

Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

169, rue Champlain, casier 225

Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1X6

450.373.9441, poste 454

 osvhsl@videotron.ca • www.danielconstantineau.com/osvhsl/osvhsl.htm

Daniel Constantineau

7-639, av. de l'Épée

Montréal, H2V 3T7

514.276.5775

info@danielconstantineau.com • www.danielconstantineau.com

V. ORGANISATION DU TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES

Promoteur

Daniel Constantineau est idéateur et principal promoteur et représentant de l'OSVHSL. Ses expériences et formation passées ou en cours lui permettent d'agir à ce titre, tels qu'en font foi ses curriculum vitae, réalisations, références et site web¹².

En fondant l'OSVHSL, il poursuit deux objectifs principaux : mettre à profit les expériences et formations soulignées plus haut et doter la VHSL, où il enseigne depuis près de dix ans, d'un équipement culturel à la hauteur des aspirations et recadrage socio-économiques de la région.

Organisation du travail

La production de concerts constitue, en langage de gestion d'organismes culturels, une suite « d'événements prototypals discontinus¹³ ». Pour cette raison, on ne peut l'envisager comme on planifie la production de biens ou de services de consommation normaux.

Les paramètres d'organisation du travail, d'exploitation et de production décrits ci-après reflètent cette réalité. De pair avec les ententes établies avec ses partenaires, ils ont un impact direct sur les besoins techniques, matériels et de ressources humaines de l'OSVHSL. Le détail des coûts de main d'œuvre se retrouve au chapitre VIII — PRÉVISIONS FINANCIÈRES.

Siège social, bureau, services de base, main d'œuvre partagée

Le siège social de l'OSVHSL est situé au 169 de la rue Champlain, à Salaberry-de-Valleyfield, soit à la même adresse que celle du Collège de Valleyfield (Colval).

À brève échéance, les termes de l'entente convenue avec cette dernière institution¹⁴ garantissent un toit, de même qu'un local, un ordinateur, des services de téléphonie, de courrier et de reprographie de base au bureau de l'OSVHSL.

À ces avantages matériels significatifs s'ajoute le fait que l'orchestre à loisir se prévaloir du Programme études/travail de Colval afin d'engager l'un ou l'autre de ses stagiaires ou finissants en techniques comptables pour les besoins de la tenue de ses livres comptables¹⁵.

De plus, la possible mise en commun de la ressource humaine que constitue l'agente en animation socio-culturelle rattachée aux activités de théâtre de Colval, laquelle pourrait remplir la fonction de

¹² Cf. annexe 1 et le site www.danielconstantineau.com.

¹³ COLBERT François, *Introduction au management des arts et de la culture*, HEC, p. 4.

¹⁴ Cf. annexe 2.2 – Lettres d'ententes partenariales.

¹⁵ Courriels et conversation avec Jean-Claude TURCOTTE, coordonateur des Stages études/travail à Colval, mai 2009.

coordonnatrice à la direction générale de l'OSVHSL¹⁶, pourrait s'avérer avantageuse pour toutes les parties en cause dans ledit amalgame.

Mise en marché, publicité, billetterie

Les ententes prises par l'OSVHSL avec les trois diffuseurs de la CRÉ VHSL reconnus par le MCCCCF ou le CALQ¹⁷ — Valspec, Ville de Châteauguay et Maison Trestler¹⁸ — éliminent en tout ou en partie la nécessité que l'orchestre se dote à court terme de structures ou de personnel dédiés spécifiquement à sa mise en marché, sa publicité et sa billetterie, de même qu'à une permanence aux renseignements (i.e. au *desk* téléphonique).

Il est en effet prévu que les concerts de l'OSVHSL s'intègrent dans les activités de diffusion de musique classique déjà existantes de ces trois organismes et que par conséquent, il profite *de facto* de leurs services à ce chapitre.

L'OSVHSL se doit cependant d'établir son image de marque en publiant à la fois ses propres site web et dépliant promotionnel annuel, l'un et l'autre constituant la paire d'un même concept.

Production

Les répétitions de l'OSVHSL se déroulent à Montréal ou dans un rayon de 40 kms à celle-ci, compte tenu du fait que la majorité des musiciens pressentis afin de faire partie de l'OSVHSL y habitent et que leur déplacement en dehors de ces limites génère des coûts de transport prohibitifs¹⁹.

En sus des structures administratives mises en place afin de le faire exister, on doit compter quatre ou cinq de ces répétitions — générale comprise — afin d'atteindre un bon niveau d'exécution d'un programme donné. Une fois ce programme « monté », c. à d. répété à un point tel qu'il s'avère diffusable, il ne reste plus qu'à le présenter au public le nombre de fois voulu : c'est ce qu'on appelle la *diffusion*. Le coût d'un premier concert tient compte de toutes ces dépenses.

La possibilité de réitérer ou de cloner un programme — lequel n'a plus besoin de répétitions et ne nécessite qu'une fraction congrue des structures administratives qui en permettent la production initiale — permet alors d'en répartir les coûts sur l'ensemble des concerts qui y sont rattachés ; c'est là l'avantage de « faire tourner » l'orchestre dans un maximum de villes ou municipalités capables de le recevoir, techniquement et monétairement parlant²⁰.

¹⁶ Conversation avec Julie DURANLEAU, agente aux activités socio-culturelles du Cégep de Valleyfield, automne 2007 et été 2009.

¹⁷ *Portrait culturel de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*, CRÉ VHSL, mars 2008, p. 39.

¹⁸ Cf. annexe 2.2 – Lettres d'ententes partenariales.

¹⁹ *Livre bleu 2008*, Guilde des musiciens du Québec, p.12.

²⁰ L'OSVHSL se propose de diffuser chacun de ces programmes dans diverses agglomérations de la VHSL pouvant techniquement le recevoir. À cet égard, la plantation d'un orchestre de 15 musiciens — par exemple — s'avère la plus simple qui soit : une douzaine de lutrins équipés de leurs lumières mobiles, 15 chaises, et le tour est joué ! Ainsi, en termes d'infrastructures, n'importe quelle église rurale équipée d'un chauffage adéquat en hiver (et, idéalement, d'une bonne acoustique) est à même d'accueillir une telle formation.

Dans cette optique, il est prévu que les concerts de la première demi-saison de l'OSVHSL, envisagée pour mai 2010, se tiennent à la Salle Albert-Dumouchel (Valspec), au Pavillon Saint-Bernard de la Ville de Châteauguay et à l'Église Saint-Michel, de Vaudreuil-Dorion.

Ressources humaines

Du fait de ses vertueuses et petites dimensions, l'OSVHSL peut difficilement se permettre d'engager de personnel artistique ou administratif sur une base permanente. L'adoption de formules d'emploi contractuelles ou forfaitaires pallie temporairement à la chose. Cette manière de procéder constitue la norme dans le milieu artistique²¹.

PERSONNEL ARTISTIQUE

Musiciens, bibliothécaire, contractant, chef d'orchestre, directeur artistique

Un orchestre symphonique est d'abord et avant tout constitué de **musiciens**, chef d'orchestre compris. Voici une liste des instrumentistes pressentis afin de faire partie de l'OSVHL :

Violons

Valérie Belzile
Olivier Brault
Karol Gostynski
Jacques-André Houle
Chloe Meyers
Scott Metcalfe
Ellie Nimeroski
Chantal Rémillard
Sari Tsiji

Altos

Stéphanie Bozzini
Pemi Paull
Hélène Plouffe

Violoncelles

Isabelle Bozzini
Kate Bennett-Haynes

Contre basse

Nicolas Lessard

Flûtes

Anne Thivierge
Matthias Maute

Hautbois

Matthew Jennejohn
Christopher Pamaleta

Clarinettes

Mark Simons
Martin Carpentier

Bassons

Matthieu Lussier
Nadina Mackie

Cors

Louis-Philippe Marsolais
Louis-Pierre Bergeron

Trompettes

Benjamin Raymond
Gaétan Chénier

Ces musiciens d'élite — ils font partie d'ensembles réputés tels ceux d'Arion, du quatuor Franz Joseph, de l'ensemble Caprice, des Idées heureuses, des Violons du Roy, etc. — sont engagés à contrat, selon les normes et tarifs prescrits par la Guilde des musiciens du Québec²². De plus, moyennant rétribution prévue dans le cahier bleu de ladite instance, l'un ou l'autre de ces musiciens a loisir de remplir les fonctions de **bibliothécaire** ainsi que de **contractant**.

D'autre part, les expérience et formation de chef d'orchestre et de gestionnaire de Daniel Constantineau lui permettent de remplir, à court terme, la triple fonction de **chef d'orchestre, directeur général et artistique** de l'OSVHSL.

²¹ *Constats du CALQ*, n° 11 – Mars 2006, pp. 6 et 7.

²² Cf. Annexe 5 et grilles pp. 37 et suivantes.

Loin de constituer une accumulation indue de pouvoirs, cet amalgame provient de la volonté de réaliser des économies d'échelle — de l'ordre de 40 à 50 % — au chapitre des salaires habituellement reliés à ces postes, ce dans un contexte de démarrage²³.

Daniel Constantineau est payé d'après les tarifs de la guilde lorsqu'il agit à titre de **chef d'orchestre** et par un montant forfaitaire de 9 000 \$ par programme — peu importe le nombre de concerts qui s'y rattachent — pour son travail de **directeur général** et **artistique**.

À cet égard, il faut savoir qu'un directeur général d'une entreprise culturelle gagne rarement moins que 30 000 \$ par année²⁴, tandis qu'un directeur artistique d'orchestre professionnel régional gagne environ 5 000 \$ par programme²⁵.

Selon ces termes, une saison de trois programmes revient à 45 000 \$ pour ces deux seuls postes. La formule proposée ici réduit ces dépenses à 27 000 \$, soit une économie de 40 %. On se réfèrera au chapitre des prévisions financières pour de plus amples détails à ce chapitre.

Voici la description de tâche d'un directeur musical et chef d'orchestre ; celle des fonctions administratives suit plus bas.

Directeur artistique (DA) et chef d'orchestre

- Dirige les répétitions et concerts ;
- Structure les saisons musicales de l'orchestre : œuvres au programme, solistes (ou chefs, le cas échéant) invités, sélection des musiciens ;
- En l'absence d'administrateur de la musique, contacte le ou les solistes pressentis pour les concerts ;
- Effectue ou supervise le travail des contractants et bibliothécaires, qu'il engage, forme ou dépose, le cas échéant ;
- Assiste aux réunions du CA ;
- S'implique dans toute activité de levées de fonds requérant sa participation ;
- Remplit, de pair avec le DG ou le préposé aux communications, la fonction de porte-parole principal de l'OSVHSL et se plie aux tâches qui y sont inhérentes : conférences de presse, entrevues avec les médias, etc. ;
- En l'absence de musicologue attitré, rédige les notes de programmes et structure les interventions verbales pendant les concerts ;
- Travaille en étroite collaboration avec le DG ;
- Dans un contexte de démarrage, est rémunéré selon les termes exposés en pages 10, 11, 33 et suivantes du présent document ;
- Est sous l'autorité du CA de l'OSVHSL.

Bibliothécaire

- Emprunte, loue ou achète et gère tout le matériel (partitions) nécessaire pour la production de concerts, en amont et en aval du processus ;

²³ *Constats du CALQ*, n° 11 – Mars 2006, p. 9.

²⁴ Sources : François Colbert, HEC et *Constats du CALQ*, n° 11 – Mars 2006, pp. 6 à 8.

²⁵ *Constats du CALQ*, n° 11 – Mars 2006, p. 8 ; allocution de François COLBERT au cours de Marketing d'organismes culturels, HEC, février 2009 ; conversations avec Marc DAVID, Gilles BELLEMARE et Stéphane LAFOREST, respectivement DA des orchestres symphoniques de Longueuil, de Trois-Rivières (jusqu'en 2005), de Sherbrooke et de Lanaudière.

- Classe, transporte, distribue (y compris aux chef et soliste[s]) et archète — en collaboration avec les premières chaises de la section des cordes de l’orchestre — ledit matériel ;
- Est rémunéré selon les barèmes de la Guilde des musiciens du Québec ;
- Est sous l’autorité et travaille en étroite collaboration avec le DA et les premières chaises des cordes.

Contractant

- Contacte et engage tous les musiciens requis pour la production d’un concert et tient un registre de ceux-ci ;
- S’occupe de la signature des contrats de la Guilde des musiciens et en remet des exemplaires au comptable de l’orchestre ou au coordonateur de production ;
- Avec la collaboration du coordonateur de production, fournit aux musiciens tous les horaires, indications et cartes nécessaires afin qu’ils se rendent aux heures et endroits appropriés lors des répétitions et concerts ;
- Est rémunéré selon les barèmes de la Guilde des musiciens du Québec ;
- Est sous l’autorité du DA et travaille en étroite collaboration avec celui-ci, de même que le coordonateur de production.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

<p>Directeur général, agent de développement financier, assistant à la direction générale/coordonateur de production, comptable</p>
--

Les postes administratifs dont le détail est donné ici constituent la main d’œuvre de base d’un orchestre symphonique professionnel.

Directeur général (DG) - ou directeur administratif

- Gère, supervise, forme, engage ou dépose le personnel administratif ;
- Coordonne tous les aspects administratifs des activités artistiques de l’orchestre, y compris l’engagement d’artistes invités et la négociation des contrats afférents, les ententes de concerts croisés avec les musées, écoles, etc. ;
- Établit, en collaboration avec le DA et le CA, les développement artistique et financier, de même que le *plan marketing* de l’OSVHSL, publicité et services inclus ;
- Pilote et supervise la construction et l’entretien du site web de l’OSVHSL et de ses dépliants de promotion ;
- Élabore et supervise, avec la participation des DA, comptable et trésorier de l’OSVHSL, le budget de fonctionnement de l’orchestre ;
- Élabore et produit, à l’aide de l’assistant à la direction générale et de l’agent au développement financier, toutes les demandes de subventions publiques et privées, incluant le montage des *plan* et *document de commandite* ;
- Représente l’orchestre et fait œuvre de *lobbying* auprès de toute instance politique, communautaire ou corporative, individuelle ou non, pouvant être profitable à la corporation ;
- À l’instar du DA, agit comme porte-parole principal de l’OSVHSL auprès des médias ;
- Travaille main dans la main avec le DA, ainsi que tous les employés dont il a la charge ;
- Assiste aux réunions du CA ;
- Assiste à une majorité de concerts de l’OSVHSL ;
- Dans un contexte de démarrage, est rémunéré selon les termes exposés en pages 10, 11, 33 et suivantes du présent document ;

– Est sous l'autorité du CA de l'OSVHSL, avec lequel il entretient des liens étroits et dont il implante les politiques de développement artistique et financier.

Assistant à la direction générale/coordonateur de production

- Assiste le DG dans toutes les tâches qui lui sont assignées, ce dans le cadre de ses compétences et des émoluments qui lui sont dévolus ;
- Coordonne, de pair avec les diffuseurs officiels de l'OSVSHL, la production des concerts de l'ensemble, ce sous les aspects de la publicité — publication et diffusion d'annonces, billetterie à distance, etc. — et de la production — relations avec les diffuseurs/écoles/musées/églises, relations avec les régisseurs et machinistes, établissement des plantations, des besoins techniques (incluant l'accord du piano, le cas échéant), du transport d'instruments, de l'accueil des musiciens et solistes, etc. ;
- Produit et fournit les cartes et horaires nécessaires au contractant de l'OSVHSL afin que ce dernier les transmette aux musiciens et soliste(s) ;
- Gère, en association avec les diffuseurs et comptable, les abonnements et la billetterie de l'OSVHSL ;
- Supervise et relaie les appels téléphoniques en provenance du *desk* (*stand* téléphonique) de Valspec ;
- En collaboration avec le DG, exécute et complète les demandes de subventions publiques et privées ;
- Produit et met à jour tous les documents et dossiers relatifs à l'incorporation ;
- Dans un contexte de démarrage, est rémunéré à contrat ou à forfait, selon les termes exposés en page 34 du présent document ;
- Est sous l'autorité du DG de l'OSVHSL mais travaille en étroite collaboration avec les DG, DA et contractant de l'orchestre.

Agent de développement financier

- Trace la carte de tous les donateurs corporatifs, mécènes et fondations pertinents de la CRÉ VHSL et en fait rapport au DG de même qu'au CA de l'OSVHSL ;
- Monte, produit et implante, en collaboration avec les ressources humaines en marketing de l'OSVHSL, le *plan de commandite* de l'OSVHSL ;
- Représente l'OSVHSL dans le démarchage de demande de commandites et de dons ;
- Dans un contexte de démarrage, est rémunéré à commission, selon les termes exposés en page 34 du présent document ;
- Travaille en collaboration sous et l'autorité du DG de l'OSVHSL.

Comptable

- Monte et tient tous les chiffriers et livres nécessaires à la bonne marche de la corporation ;
- S'occupe des tous ses dossiers fiscaux (impôts, TPS/TVQ, n° de charité, CSST, etc.) ;
- Procède à l'émission ou à la réception des chèques et paiements ou factures de tous ses créditeurs ou débiteurs ;
- Dans un contexte de démarrage, est rémunéré à contrat ou à forfait, selon les termes exposés en page 34 du présent document ;
- Travaille en collaboration avec le DG, auquel il est redevable, et de son assistant.

Autres ressources

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À ces emplois dûment rémunérés se greffe la ressource essentielle que constitue le Conseil d'administration de l'OSVHSL.

Cette instance fait la différence lorsqu'une entreprise culturelle doit affirmer — ou réaffirmer — ses objectifs et mission et actualiser les moyens pris afin de bien implanter ces derniers au sein de la communauté qu'elle entend desservir.

De plus, la qualité et la notoriété d'un CA font souvent la différence lorsque vient le temps de solliciter le financement, tant public que privé, nécessaire à la survie de la corporation. Au Québec, où cet apport constitue jusqu'à 60 % de son budget total de fonctionnement, il s'agit là d'un élément crucial pour quelque entreprise artistique que ce soit.

En date de la publication de ce plan d'affaires, le CA de l'OSVHSL est formé des huit dirigeants suivants, sur une possibilité de onze :

- Daniel Constantineau, compositeur et chef d'orchestre, enseignant au Cégep de Valleyfield
- Daniel Kabasele, conseiller à la Ville de Châteauguay
- Guy Laperrière, directeur du Cégep de Valleyfield
- Jean-Pierre Leduc, président directeur général de Valspec
- Jacques Lemieux, trésorier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield
- André Mooney, directeur du Soleil de Salaberry-de-Valleyfield
- Claudéric Provost, directeur de programmation de Valspec
- Gaétan Rousse, président du CA de la Caisse pop de Notre-Dame de Bellerive

PARTENAIRES DIFFUSEURS

Tel qu'évoqué en page 6 du présent document, sous la rubrique MISE EN MARCHÉ, PUBLICITÉ, BILLETTERIE, l'OSVHSL peut compter sur trois partenaires de premier plan — Valspec, la Ville de Châteauguay et la Maison Trestler, respectivement situés à Salaberry-de-Valleyfield, Châteauguay et Vaudreuil-Dorion — avec lesquels il détient des ententes de diffusion²⁶.

Dans un premier temps, ces ententes permettront à l'orchestre de se décharger, en tout ou en partie, des onéreux postes et tâches de diffusion, mise en marché et publicité. Malgré que ce délestage se fasse au détriment du contrôle de la portion « service » de l'élément distribution de sa composition commerciale, il recèle l'indéniable avantage, dans un contexte de démarrage, de réduire ses dépenses et efforts d'organisation à ce chapitre.

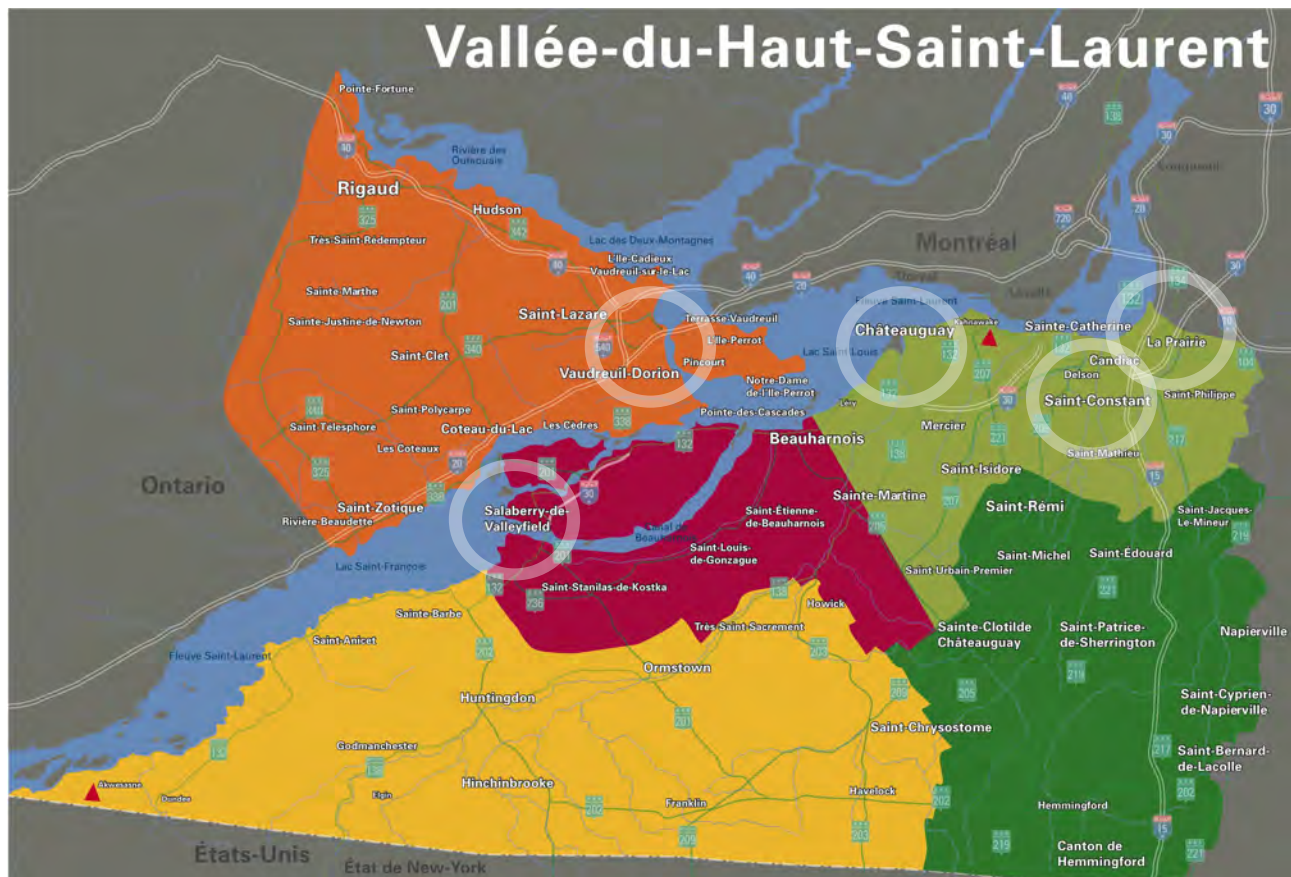
²⁶ Cf. annexe 2.2 – Lettres d'ententes partenariales.

VI. MARCHÉS ET SEGMENTS

Territoire desservi

Un orchestre symphonique ou, plus spécifiquement, les concerts qu'il produit, s'adresse à **quatre marchés distincts**, dont les trois premiers s'avèrent fragmentables, voire sous-fragmentables : le **public consommateur**, le **marché gouvernemental**, le **marché du financement privé** et les **partenaires**.

Avant d'analyser le détail des marchés de l'OSVHSL, il vaut la peine d'en délimiter le territoire géographique, afin de bien saisir l'ensemble de la situation.



« Le territoire de CRÉ VHSL est situé dans la partie sud-ouest de la Montérégie, borné au sud par les États-Unis, à l'est par la CRÉ Montérégie Est, au nord par la CRÉ Longueuil et le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest, par l'Ontario. Le territoire comprend les MRC de Roussillon, Jardins-de-Napierville, Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges²⁷. »

²⁷ Bulletin statistique régional 2008, CRÉ- VHSL, p. 2

Il s'agit là d'un territoire d'une superficie de 3 713,7 km² de terre ferme, où l'on décompte 401 133 habitants en 2007, dont 21 % de jeunes de moins de 15 ans²⁸.

Malgré que 85 % de son territoire soit désigné à vocation agricole, il vaut la peine de noter que 70 % de la population de la CRÉ VHSL vit en territoire urbain, ses cinq villes de plus de 20 000 habitants — La Prairie, Saint-Constant, Châteauguay, Salaberry-de-Valleyfield et Vaudreuil-Dorion (cf. cercles blanchis sur la carte ci-dessus)— étant situées dans la portion nord de celle-ci, soit au sein des MRC de Roussillon, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges respectivement²⁹.

Marchés et segments

MARCHÉ I : PUBLIC CONSOMMATEUR

Le public consommateur de l'OSVHSL se partage en trois grands segments : **public général** ; **secteur éducatif** (segment des 7-14 ans) et muséal ; **tourisme**.

- Segment 1 : le **public général**, dont le volume potentiel peut être calculé à l'aune des données fournies plus haut, soit 12,2 % d'une population de 316 895 âmes (0-14 ans exclus)³⁰. On obtient alors une possibilité de 38 661 spectateurs.
- Segment 2 : Cette proportion peut augmenter de 48 630 spectateurs advenant que soit mis de l'avant un programme de concerts **éducatifs** voué au **segment des 7-14 ans**³¹. De plus, puisque l'OSVHSL entretient des liens avec les deux principaux musées de la région — le Musée des Deux-Rives et celui de Vaudreuil-Soulanges —, il pourrait, à titre d'ensemble à vocation historique, bénéficier d'une partie de l'affluence des premiers dans le cadre d'expositions thématiques recoupant celle-ci.
- Segment 3 : le **tourisme**, lui-même subdivisé en deux sous-segments :

Le segment du **tourisme récréatif** de la VHSL, de caractère **estival** à 73 % (activités nautiques et routes champêtres), génère un volume de 251 400 personnes/an³².

Ce sous-segment est lui-même divisible en deux autres catégories : le *public spécialisé*, habitué à fréquenter les festivals musicaux d'été et le *public non-spécialisé*, qui ne se pointe que très épisodiquement, presque de manière fortuite, à ces événements.

Le segment du **tourisme d'affaires** — nous entendons par là les gens d'affaires ou réunis en congrès en transit dans la VHSL — constitue quant à lui un bassin de 30 000 voyageurs/an³³. Ceux-ci sont en

²⁸ Ibid. supra.

²⁹ Portrait culturel de CRÉ VHSL 2008, p. 8.

³⁰ *Constats du CALQ*, n° 19 – Avril 2009, pp. 25 et 26 ; *Pratiques culturelle 2004*, Direction de la recherche, des politiques et du lectorat Ministère de la Culture et des Communications – octobre 2005, p. 142. Le chiffre de 12,2 % représente le **pourcentage de la population de la Montérégie fréquentant de façon régulière, c. à d. à raison d'au moins trois prestations par années, des concerts de musique classique**.

³¹ *Prévisions de l'effectif scolaire du réseau public au primaire et au secondaire* (secteurs francophone et anglophone) pour 2009-2010, MELS, février 2007. Les niveaux retenus vont du primaire 2.1 au secondaire 3, inclusivement.

³² *Les touristes québécois au Québec en 2004*, Ministère du tourisme et Statistiques Canada, p. 46.

³³ Ibid supra., p. 42.

général fortunés et friands de loisirs culturels prestigieux et il est à prévoir que la finalisation de l'autoroute 30 les fera se surmultiplier.

MARCHÉ II : GOUVERNEMENTAL

Le marché gouvernemental est subdivisible en cinq segments. Ceux-ci correspondent aux paliers qui nous sont peu ou prou familiers : **municipal, régional, provincial, fédéral**, auxquels on peut ajouter celui des **députés** — par le biais de leurs fonds discrétionnaires. L'OSVHSL compte explorer toutes les avenues de financement que ce marché lui offre.

- Segment 1 – **Municipal** : Toutes les 65 municipalités de la VHSL ne disposent pas de programme de subventions culturelles. L'OSVHSL compte cependant faire des demandes auprès de celles qui offrent cette opportunité, là où l'ensemble se produira, soit, dans un premier temps, Châteauguay, Salaberry-de-Valleyfield et Vaudreuil-Dorion.
- Segment 2 – **Régional** : Contrairement aux municipalités, chacune des MRC de la VHSL — c'est sans oublier la CRÉ VHSL³⁴ — dédie une partie de son budget annuel à des allocations dédiées aux activités artistiques.

Par ailleurs, l'orchestre prévoit déposer son plan d'affaires au Centre local de développement (CLD) de Beauharnois-Salaberry, afin de bénéficier de ses expertises et subventions, le cas échéant.

- Segment 3 – **Provincial** : Sous l'égide du Ministère des cultures, des communications et de la condition féminine (MCCCF), le CALQ est le principal organisme subventionneur du Gouvernement du Québec au chapitre des arts. Ses efforts de financement auprès des entreprises culturelles se partagent principalement entre des *octrois au fonctionnement* et ceux dédiés à la *production*.

Les premiers requièrent des corporations qui en font la demande des preuves de longévité, de volume de production et de bon fonctionnement qui ne sont en général pas accessibles à des entreprises culturelles en début de mandat. C'est pourquoi l'OSVHSL s'attachera, dans un premier temps, à essayer d'obtenir des subventions de *production*, plus faciles à obtenir³⁵.

L'OSVHSL compte également solliciter les Ministères du tourisme, de l'Éducation, des loisirs et des sports ainsi que d'Emploi Québec dans le cadre d'activités où ces instances pourront lui être d'une aide certaine : concerts éducatifs, tournées touristiques croisées, etc.

- Segment 4 – **Fédéral** : Si les conditions de subventionnement se corsent lorsqu'il s'agit de postuler pour une demande de bourse au fonctionnement auprès du CALQ, les choses ne vont pas autrement auprès du Conseil des arts du Canada (CAC), qui exige quant à lui un minimum de trois ans de fonctionnement, de la part de l'organisme demandeur, à titre de préalable à toute demande d'aide pécuniaire, en sus de critères serrés en terme d'organisation et de management³⁶.

L'OSVHSL compte également solliciter l'aide des Ministères Patrimoine Canada, Développement des ressources humaines, Développement économique du Canada dans le cadre d'activités où ces instances pourront lui être d'une aide certaine.

³⁴ Sites web des CRÉ VHSL et MRC de la CRÉ VHSL, consultés le 21 juillet 2009.

³⁵ Site web du CALQ, consulté le 21 juillet 2009.

³⁶ Site web du CAC, consulté le 21 juillet 2009.

- Segment 5 – **Députés** : L’OSVHSL peut compter, à la grandeur de la VHSL, sur l’appui officiel de trois députés sur une possibilité de trois au fédéral et de deux députés sur six au provincial³⁷.

Il est prévu que l’OSVHSL adresse, au début de ses activités, des demandes d’aide financière aux députés de la VHSL —à même leurs enveloppes discrétionnaires, en fait —, attendu que les critères d’attribution de bourses aux entreprises culturelles en situation de démarrage ne favorisent tout simplement pas ces dernières.

MARCHÉ III : FINANCEMENT PRIVÉ

Ce marché comprend quant à lui quatre segments : le **mécénat d’individus** et celui d’**entreprises**, les **dons de fondations** et les **commandites d’entreprises**³⁸.

Comme le souligne le rapport *Portrait culturel de la CRÉ 2008*, « la contribution des entreprises à la commandite d’activités culturelles est une pratique répandue au Québec. Dans la VHSL, on dénombre plusieurs partenariats entre le milieu culturel et l’entreprise³⁹ ».

Cette assertion est confirmée par une étude du CALQ, soulignant que « sur le plan inter-régional, les organismes établis dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale bénéficient d’un appui très important du secteur privé. Pour ces organismes, — et pour la région de la VHSL en particulier —, jusqu’à 23 % de tous leurs revenus proviennent des contributions privées, comparativement à 13 % et moins pour les organismes des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale⁴⁰ ».

De fait, comme pour appuyer ces dires, le monde des affaires de la VHSL n’est pas en reste quant à l’assentiment qu’il donne au projet de l’OSVSHL puisque cinq des plus grandes chambres de commerce de cette région le cautionnent : la Chambre d’industrie et de commerce de Châteauguay, la Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield, la Chambre d’industrie et de commerce de Vaudreuil-Dorion, l’Association des gens d’affaires de l’Île Perrot et les Gens d’affaires de Soulanges⁴¹.

Conséquemment, il est permis de penser que le marché du financement privé de la VHSL réagisse positivement à l’effort financier qui lui sera demandé afin d’épauler une initiative dont il se fait ardent supporter.

MARCHÉ IV : PARTENARIAL

D’autre part, des **partenariats** sont déjà établis entre l’OSVHSL et ses diffuseurs (Valspec, Ville de Châteauguay et Maison Trestler), de même que le cégep de Valleyfield⁴².

³⁷ Cf. annexe 2.1 – Lettres d’appuis.

³⁸ François COLBERT, *Le marketing des arts et de la culture*, p. 67

³⁹ *Portrait culturel de CRÉ VHSL 2008*, p. 20.

⁴⁰ *Constats du CALQ*, n° 5 – Juillet 2003, pp. 3 et 4. Ces chiffres datent de 2003 ; il faut leur ajouter trois ou quatre points afin de les faire correspondre aux dernières données du CALQ en la matière, soit celles des *Constats du CALQ*, n° 19 – Avril 2009, pp. 14 à 16.

⁴¹ Cf. annexe 2.1 – Lettres d’appuis.

⁴² Cf. annexe 2.2 – Lettres d’ententes partenariales.

Ce marché, qui ne génère pas de revenus en espèces sonnantes ou trébuchantes, peut être complété par l'établissement d'ententes ultérieures avec des diffuseurs de moindre envergure, qui ont déjà pignon sur rue dans leurs localités respectives — Société de musique de chambre de chambre d'Hudson (MRC Vaudreuil-Soulanges), Vieux Sainte-Martine (MRC Beauharnois-Salaberry) — et certains autres, dont les projets progressent : Pavillon Wilson, à Côteau-du-Lac et Parc historique de la Pointe-du-Moulin⁴³.

Évolution et besoins des marchés

UN ORCHESTRE RÉGIONAL

Dans un contexte où l'existence d'orchestres régionaux tels que ceux de Trois-Rivières, Laval, Longueuil, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Drummondville, Abitibi-Témiscamingue, Lévis, Sherbrooke, de l'Estuaire et Lanaudière jouxte la présence des grandes et prestigieuses phalanges de la Capitale-Nationale (Orchestre symphonique de Québec) et surtout, de Montréal (Orchestre symphonique de Montréal et Orchestre Métropolitain), il peut être pertinent de questionner le besoin de fonder « un autre orchestre » en région, plus précisément, en « sous-région ».

Soulignons tout d'abord les caractères particuliers de la région administrative de la Montérégie, au sujet de laquelle « le gouvernement a opté pour l'établissement de trois CRÉ distinctes (...), lesquelles ont clairement manifesté leur volonté de se doter d'outils et de s'associer à des partenaires qui se consacrent spécifiquement à leur territoire respectif. (...) Les réalités propres à chaque secteur font en sorte que l'adaptation aux nouveaux territoires emprunte des formes et des modèles variés⁴⁴ ». L'OSVHSL prétend constituer un de ces « modèles adaptés au territoire » qu'il entend desservir.

D'autre part, un examen des données démographiques de chacune des régions administratives du Québec nous dévoile que seule celle de Montréal (1 877 693) surpasse, en terme de densité de population, la région de la Montérégie (1 415 010)⁴⁵.

Or puisque Montréal se révèle capable d'accueillir deux grandes formations symphoniques ainsi qu'une myriade de formations de chambre (I Musici, Les Violons du Roy [série Montréal], trois orchestres universitaires de renom [Mc Gill, Université de Montréal et Conservatoire de Montréal], Orchestre de chambre Mc Gill, Amati, La Pièta, l'Orchestre baroque Arion, etc.), on peut en inférer que la Montérégie le serait aussi, avec une population dont la richesse égale, au surplus, à 400 \$ près/an, celle de l'Île de Montréal⁴⁶.

Ce même examen nous indique qu'à l'exception des orchestres de Longueuil et Lanaudière, *toutes* les formations symphoniques régionales nommées plus haut desservent des *bassins de population égaux ou inférieurs à celle de la seule CRÉ VHSL* (les données retranchent les 0-14 ans) :

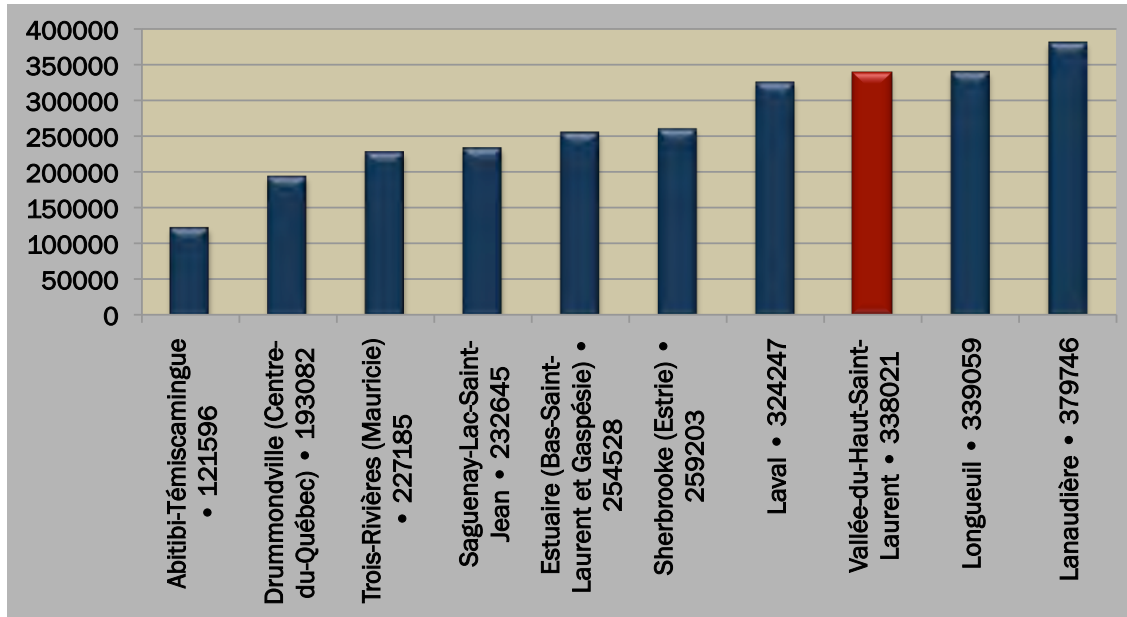
⁴³ Conversations avec Daniel Bissonnette, directeur du Musée de Vaudreuil-Soulanges, novembre 2008 et Pierre Séguin, président de l'Association des Gens d'affaires de l'Île Perrot, janvier 2009.

⁴⁴ *Portrait culturel 2008*, CRÉ VHSL, p. 2.

⁴⁵ Données du site web de l'Institut statistique du Québec, consulté le 14 juillet 2009 : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/mun_15000_2009.htm

⁴⁶ Montréal : 25 646 \$/an – Montérégie : 25 263 \$/an. Données du site web de l'Institut statistique du Québec, consulté le 14 juillet 2009.

Orchestre symphonique (OS) Abitibi-Témiscamingue : 121 596 habitants
 OS Drummondville (Centre-du-Québec) : 193 082 h.
 OS Trois-Rivières (Mauricie) : 227 185 h.
 OS Saguenay-Lac-Saint-Jean : 232 645 h.
 OS de l'Estuaire (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie) : 254 528 h.
 OS Sherbrooke (Estrie) : 259 203 h.
 OS Laval : 324 247 h.
OS Vallée-du-Haut-Saint-Laurent : 338 021 h.
 OS Longueuil : 339 059 h.
 OS Lanaudière : 379 746 h.



À LA FINE POINTE

En sus de la légitimité d'existence que lui procure l'étude des chiffres et statistiques précédents, l'OSVHL propose une approche unique, basée sur l'exécution des répertoires baroque, classique et romantique sur instruments et avec le style dits « d'époque »⁴⁷.

⁴⁷ Avancée et initiée par le chef et musicologue allemand Nikolas Harnoncourt, entre autres, l'idée de **musique interprétée sur instruments d'époque** est née il y a environ 50 ans ; ce n'est que vers le début des années 1980 qu'elle prend réellement son essor. Concept quelque peu révolutionnaire et dépoussiérant la façon d'interpréter musique symphonique des époques baroque, classique et romantique, on peut le comparer à l'exercice qui a consisté, au début des années 1980, à redonner ses véritables couleurs aux fresques de Michel-Ange tapissant les voûtes de la Chapelle Sixtine. Au Canada, l'ensemble Tafelmusik de Toronto en est le plus illustre représentant. Incidemment, il s'avère l'un des orchestres les plus populaires et rentables du pays. Pour une meilleure compréhension de ce mouvement et de son importance dans l'histoire de la musique, on gagnera à visiter les sites web suivants :

<http://www.tafelmusik.org/>

<http://www.orchestredeschampselysees.com/pages/frames/iden.html>

<http://www.oae.co.uk/>

<http://www.monteverdi.co.uk/>

<http://gfhandel.org/bleissa/>

Ainsi, l'OSVHSL ne représente-t-il pas simplement « un orchestre régional de plus » mais bien une formation à la fine pointe des tendances mondiales en terme d'interprétation et de renouvellement de la musique symphonique.

BESOINS CHIFFRÉS

Par ailleurs, l'évolution des besoins en terme de musique classique peut être décrite de la manière suivante : « Comparativement à 1999, le taux d'assistance de la population québécoise aux concerts de musique classique est passé de 11 % à près de 14 % en 2004 (...). La présence d'une grande diversité de *Séries de concerts* offertes par les orchestre et groupes musicaux (...) concourt à accroître et à faciliter la fréquentation de ces spectacles par les Québécois⁴⁸ ».

Il n'existe pas de statistiques ultérieures aux données de 2004 afin de mesurer le taux de fréquentation de musique classique au Québec. Par contre, le pourcentage d'occupation des salles présentant des spectacles de musique — que cette dernière soit de style jazz, folklorique ou instrumentale générale — est connu et laisse entrevoir un léger recul, passant de 65,1 % en 2004, à 64,1 % pour les années 2005 à 2008⁴⁹.

Ajoutons que l'année 1999 voyait une proportion de 66,3 % de la population de la VHSL exprimer le désir d'assister à davantage de spectacles sur scènes chez eux et c'est près de 72 % de ce public qui avait l'habitude, en 2005, de fréquenter les salles de spectacles de Montréal afin d'assouvir ce besoin⁵⁰.

Parallèlement à ces statistiques de fréquentation de musique classique, soulignons le volume de fréquentation d'élèves en classes de musique primaire et secondaire, ce dans les six commissions scolaires de la VHSL (Grande-Seigneurie, Trois-Lacs, Vallée-des-Tisserands, Lestres-B. Pearson, New Frontiers et Riverside) et au Collège Bourget, de Rigaud, lequel se situe à environ 29 000 élèves, tous niveaux confondus.

Demande, potentiel et pourcentages

L'accumulation des données émaillant le présent plan d'affaires jusqu'ici permet les calculs suivants :

En Montérégie, le taux d'assistance aux concerts classiques se chiffre à 12,2 %⁵¹. Appliqué à la population de 338 021 âmes de plus de 14 ans de la VHSL, on obtient le nombre de **41 239 spectateurs** potentiels.

Si par contre on ajoute la contrainte d'un bassin réduit de spectateurs potentiels en ne retenant, dans un contexte de démarrage, que les cinq villes de plus de 20 000 habitants de la même région, on obtient alors le chiffre de **15 477 spectateurs**⁵², toujours en excluant les habitants de 14 ans et moins.

et à lire l'article « Marginalité réduite pour musiciens à la page » de Daniel Constantineau, en annexe 4.

⁴⁸ *Constats du CALQ*, n° 19 – Avril 2009, p. 24.

⁴⁹ *Statistique principales 2009*, OCCQ, p. 38. La chanson populaire francophone et anglophone est exclue de ces statistiques.

⁵⁰ *Portrait statistique de la Montérégie-Ouest*, MCCQ, 2005, p. 11. 1,7 % de la population de la VHSL se déplace vers Longueuil afin d'assister à des spectacles des arts de la scène contre 71,9 % vers Montréal.

⁵¹ Cf. note 30, p. 16.

Partageons de nouveau cette figure par trois — en supposant que chacun de ces spectateurs n'assiste qu'à une seule représentation de l'OSVHSL par année sur une saison de trois concerts — et nous nous retrouvons avec une potentialité idéale de **5158 amateurs de musique classique par concert**.

À **29 \$ le billet**⁵³, par exemple, ce sont des revenus de **149 582 \$ par saison** que l'OSVHSL pourrait théoriquement aller chercher dans les goussets de son seul public, ce à la grandeur de la CRÉ.

Description de la concurrence

Les spectacles des formations symphoniques de Montréal et de Longueuil — pour lesquels il a été souligné plus haut que les gens de la VHSL ne dédaignent pas se déplacer⁵⁴ — constituent la **concurrence directe** à l'OSVHSL.

On peut également concevoir comme faisant partie de cette même concurrence les visites estivales de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) au Parc Delpha-Sauvé de Salaberry-de-Valleyfield, ainsi que les concerts classiques au programme des saisons de Valspec, de Ville de Châteauguay et de la Maison Trestler — les trois principaux diffuseurs de la VHSL⁵⁵.

De plus, il n'est pas inutile, dans un contexte de diffusion régionale, de considérer les autres types d'activités de loisir, qu'elles soient de nature culturelle ou non, à titre de **concurrence indirecte**.

Forces, réactions et faiblesses de la concurrence

Orchestre symphonique de Longueuil

S'il semble douteux que quelque formation symphonique de Montréal prenne ombrage de l'éclosion d'une phalange instrumentale en VHSL, il pourrait en être autrement avec l'*Orchestre symphonique de Longueuil* (OSDL), lequel, malgré sa dénomination le rattachant sinon à la ville, du moins à la CRÉ éponyme, conserve dans ses mandats de « promouvoir l'excellence musicale en Montérégie⁵⁶ ».

À ce chapitre, l'OSDL semble en mesure d'offrir des doublons de ses concerts produits initialement pour son public de Longueuil⁵⁷. Dans les faits, il appert que ceux-ci profitent surtout à des secteurs de

⁵² Dans l'ordre de densité de population : Châteauguay (44 045), Salaberry-de-Valleyfield (40 109), Vaudreuil-Dorion (28 707), Saint-Constant (24 893) et La Prairie (22 825). Une portion de 21 % est retranchée à ces chiffres afin d'exclure les personnes de moins de 15 ans. Ces données démographiques de 2008 proviennent du site web de l'Institut statistique du Québec, consulté le 14 juillet 2009.

⁵³ Prix moyen d'un billet de musique classique selon le CALQ : 29,29 \$, avant les taxes, in *Constats du CALQ*, n° 19 – Avril 2009, p. 21.

⁵⁴ *Constats du CALQ*, n° 5 – Juillet 2003, pp. 3 et 4..

⁵⁵ Ce dernier cas de figure doit cependant être modulé par le fait que ces diffuseurs s'avèrent également ceux de l'OSVHSL ; il est à prévoir que ces derniers veilleront à ne pas se tirer dans les pieds, ou dans ceux de l'OSVHSL, au chapitre de l'intégration de l'orchestre dans leurs saisons respectives.

⁵⁶ *Portrait culturel de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*, CRÉ VHSL, mars 2008, p. 40 et consultation du site de l'OSDL, 13 juillet 2009.

⁵⁷ Selon des conversation téléphonique et communication courriel avec l'agente de développement de l'OSDL, Christiane CROZE, en août 2007, un concert de l'orchestre de chambre de l'OSDL en VHSL se chiffre à plus de 10 000 \$: « Votre problème, c'est que vous êtes loin », dixit C. CROZE.

la Montérégie situés soit à l'intérieur même de la CRÉ de Longueuil, soit jouxtant immédiatement celle-ci : Brossard, La Prairie, Vieux Longueuil — entre autres.

OSM et orchestres de chambre invités

D'autre part, à 50 000 \$ la prestation, l'OSM ne semble pas répondre aux besoins de développement culturel de la municipalité qui l'a jadis accueilli⁵⁸, malgré la qualité indiscutable de ses spectacles au Parc Delpha-Sauvé.

Et bien que Valspec ou la Ville de Châteauguay accueillent des orchestres québécois tels que I Musici, La Pièta, les Violons du Roy ou Amati lors de leurs saisons de diffusion, le tout à des coûts défiant toute concurrence⁵⁹, le problème demeure que ces formations, tout aussi excellentes et prestigieuses qu'elles soient, n'initient aucun enracinement, ne génèrent aucun développement, ni ne se réclament de quelque appartenance que ce soit envers la CRÉ VHSL.

Avantages concurrentiels de l'OSVHSL

L'OSVHSL a pignon sur rue dans la capitale du Suroît⁶⁰ mais se définit à titre **d'orchestre de tournée** de la VHSL, afin d'en couvrir les recoins les plus éloignés.

À cette **proximité** inédite s'ajoute, pour ses amateurs de musique classique, la dimension de disposer d'une formation symphonique qui leur soit propre et qui renforce leur **sentiment d'appartenance** à l'endroit de leur propre territoire.

D'autre part, l'équipement culturel de **prestige** que constitue l'OSVHSL — et qu'il faut voir comme un outil, voire un **levier de développement** important — procure à la VHSL une **valeur socio-culturelle ajoutée** pouvant attirer sa part de travailleurs indigènes ou navetteurs, jeunes et moins jeunes, de retraités à la recherche d'un milieu à la fois champêtre et artistiquement viable, ainsi que de touristes d'affaires ou de culture.

Ce même prestige offre aux gens d'affaires et à la haute société de la VHSL un élément de **standing corporatif** de premier plan.

Finalement, le caractère « historique » de l'OSVHSL fait en sorte que la VHSL se voit dotée d'une phalange instrumentale recoupant son **concept de positionnement touristique** et comblant la recherche d'**authenticité** du public de ses musées.

⁵⁸ Conversation d'octobre 2006 avec Michel Vallée, agent culturel de Salaberry-de-Valleyfield.

⁵⁹ Plusieurs conversations avec Jean-Pierre Leduc et Claudéric Provost, respectivement PDG et directeur de la programmation de Valspec. Le forfait est de 5 000 \$ le concert. La formule n'est possible qu'avec un orchestre dont le volume de représentation est considérable, ce qui est le cas des deux formations en question.

⁶⁰ Salaberry-de-Valleyfield.

VII. STRATÉGIES ET TACTIQUES MARKETING

Objectifs marketing

L'OSVHSL se donne un **premier objectif marketing** à la fois simple et réaliste et qui ne concerne que son marché de public consommateur : atteindre la parité de fréquentation, en terme de nombre de spectateurs, à ceux de sa concurrence directe, à savoir, celui des Grands Concerts de Valspec (200-300 personnes/concert), celui des spectacles du Grand orchestre de Châteauguay, ensemble amateur diffusé par la ville éponyme (300-400 personnes/concert) et celui de la série estivale de musique de chambre diffusée par la Maison Trestler, à Vaudreuil-Dorion (150-200 personnes/concert)⁶¹.

Et puisque le marché partenarial de l'OSVHSL est déjà bien investi et que les cibles qu'il s'était fixées à son égard s'avèrent en bonne partie atteintes, l'orchestre vise, à titre de **deuxième objectif marketing**, de convaincre ses marchés 2 et 3 de sa pertinence culturelle, socio-économique et politique et de l'opportunité de le subventionner à ce titre.

Premier objectif : atteindre une parité de fréquentation

MARCHÉ I : PUBLIC CONSOMMATEUR

Segment 1 : Public général

STRATÉGIES

Positionnement de produit et slogan

Seul orchestre symphonique professionnel de la VHSL, l'OSVHSL est en position d'attirer le public de la musique classique, tout en flattant le sentiment d'appartenance de celui-ci à son orchestre. Sa vocation d'ensemble migratoire lui procure au surplus l'avantage de se déplacer là où ce public se trouve.

Ma région, mon orchestre, Mozart...

Distribution

Dans un premier temps, produire l'OSVHSL par le biais des trois diffuseurs reconnus par la CRÉ : Valspec, à Salaberry de Valleyfield, Ville de Châteauguay et la Maison Trestler à Vaudreuil-Dorion.

Prix

Écrémage/concurrentielle/de pénétration, mais surtout, calquée ou négociée à partir de celle des diffuseurs.

⁶¹ Conversations avec Jean-Pierre Leduc et Claudéric Provost, de Valspec ; Étienne Legault et Philippe Marcoux, de la Ville de Châteauguay ; Josée Leblond-Vallée, de la Maison Trestler et le curé Normand Bergeron, de l'Église Saint-Michel de Vaudreuil-Dorion.

Promotion

Développer un plan de communication en partenariat avec ces diffuseurs.

TACTIQUES

Positionnement de produit

Malgré son apparence monolithique, la musique symphonique s'avère un produit protéiforme ; on peut en effet affirmer sans trop se tromper qu'il existe autant de styles dits classiques que de variétés de musique pop ou de jazz. Comme souligné en page 20, sous la rubrique BESOINS CHIFFRÉS, il peut être avantageux pour l'OSVHSL de cibler ceux de ces styles qui sauront attirer le plus grand nombre de spectateurs, sans pour autant faire de compromis sur une de ses missions de base — qui est de « se produire le plus souvent possible sur instruments d'époque ». L'important ici est de savoir s'adapter au segment-cible visé et de pouvoir offrir un maximum de variantes du produit annoncé.

Afin de bien desservir son public général, l'OSVHSL gagnera à s'exécuter dans une série de concerts consacrée aux chefs-d'œuvre du XVII^{èmes} au XX^{èmes} siècles. Composée de prestations en forme de panachés et regroupées sous la rubrique « Héritage » — pourquoi pas ? —, cette série constituera la pierre d'assise de sa programmation et impliquera qu'un maximum de membres de l'orchestre y participeront. La possibilité qu'elle puisse être commentée — un peu comme le faisait chef américain Leonard Bernstein avec ses *Young People's Concerts* — en augmentera au surplus l'intérêt.

On peut également penser à une série « Avant-garde », où les musiciens seraient momentanément appelés à troquer leurs instruments anciens pour une version moderne de ceux-ci, le tout afin d'interpréter des œuvres de musique post-moderne. Et que dire d'un concept « Communauté », où un des ensembles amateurs de la région — le Grand orchestre de Châteauguay, par exemple ! — serait invité à se joindre à l'OSVHSL ? Cette formule aurait un impact indéniable sur le public. Dans ces deux cas de figure cependant, il faudra attendre que l'OSVHSL ait atteint une vitesse de croisière confortable, question d'encadrer les risques de ces aventures dans les limites du gros bon sens.

Distribution

L'essentiel de la tactique de distribution de l'OSVHSL auprès de sa principale clientèle consiste en la production d'une saison régulière de trois concerts, répartis entre les mois de septembre et mai et présentés en collaboration avec les diffuseurs Valspec, Ville de Châteauguay et la Maison Trestler, dans les villes de Salaberry-de-Valleyfield, Châteauguay et Vaudreuil-Dorion.

La proposition doit être nuancée par le fait que dans un premier temps, seul Valspec semble être en mesure d'accueillir dans son intégralité ce concept de trois concerts par saison, notamment à cause de la maturité de sa structure de programmation.

En effet, Ville de Châteauguay est un diffuseur qui, bien que disposant d'infrastructures de scène exceptionnelles — le théâtre du Pavillon de l'Île Saint-Bernard étant la plus illustre de celles-là —, ne compte que la moitié de l'expérience, en termes d'années d'existence et de développement de clientèle, de son concurrent Valspec. Il ne prévoit par conséquent présenter des concerts de l'OSVHSL qu'« à l'unité », du moins au début.

La Maison Trestler ne joue quant à elle un rôle de diffuseur que la belle saison venue. L'éventualité de l'arrivée de l'OSVHSL dans le paysage culturel de la région semble cependant lui inspirer un possible développement de ce volet de son mandat plus général de Musée régional.

Dans tous les cas, et nonobstant ces temporaires lacunes de diffusion — pouvant à court terme être compensées par l'ajout de concerts d'été (cf. segment 3 : tourisme, page 9) —, les partenariats établis avec ces diffuseurs permettent à l'OSVHSL de bénéficier intégralement de leurs clientèle et structures de promotion, ce qui s'avère un avantage important en situation de démarrage.

Prix

Valspec fixe à 32 \$ le prix de ses billets pour sa série des Grands concerts, dans laquelle s'insérerait vraisemblablement l'OSVHSL. La Maison Trestler charge 25 \$ pour des performances de musique de chambre ou de solistes tandis que Ville de Châteauguay établit, pour ce même genre de concerts, le coût de ses entrées à moins de 20 \$ — bien que le même diffuseur ait réclamé 45 \$ au printemps 2009, pour une représentation du Grand orchestre de Châteauguay, un ensemble symphonique amateur...

Puisque l'OSVHSL n'est pas un organisme culturel connu, que la grandeur de salles dans lesquelles il est diffusé ne justifie pas une sous-segmentation des prix et qu'il n'est pas en total contrôle de cet élément de composition commerciale qu'est la fixation du coût de ses billets, l'OSVHSL gagne négocier et à harmoniser ces derniers avec ses partenaires diffuseurs.

D'autre part, la moyenne des figures relatées plus haut nous donne un chiffre de 30,50 \$, ce qui n'est pas très loin du 32 \$ de Valspec. C'est dans une fourchette de cet ordre que doit vraisemblablement se situer le coût d'un billet de l'OSVHSL, eu égard avec les sous-segmentations d'usage entre public « normal », aînés et étudiants, et les variantes de prix existant entre ses diffuseurs.

Promotion

La possibilité pour l'OSVHSL de se prévaloir des outils, voire des stratégies promotionnelles de ses diffuseurs constitue sans conteste l'un des avantages clés de sa stratégie distribution. D'une part, l'orchestre se trouve à économiser la presque totalité des frais de publicité inhérente à la mise en marché et de son entreprise, et de ses concerts, — puisque assumés par ses diffuseurs — et d'autre part, il peut bénéficier des données internes primaires de ceux-ci afin de raffiner ses objectifs de promotion plus pointus, le cas échéant. En contexte de démarrage, la formule est nettement gagnante, bien qu'il perde, en contrepartie, le contrôle du contact et du service auprès de sa clientèle.

Pour terminer, ce partenariat avec des diffuseurs, tout aussi bien intentionnés qu'ils le soient, ne doit pas faire oublier à l'OSVHSL qu'il lui faut impérativement disposer d'un site web et d'une brochure générale imprimée qui lui soient propres, où il puisse faire sa propre auto-promotion et inscrire les coordonnées et hyperliens qui feront en sorte que l'on puisse facilement le rejoindre et accéder aux billetteries le desservant.

Segment 2 : Milieu éducatif et muséal

STRATÉGIES

Positionnement de produit et slogans

Le caractère historique de l'OSVHSL constitue une facette pouvant faire l'objet de prestations de caractère plus didactique dans les écoles, musées et sociétés d'histoire de la VHSL et ainsi augmenter son volume de spectateurs.

Dessine-moi un orchestre... historique !

La musique telle que Mozart l'entendait !

Distribution

Produire l'OSVHSL dans des programmes, prestations-conférences ou ateliers éducatifs et interactifs dans les institutions citées plus haut.

Prix

Pénétration. Établie à partir de critères fournis par les instances administratives desdites institutions.

Promotion

Développer un plan de communication en partenariat avec ces instances.

TACTIQUES

Positionnement de produit

La caractère historique de l'OSVHSL en fait un ensemble qui présente un atout que la vaste majorité de ses concurrents ne détient pas : celui d'interpréter le répertoire symphonique des années 1600 à 1920 tel qu'il sonnait à ces époques, le tout par le biais d'instruments anciens. Ce sceau d'authenticité est propre au produit OSVHSL et doit être exploité non seulement lors des concerts destinés à son public général mais aussi — nous allions dire surtout — auprès d'un auditoire attiré par la chose historique, de même que par des oreilles « vierges », pour qui la comparaison entre un hautbois baroque et sa version moderne, par exemple, sera d'un intérêt certain.

Le public des écoles, musées et sociétés historiques constitue ce segment. C'est par contre un segment auquel l'OSVHSL doit s'adapter. Pour ce faire, il a loisir de modifier son répertoire : œuvres plus courtes et accompagnées de narration dans le cas de jeunes ou d'enfants, ciblées en fonction de thématiques très précises dans celui des musées ou autres institutions d'histoire. Il a également la possibilité, voire l'obligation de le décliner en versions atelier-conférences, préférablement interactives, pour jeunes ou moins jeunes. Ces performances pourront être accompagnées d'un matériel pédagogique (imprimés, page web) d'appoint.

L'OSVHSL devra d'autre part tenir compte de la congruité ou non des lieux dans lesquels il s'exécutera lors de ces prestations. Sauf exception, ceux-ci exigeront que le nombre d'exécutants ou de musiciens soit réduit pour ces occasions : la Maison Trestler est un lieu magique mais son plateau de concert est d'une petitesse proverbiale ; le Musée de Vaudreuil-Soulanges dispose bien des vastes espaces extérieurs mais pour ce qui est de ses capacités d'accueil à l'intérieur, c'est une toute autre histoire... Le défi consistera donc à réduire les effectifs de l'OSVHSL à de simples formations de chambre, si besoin est.

Prix

La situation observée dans le cadre de la segmentation précédente se répète ici : l'OSVHSL n'est qu'en contrôle partiel de cet élément commercial que constitue la fixation du prix d'entrée puisqu'il ne gère ni la billetterie, ni surtout la raison principale de la présence de son audience à sa prestation.

En effet, que ce soit dans le cas d'un public scolaire ou même dans celui d'adultes consentants — via les musées ou sociétés d'histoire —, la musique ne constitue dans tous ces cas qu'un épiphénomène dont la portée pédagogique ou didactique ne s'avère jamais plus que supplétive en regard des objectifs

premiers de ces activités. C'est sans doute pour cette raison que la formule ne casse jamais très fort la baraque, pour paraphraser les conclusions de la Knight Foundation, citées plus bas⁶².

La prix des billets doit donc s'effectuer en tenant compte de ce contexte, ce en étroite collaboration avec les institutions partenaires. La tactique de pénétration semble ici tout indiquée non seulement à cause du facteur épiphénoménologique décrit plus haut mais aussi parce que les clientèles visées dans ce segment n'ont en général que peu de moyens.

Distribution

Malgré les réserves exprimées plus haut, un important travail de mise en marché de l'orchestre doit être opéré auprès des principales commissions scolaires (secteurs francophone et anglophone) — écoles primaires et secondaires, de même que professeurs de musique desdites institutions, afin de présenter l'OSVHSL comme outil pédagogique important.

La création de partenariats avec diverses sociétés d'histoires et musées (Maison Trestler, Musée Vaudreuil-Soulanges, Pointe du Moulin et Centre d'archives de la Presqu'Île en MRC Vaudreuil-Soulanges ; Musée des Deux-Rives, Société d'histoire et de généalogie de Salaberry et Société du patrimoine de Sainte-Martine en MRC Beauharnois-Salaberry ; Maison Lepailleur, Lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay en MRC Haut-Saint-Laurent et Société historique de Laprairie en MRC Roussillon) afin d'organiser des prestations/conférences pour les membres ainsi que pour la population constitue le deuxième volet de cette tactique.

TACTIQUES PROMOTION

On peut penser à la publication de guides ou de pages web pédagogiques — similaires à celles qu'offre Tafelmusik par exemple (<http://www.tafelmusik.org/education/teacherstudy.htm>) — afin de promouvoir les activités éducatives de l'OSVHSL, dans les écoles ou au sein des musées et des sociétés d'histoires. De plus, des activités de représentation *in situ*, à l'intention des dirigeants de ces mêmes clientèles, peuvent être envisagées : elles seraient alors prodiguées par des membres de l'orchestre, si les subsides le permettent.

⁶² À cet égard, il vaut la peine de lire les conclusions du rapport *The Search for Shining Eyes*, publié en 2006 par la Knight Foundation, organisme qui, de 1994 à 2004, a été mandaté afin de se pencher sur l'état des lieux en matière de diffusion de musique symphonique aux États-Unis. Ces conclusions vont à l'encontre de plusieurs idées reçues dans le domaine de l'initiation musicale des jeunes :

« Lesson 7 : Traditional audience education efforts, designed to serve the uninitiated, are often used primarily by those who are most knowledgeable and most involved with orchestras. Over and over again, Magic of Music orchestras chose to abandon programs designed to attract new audiences because it was the subscribers who took advantage of them. The challenge in allocating audience education resources became how to balance the need to retain current audiences with the desire to attract new ones. »

« Lesson 8 : There is a lot of evidence that participatory music programs – including instrumental lessons and choral programs – are correlated with later attendance and ticket buying at orchestral concerts. Traditional exposure programs, such as orchestras'concert hall offerings for children, seem to have little long- lasting effect on later behavior. »

On doit rapprocher cette dernière phrase à celle-ci, issue du rapport *La fréquentation des arts de la scène au Québec de 2004 à 2006 d'août 2007* de l'OCCQ : «Le niveau de fréquentation du spectacle augmente de façon significative chez les personnes issues d'un milieu où les parents sont fortement scolarisés. La fréquentation des arts en bas âge, dans le milieu naturel qu'est la famille, procure une habitude de l'art qui se perpétue plus tard dans la pratique adulte ».

Segment 3 : Tourisme

STRATÉGIES

Positionnement de produit et slogan

Dans un monde où le voyage prend une place de plus en plus importante dans l'univers/loisir de l'homme du XXI^{ème} siècle, tout élément distinctif greffé à l'ensemble des activités offertes par une région donnée octroie à celle-ci une valeur ajoutée en termes d'attrait touristique. L'OSVHL constitue un de ces éléments.

Voyagez en haut de gamme avec l'OSVHL !

Distribution – ventilée entre ses deux sous-segments

1. Tourisme récréatif (spécialisé et non spécialisé) : Programmer une saison d'été — incluant les prestations dans les parcs — et participer à certains festivals en région, qu'ils soient de nature musicale ou non.
2. Tourisme d'affaires : Offrir des prestations de caractère privé à des groupes en réunion dans les centres de congrès ou grands hôtels de la VHSL.

Prix

1. Tourisme récréatif : Stratégie concurrentielle.
2. Tourisme d'affaires : Stratégie d'écrémage, la demande étant inélastique à ce niveau.

Promotion

1. Développer un plan de communication en partenariat avec les diffuseurs d'été et Tourisme Suroît. Créer des trousseaux d'informations à laisser dans les centres touristiques, marinas et hôtels de la VHSL, de même que les agences touristiques de Montréal.
2. Développer un plan de communication en partenariat avec les centres de congrès ou grands hôtels de la région.

TACTIQUES

Positionnement de produit

À ses séries « Héritage », « Avant-garde » ou « Communauté », à ses programmes éducatifs ou pédagogiques l'OSVHL doit s'assurer d'ajouter une troisième catégorie de performances, spécifiquement dédiée au dernier segment de son public consommateur : la clientèle touristique.

Qu'elle soit de nature récréative spécialisée ou non spécialisée, ou encore corporative (d'affaires), on a tendance à présumer que cette clientèle est en général friande de musique symphonique dite « légère », un peu à la manière des goûts des publics fréquentant les théâtres d'été. Tout comme au théâtre cependant, les choses ont, sous cet aspect, tendance à évoluer au Québec, ce depuis une trentaine d'années.

Ainsi, s'il est évident que les concerts donnés sous les kiosques ou les chapiteaux, en plein air ou dans les parcs commandent en général des musiques fleurant bon l'été, le soleil et les pâquerettes, il frappe

aussi les sens que la province s'est dotée, depuis les années 1980, de festivals musicaux d'été de renommée internationale : Festival de Lanaudière, Festival du Domaine Forget, sans oublier celui du Centre d'Arts d'Orford, qui a précédé les deux premiers d'une bonne vingtaine d'années. De fait, ceux-ci sont à l'origine du public qu'on peut qualifier de « spécialisé ».

Or le même phénomène se produit, à échelle réduite, sur le territoire de la VHSL. D'un côté, les concerts dans les parcs ou sur les chemins et routes champêtres des MRC Haut-Saint-Laurent ou des Jardins-de-Napierville, où les prestations de musique se limitent à un répertoire populaire dédié à un public non spécialisé ; de l'autre, les Maison Trestler et Club de musique de chambre de Hudson, lesquels ne rechignent pas à présenter, durant leurs saisons d'été, des programmes de musique de chambre plus évolués stylistiquement parlant, ce pour les besoins de leurs publics spécialisés.

De cette analyse découle l'important principe suivant : l'OSVHSL, si tant qu'il s'engage dans la production de concerts touristiques, doit pouvoir adapter ses programmes de concerts à chacun des profils de clientèles auxquelles il pourra avoir affaire.

S'il s'agit d'un public corporatif évoluant dans un cadre privé (Centre de Congrès de Salaberry-de-Valleyfield, par exemple), on assumera que l'orchestre répondra, au chapitre du répertoire interprété, à des demandes visant la satisfaction d'une majorité de convives. Concert d'été au Parc Delpha-Sauvé ? Une musique plus légère sera certainement de mise, ce pour le plaisir d'un public non spécialisé, âgé de 7 à 77 ans. Dans la perspective d'une invitation de la Maison Trestler à participer à sa série estivale de musique de chambre, la prestation de pièces de haut calibre ne sera pas écartée.

En un mot comme en mille, l'OSVHSL doit *moduler* son produit selon chaque situation ou clientèle avec laquelle il a à composer, le tout dans les limites de son mandat initial.

Prix

La nomenclature des coûts exigés aux différentes clientèles citées plus haute se fait à l'avenant de la nature de ces dernières. S'il s'agit d'un public corporatif, un forfait de type écrémage est certainement possible. Dans le cas des publics de parcs ou de routes champêtres, on parle encore ici de forfait, cette fois de style concurrentiel, généralement assumé par la ville ou l'organisme qui le produit : il est en effet rarissime que les spectateurs de ce genre de concerts assument quelque frais que ce soit lorsqu'ils y assistent⁶³. Quant aux prix d'entrées des festivals musicaux plus spécialisés, ils varient de 20 \$ (Hudson) à 25 \$ (Trestler) ; une harmonisation au plus près de ces figures semble ici incontournable.

Distribution et promotion

La programmation de saisons ou de performances dédiées au public non-spécialisé se fait presque exclusivement en collaboration avec les municipalités ou organismes touristiques qui les produisent — Parc Delpha-Sauvé et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield ; Parc historique de la Pointe du Moulin et la SODEC ; Lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay et Parcs Canada — lesquelles s'occupent également de leur promotion. Le principe se répète dans le cas des diffuseurs spécialisés. Quant aux organisateurs de congrès, ils n'ont qu'à s'occuper de la diffusion de la prestation, celle-ci évoluant à circuit fermé.

⁶³ Il faut par contre bien prendre conscience que, dans ce cas précis, il ne s'agit que d'une activité gratuite parmi d'autres qui ne constitue pas, pour l'OSVHSL, une stratégie de développement de nouveaux publics. Ainsi, toujours selon la Knight Foundation : « Free programming and outreach do not turn people into tickets buyers. If the Knight program dispelled one myth, it was the long-axiom that the way to develop new ticket buyers was to give them free tickets or programming. »

Bien sûr, il s'agit aussi pour l'OSVSHL de développer un plan de communication en partenariat avec ces diffuseurs et organisateurs, de même qu'avec Tourisme Suroît, qui appuie l'orchestre depuis ses débuts. Créer également des trousseaux d'informations qui incluent les dates et détails des saisons régulières et estivales de l'orchestre, ainsi que des photos et renseignements sur les objectifs de l'organisme. Le tout doit être distribué dans les centres touristiques, marinas et hôtels de la VHSL, de même que dans les agences touristiques de Montréal. L'ensemble de ces informations doit également être diffusé sur le site web de l'OSVSHL.

Deuxième objectif : convaincre et faire contribuer

Pour ce deuxième objectif, nous nous attarderons aux stratégies et tactiques de positionnement, de prix et de promotion du produit puisque en ce qui le concerne, l'élément distribution de la composition commerciale s'avère sans objet.

MARCHÉS II et III : GOUVERNEMENTAL ET FINANCEMENT PRIVÉ

STRATÉGIES

Positionnement de produit

Le projet de l'OSVSHL s'inscrit à titre d'élément de développement culturel au sein de la VHSL, secteur jugé prioritaire à la fois par le MCCCCF et la CRÉ VHSL, ce depuis 2006⁶⁴.

De par sa nature d'organisme de production dédié à la *totalité* du territoire auquel il se rattache, l'OSVSHL résout au moins une de ses problématiques principales, à savoir celle de son « insuffisance d'équipements culturels⁶⁵ » au chapitre de la diffusion de musique classique instrumentale.

Il répond à également à un problème d'image de marque⁶⁶ qui contribue à une certaine perclusion socio-économique des trois MRC situées aux extrémités sud et est de la VHSL.

Prix (financement privé : commandite d'entreprises)

Stratégie d'écramage, attendu qu'un orchestre symphonique est un puissant instrument de standing corporatif et que sa concurrence directe, en terme d'orchestre professionnel classique implanté dans la VHSL, s'avère inexistante.

Promotion

Faire connaître l'OSVSHL à *toutes* les instances politiques et gouvernementales de la VHSL, de même qu'à ses milieux d'affaires et corporatifs⁶⁷.

⁶⁴ *Diagnostic de la culture*, CRÉ VHSL, p. 4.

⁶⁵ *Ibid. supra*, p. 8.

⁶⁶ *Plan stratégique de développement socioéconomique et durable, Ville Salaberry-de-Valleyfield*, Genivar, mai 2007, p. 206.

⁶⁷ Le travail est bien amorcé, eu égard aux lettres de recommandation générées par plusieurs des têtes d'affiches de ces milieux, cf. annexe 2.1 – Lettres d'appuis.

TACTIQUES

Positionnement de produit

Le mot « développement » s'avère sans doute l'un des termes les plus chéris et les plus utilisés par les classes politiques et corporatives décrites au chapitre V du présent document.

À titre de vecteur d'un art dont il prouvé qu'il surpasse tous les autres sous les aspects des apports intellectuels, cognitifs et affectifs, l'OSVHSL se veut puissant outil de développement — dans le sens où l'entendait le Premier ministre sortant Bernard Landry, lors de son allocution au premier forum culturel de la VHSL, le 8 juin dernier 2009.

Ainsi, selon M. Landry, aucune des sociétés parmi les plus évoluées et les plus dynamiques de la planète ne passe à côté de sa donne culturelle, *a fortiori* en ces temps de tourisme culturel, d'accession à des standards élevés de qualité de vie et de création de richesse dont l'épicentre se situe au niveau des *idées* plutôt que celui du matériel ou de l'huile de bras.

De cela, les classes politiques et d'affaires sont, par conviction ou par déformation professionnelle, de plus en plus conscientes, étant à la fois l'affût de ces tendances nouvelles et grandes consommatrices de celles-ci.

Dans ce contexte de recadrage socio-économique, auquel la VHSL n'échappe pas, le projet de l'OSVHSL semble particulièrement en phase et bien adapté. Ce dernier doit cependant n'avoir cesse de se faire le héraut dudit nouveau paradigme, pour son bien comme pour celui de la communauté qu'il entend desservir.

Prix

Une approche personnalisée à l'endroit des commanditaires potentiels, dont les besoins sont au centre du processus de commandite, est de mise. Une grille de prix et une liste d'avantages font partie de l'offre, laquelle doit se démarquer par son originalité et ses caractéristiques croisées.

Promotion

En sus des gestes de représentation effectués par ses représentants autorisés (promoteur, agent de développement, DA ou DG), l'OSVHSL entend utiliser les six outils suivants — la nomenclature ne prétend pas être exhaustive — afin de rejoindre et de convaincre les importantes clientèles que constituent les marchés gouvernementaux et de financement privé de la pertinence socio-économique et culturelle du projet OSVHSL, et de l'importance d'y contribuer et de le financer :

1. Le **plan d'affaires**, contenant les paramètres et renseignements nécessaires afin que ses lecteurs se fassent un tête éclairée des enjeux, visées et coûts du projet ;
2. Le **dossier de présentation**, qui est un résumé du plan d'affaires ;
3. Le **dossier de commandite**, à l'usage du marché du financement privé. Ce dossier inclus les description et charte des coûts et surtout, des avantages reliés à une commandite à l'endroit de l'OSVHSL ;
4. Des **pages web spécialisées** à usage exclusif ou réservé, appuyant les susdits outils ;
5. Les **demandes de subventions** requises par l'une ou l'autre de ces instances publiques ou privées ;
6. Des **billets de faveur** aux concerts réguliers ou spéciaux, incluant les **réceptions** leur étant afférentes.

Contrôle

La distribution d'un sondage auprès du grand public permettra de connaître le pourcentage de résidents de la région qui reconnaît l'existence d'un orchestre symphonique dans la région.

La vérification du nombre de trousseaux d'informations, dépliants restant chez les centres touristiques, marinas et hôtels de la VHSL, de même que les agences touristiques de Montréal permettra de connaître le nombre de personnes qui furent intéressés par les informations distribuées.

Une vérification des statistiques *click* permettra de connaître nombre de personnes qui ont visité le site web, tout en suivant le chemin de référencement le plus fréquenté.

Un registre de l'assistance, lors de chacun des spectacles, sera tenu afin de mesurer le nombre d'unités vendues (billets), eu égard aux données de répartition territoriales de chaque public atteint. Dans un deuxième temps, on distribuera des sondages dans lesquels il sera demandé à ce dernier de spécifier la nature de la publicité qui l'a incité à assister au concert.

Pour le volet éducatif et muséal, il est proposé de parler directement avec les professeurs et conservateurs afin d'obtenir leurs commentaires et suggestions.

Un tableau de bord sera tenu par l'administration de l'orchestre afin de suivre l'évolution des activités marketing. Ce tableau contiendra les indicateurs qui seront nécessaires aux stratégies subséquentes de l'orchestre, notamment pour faire des propositions aux marchés gouvernementaux et partenariaux.

Plan de contingence

Lors de l'application du plan marketing, les gestionnaires de l'orchestre procéderont régulièrement à des évaluations qui permettront de déterminer si la révision des stratégies est nécessaire. À ce moment, des modifications seront apportées à chacune des stratégies, selon l'analyse. Toutefois, les ajustements se feront conséquemment aux résultats obtenus.

VIII. PRÉVISIONS FINANCIÈRES

En guise d'introduction à ce chapitre des PRÉVISIONS FINANCIÈRES, il vaut la peine de souligner que, sur la totalité d'un budget de fonctionnement donné, le CALQ constate, au chapitre des revenus d'une entreprise de production de musique classique, la ventilation suivante⁶⁸ :

- **43 %** des intrants proviennent de **sources gouvernementales** : 5 % des municipalités et régions, 27 % du provincial et 11 % du fédéral ;
- **30 %** dérivent des **revenus d'exploitation** (billetterie, produits dérivés, etc.) ;
- **27 %** sont issus du **financement privé**.

Qui plus est, la proportion des revenus provenant des paliers gouvernementaux augmente à **64 %** (50 % de Québec et le reste à l'avenant) dans le cas d'entreprises culturelles dont le **budget de fonctionnement est inférieur à 250 000 \$**.

Le même organisme estime par ailleurs qu'une moyenne de 65 % du budget des entreprises s'occupant d'arts de la scène est dévolu aux postes de création, production et diffusion *versus* 35 % pour la gestion, tandis que 45 % d'entre elles déclarent des déficits d'exploitation⁶⁹.

DÉPENSES

Les dépenses de l'OSVHSL sont modulées par plusieurs facteurs, dont certains ont été évoqués en pages 8 et 10 du chapitre 4 du présent document. Il n'est pas inutile d'en rappeler certains points ici :

- *À brève échéance, les termes de l'entente convenue avec Colval garantissent un toit, de même qu'un local, un ordinateur, des services de téléphonie, de courrier et de reprographie de base au bureau de l'OSVHSL.*

Ces éléments font généralement partie de ce qu'on appelle les « coûts fixes » d'une entreprise et l'OSVHSL peut se compter privilégié d'en pouvoir bénéficier.

Par contre, afin de réduire au maximum les dépenses reliées à la production d'« événements prototypals discontinus » que constituent les concerts de musique classique et dans le but de donner une chance à l'OSVHSL de prendre son envol, la presque totalité des dépenses restantes reliées à l'orchestre été pensée en terme de « coûts variables », à un tel point qu'il ne serait pas inexact de qualifier cette approche de structure de dépenses à « géométrie variable ».

Cela signifie notamment que le personnel artistique et administratif de l'entreprise est engagé à contrat, c. à d. payé à l'événement. Si ce statut de pigiste n'est pas courant dans les milieux administratifs, il l'est tout à fait chez les artistes. Pour refaire référence au chapitre 4 :

- *Daniel Constantineau est payé d'après les tarifs de la guilde lorsqu'il agit à titre de chef d'orchestre et par un montant forfaitaire de 9 000 \$ par programme — peu importe le nombre de concerts qui s'y rattachent — pour son travail de directeur général et artistique. Loin de constituer une accumulation indue de pouvoirs, cet amalgame provient de la volonté de réaliser des économies d'échelle — de l'ordre de 40 à 50 % — au chapitre des salaires habituellement reliés à ces postes, ce dans un contexte de démarrage.*

⁶⁸ Constats du CALQ, n° 19 – Avril 2009, pp. 14 à 16.

⁶⁹ Constats du CALQ, n° 11 – Mars 2006, p. 4.

D'autre part, la connaissance de trois paramètres s'avère incontournable pour la bonne compréhension des coûts et revenus reliés à un orchestre :

1. le **nombre de musiciens** impliqués dans un programme donné , qui varie d'une œuvre à l'autre ;
2. le **nombre de programmes** montés ;
3. le **nombre de concerts produits à partir du même programme** (doublons).

Une variation de l'un ou l'autre de ces paramètres influe sur le bilan financier d'un orchestre.

Les dépenses sont réparties en sept grands postes, dont certains se déclinent en plusieurs sous-postes. En voici le détail :

1. Musiciens et production intra-orchestrale – coûts variables

- 1.1 Salaires des musiciens, chef, soliste, contractant et bibliothécaire
- 1.2 Location de salle de répétition
- 1.3 Achat ou location de matériel d'orchestre (partitions)
- 1.4 Allocation de déplacement (kms)
- 1.5 Location de timbales
- 1.6 Transport d'instruments

2. Diffusion et publicité – coûts variables

Le poste fait une moyenne des coûts de diffusion de Valspec (5 500 \$) et Ville de Châteauguay (3 500 \$). La location de l'Église Saint-Michel de Vaudreuil-Dorion revient quant à elle à 500 \$, mais la publicité n'est pas fournie, contrairement aux deux diffuseurs précédents.

3. Site web et autopromotion – coûts fixes

- 3.1 Virtu-ose (compagnie de conception de site web à Salaberry-de-Valleyfield) conçoit des sites web pour 2 500 \$. Leur hébergement pourrait se faire via le serveur de Colval, ou sinon par le biais de compagnies spécialisées, pour aussi peu que 60 \$ US par année, auquel il faut ajouter le coût d'un nom de domaine 12 \$ US/an .
- 3.2 Une brochure annuelle d'autopromotion sur papier glacé peut revenir à 3 500 \$.

4. Production déléguée – coûts variables

Contrat de 4 000 \$ pour 175 @ 200 heures de travail par programme.

5. Comptabilité – coûts mixtes

- 5.1 Contrat de 2 000 \$ pour 125 @ 150 heures de travail par programme (c.v.)
- 5.2 La vérification annuelle des états financiers est équivalente à 3 000\$ (c.f.)

6. Développement financier – coûts variables

Le poste de développeur financier s'autofinance par le biais de commissions à l'obtention de commandites d'entreprises.

7. Direction générale et artistique – coûts variables

Contrat de 9 000 \$ pour 300 heures de travail par programme.

REVENUS

Revenus d'exploitation

Pour l'instant, les revenus d'exploitation prévisibles se limitent à une projection d'un volume de 250 spectateurs par concert à respectivement 24, 28 et 32 \$ le billet, taxes incluses, dépendant de la grosseur de la formation impliquée.

Sources gouvernementales

Tel que mentionné en page 17 du présent plan d'affaires, plusieurs sources gouvernementales⁷⁰ peuvent être mises à contribution afin de subventionner l'OSVHSL.

Dans un premier temps, l'orchestre n'a d'autre choix que de frapper à la porte des instances régionales, lesquelles financent plus aisément des initiatives nouvelles — sans porte folio, donc — mais souvent porteuses et structurantes pour leurs territoires. Font partie de ces instances les entités suivantes :

- Municipalités
- MRC
- CRÉ VHSL
- CLD
- Députés provinciaux et fédéraux (enveloppes discrétionnaires)

Dans un deuxième temps — voire concomitamment, dans certains cas —, un appel à des organismes provinciaux et fédéraux est de mise. Voici les principaux d'entre eux :

- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- Ministère de l'éducation, des loisirs et du sport (MELS)
- Ministère du tourisme
- Emploi Québec
- Conseil des arts du Canada (CAC)
- Patrimoine Canada
- Développement des ressources humaines Canada
- Développement économique Canada

Financement privé

Mécénat personnel et d'entreprise, **commandites** et **dons de fondations** s'avèrent les quatre formes de cette veine subventionnaire, bien que seules les deux dernières existent au Québec.

Aux grandes compagnies et sociétés d'état d'envergures nationale ou provinciale qui disposent de programmes de commandites précis concernant les arts de la scène (Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec, banques et caisses populaires, compagnies d'assurances, compagnies de services financiers, compagnies aériennes, brasseries, distilleries, compagnies d'alimentation, compagnies de transformation de matières premières, médias, etc.), on doit ajouter le bassin de celles qui évoluent à l'intérieur de frontières de la VHSL.

⁷⁰ Outil d'autoévaluation des organismes membres, Conseil montréalais de la culture et des communications, p. 5

À cet égard, le répertoire du **Centre de recherche industrielle du Québec** (CRIQ) ne dénombre pas moins de **351 compagnies** aux chiffres d'affaires annuels dépassant les 3 M \$, c'est-à-dire dont les reins seraient assez solides afin d'épauler, par le biais de commandites ciblées, des OBNL avec lesquelles elles se sentiraient des affinités. Il serait fastidieux de les nommer toutes dans le cadre de ce plan d'affaires mais il est évident que cette liste sera dûment épluchée afin de servir de base aux recherches de commanditaires potentiels de l'OSVSHL.

La même remarque s'applique aux **fondations philanthropiques**, dont on trouve la liste dans le fameux répertoire publié par Le Centre québécois de philanthropie et au sein duquel on dénombre près de **230 fondations** intéressées par des donations au domaine des Arts et culture.

Ententes partenariales et bénévolat de l'idéateur et promoteur principal de l'OSVHSL

Les ententes partenariales triennales avec le Collège de Valleyfield et Valspec génèrent d'emblée leur part de revenus indirects, entre 4 et 6 % du budget total annuel, selon le scénario choisi. Pour sa part, les dépenses de Daniel Constantineau, idéateur et promoteur principal de l'OSVHSL, s'élèvent à environ 16 500 \$ par année depuis plus de trois ans, mais ne s'avèrent comptabilisées à aucun poste, puisqu'il s'agit de bénévolat.

Grilles prévisionnelles et chiffriers

Des concerts de **15, 19 et 38** musiciens coûtent respectivement **45 659, 48 534 et 61 956 \$** à produire, frais d'administration, de diffusion et de promotion — fixes ou variables — compris. Voilà pourquoi la répartition de ces coûts sur une saison de plusieurs programmes et concerts devient intéressante.

Dans cette optique, trois scénarios de saisons de 9 concerts sont retenus :

SCÉNARIO 1 : Trois programmes de concerts de 15 musiciens (orchestre à cordes), produits dans **trois villes différentes de la VHSL** - prix du billet : 24 \$;

SCÉNARIO 2 : Trois programmes de concerts aux formations de **15, 19 et 38 musiciens respectivement**, produits dans **trois villes différentes de la VHSL** - prix du billet : 28 \$;

SCÉNARIO 3 : Trois programmes de concerts de 38 musiciens, produits dans **3 villes différentes de la VHSL** - prix du billet : 32 \$

le tout à l'intérieur d'**une saison régulière d'un an**.

Cela nous donne **9 concerts** en tout, répartis entre 3 originaux et 6 doublons à chaque occasion. Les taxes sont incluses dans les figures sauf dans le total des dépenses où, conformément au mécanisme de retours de TPS et TVQ, ces dernières sont retranchées de 50 %. Les détails de ces dépenses et revenus sont relatés à l'annexe 6 du plan d'affaires.

SCÉNARIO 1 • TROIS PROGRAMMES / 9 CONCERTS / 15 MUSICIENS

Dépenses	\$	Revenus	\$
Salaires des musiciens, solistes, chef, bibliothécaire et contractant	70 689	Billetterie : 2 250 entrées — 250 par concert — à 24 \$ (30 %)	54 000
Production intra-orchestrale : partitions, salles répétitions, location de timbales, frais de déplacement et de transport d'instruments	11 568	Subventions gouvernementales espérées (50 %)	89 000
Direction générale et artistique	30 478	Subventions privées espérées (14 %)	24 500
Frais comptables, incluant la vérification comptable annuelle	10 159		
Frais de diffusion et de publicité	36 500	Partenariat Valspec (diffusion – 4 %)	8 000
Loyer, chauffage, tél., ordinateur, accès web et reprographie	2 368	Partenariat Collège de Valleyfield (loyer, chauffage, tél., ordinateur, accès web et reprographie – 1 %)	2 368
Frais de développement du site web et du matériel d'autopromotion	4 515		
Agent au développement et au marketing	20 000		
Totaux : 186 277 \$ – 50 % des taxes	178 100		177 868

SCÉNARIO 2 • TROIS PROGRAMMES / 9 CONCERTS / PANACHÉ DE 15, 19 ET 38 MUSICIENS

Dépenses	\$	Revenus	\$
Salaires des musiciens, solistes, chef, bibliothécaire et contractant	100 174	Billetterie : 2 250 entrées — 250 par concert — à 28 \$ (30 %)	63 000
Production intra-orchestrale : partitions, salles répétitions, location de timbales, frais de déplacement et de transport d'instruments	16 458	Subventions gouvernementales espérées (49,8 %)	104 000
Direction générale et artistique	30 478	Subventions privées espérées (16 %)	32 000
Frais comptables, incluant la vérification comptable annuelle	10 159		
Frais de diffusion et de publicité	36 500		
Loyer, chauffage, tél., ordinateur, accès web et reprographie	2 368	Partenariat Valspec (diffusion – 4 %)	8 000
Frais de développement du site web et du matériel d'autopromotion	4 515	Partenariat Collège de Valleyfield (loyer, chauffage, tél., ordinateur, accès web et reprographie – 1 %)	2 368
Agent au développement et au marketing	20 000		
Totaux : 220 652 \$ – 50 % des taxes	209 300		209 368

SCÉNARIO 3 • TROIS PROGRAMMES / 9 CONCERTS / 38 MUSIENS

Dépenses	\$	Revenus	\$
Salaires des musiciens, solistes, chef, bibliothécaire et contractant	145 839	Billetterie : 2 250 entrées — 250 par concert — à 32 \$ (27 %)	72 000
Production intra-orchestrale : partitions, salles répétitions, location de timbales, frais de déplacement et de transport d'instruments	24 125	Subventions gouvernementales espérées (49,8 %)	130 000
Direction générale et artistique	30 478	Subventions privées espérées (19 %)	49 000
Frais comptables, incluant la vérification comptable annuelle	10 159		
Frais de diffusion et de publicité	36 500	Partenariat Valspec (diffusion – 3 %)	8 000
Loyer, chauffage, tél., ordinateur, accès web et reprographie	2 368	Partenariat Collège de Valleyfield (loyer, chauffage, tél., ordinateur, accès web et reprographie - 1 %)	2 368
Frais de développement du site web et du matériel d'autopromotion	4 515		
Agent au développement et au marketing	20 000		
Totaux : 273 984 \$ – 50 % des taxes	261 111		261 368

Plan d'affaires conçu et réalisé par Daniel Constantineau - été/automne 2009, supervisé et révisé par François Vallée, conseiller en développement entreprises au CLD Beauharnois-Salaberry et Renaud Legoux, professeur en marketing aux HÉC-Montréal.

Ce plan a été approuvé et adopté par le conseil d'administration de l'OSVHSL lors de sa troisième réunion ordinaire, s'étant déroulée le 7 octobre 2009 à Salaberry-de-Valleyfield.

Version papier du 23 février 2010



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE DU HAUT SAINT-LAURENT

On joue votre avenir !

PLAN D'AFFAIRES

ANNEXES

Annexe 1 : Biographie du promoteur et fondateur principal et pièces afférentes.

Annexe 2.1 : Lettres d'appui – 2.2 : Lettres d'ententes partenariales.

Annexe 3 : Lettres patentes.

Annexe 4 : « Marginalité réduite pour musiciens à la page » — un article de Daniel Constantineau afin de mieux saisir l'importance du concept de musique interprétée sur instruments d'époque.

Annexe 5 : Tarifs de la Guilde des musiciens du Québec — extraits du Livre bleu, 2008.

Annexe 6 : Grilles Excel de prévisions financières.

Annexe 7 : Sources.



ANNEXE 1 : BIOGRAPHIE, RECOMMANDATIONS, REVUE DE PRESSE, PROGRAMMES

Véritable homme-orchestre, Daniel Constantineau compose depuis l'âge de seize ans. Ses premières œuvres sont créées au Camp musical de Lanaudière et constituent sa porte d'entrée au Conservatoire de musique de Montréal, qu'il fréquente de 1975 à 1985. Il y complète des maîtrises en écriture, analyse et direction d'orchestre, auxquelles s'ajoutent l'apprentissage de la clarinette, du piano, du chant et de la composition électro-acoustique.

En septembre 1987, il aborde la composition de musique de scène — télévision, radio, théâtre, cinéma — d'où émerge un catalogue d'œuvres qui se démarquent par leur diversité et leur originalité.

De 1985 à 1987, Daniel Constantineau se perfectionne en direction d'orchestre auprès de Charles Dutoit et de Serge Garant, devenant ainsi l'un des très rares québécois à être formé par ces deux maîtres. Boursier du Ministère des Affaires culturelles du Québec, il participe à la même époque aux stages de Tanglewood, du Domaine Forget et du Artsperience Conducting Symposium. En 2004 et 2006, il rejoint l'ensemble Tafelmusik de Toronto afin d'y recevoir les avis éclairés de Jeanne Lamon et d'Ivars Taurins en direction d'orchestre et de chœur baroque et classique.

En septembre 1996, il fonde l'Orchestre philharmonique du Grand Montréal (OPGM), une formation symphonique amateur de grand calibre qui connaît un succès immédiat, ce jusqu'à sa dissolution, en juin 2001. Les performances de l'OPGM suscitent des critiques élogieuses, ses programmes font les délices de ses musiciens et de son auditoire. Cette expérience le conduit à proposer, en 2008, la mise sur pied d'un orchestre professionnel dédié aux besoins culturels de la communauté de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, au sud-ouest de Montréal.

Il entreprend en janvier 2006 un certificat en journalisme à l'Université de Montréal, qu'il complète à l'automne 2008. Dans cette foulée, il réalise en 2007-2008 les Chroniques de l'envers du 4 @ 6 de CIBL Radio-Montréal, une série de 23 entrevues et de portraits portant sur les facettes cachées de l'univers de la musique classique à Montréal. En juin 2008, il se voit promu à titre de journaliste pupitreur surnuméraire au quotidien *Le Devoir*.

La piqûre des études et la nécessité de bien s'occuper de ses affaires l'incitent à s'inscrire à l'école des Hautes études commerciales, où son acceptation lui fait entamer une Maîtrise en gestion d'organismes culturels, en janvier 2009.

Finalement, Daniel Constantineau enseigne l'histoire, l'analyse, le chant choral et la musique assistée par ordinateur au Cégep de Valleyfield, près de Montréal, depuis août 2000.





«Je connais Daniel Constantineau depuis de nombreuses années. Daniel est un musicien talentueux et d'une musicalité exceptionnelle. Son cheminement au cours des années et les nombreux projets qu'il a menés à bien démontrent son grand enthousiasme et je vous le recommande vivement pour quelque poste qu'il convoiterait dans l'avenir.»

Charles DUTOIT, directeur artistique,
The Philadelphia Orchestra

«Je suis en mesure de témoigner de l'excellent travail que Daniel Constantineau effectuait lorsqu'il dirigeait des compositions de mes élèves, au Conservatoire de musique de Montréal. Ayant par la suite étudié la direction d'orchestre avec Charles Dutoit et Serge Garant, il a fondé en 1996 l'Orchestre philharmonique du Grand Montréal. Il est important de souligner l'enthousiasme et la détermination qui sous-tendent cet accomplissement; elles révèlent des qualités d'opiniâtreté qui inspirent confiance.»

Gilles TREMBLAY, compositeur

«Le premier atout de monsieur Constantineau est de savoir transmettre ses conceptions musicales à l'aide de sa gestique, laquelle est apte à soutenir de longues phrases avec intensité et chaleur. Ses répétitions sont bien planifiées et efficaces, ses aptitudes à communiquer avec les musiciens sont excellentes.»

Nurhan ARMAN, directeur artistique
Toronto Chamber Orchestra

«Je vous recommande hautement le chef d'orchestre sérieux et doué qu'est Daniel Constantineau. Il démontre des dons de chef et d'interprète et sait inculquer à ses musiciens un enthousiasme et une application mettant en valeur des musiques extrêmement complexes. Je puis attester de ses qualités de musicien professionnel. »

Clermont PÉPIN, compositeur

«C'est de main de maître que Daniel Constantineau réussit à inspirer et inciter au dépassement l'ensemble de ses élèves en classe chorale, dont la grande majorité ne dispose que peu ou prou de formation musicale à proprement parler. La structuration du cours Analyse et pratique musicales I et II, dont il est l'auteur, répond particulièrement bien aux objectifs et souhaits tant du département que de ses étudiants.»

Jean-Pierre LEDUC, coordonateur du département Arts et Lettres, Collège de Valleyfield

«Éblouissant, voilà l'adjectif qui nous vient à l'esprit après l'écoute de vos compositions. Écoute des plus agréables, qui nous a séduite dès les premières notes, pour finalement nous entraîner dans cet univers sonore si merveilleux que vous avez su créer. Votre talent est indéniable et nous avons rarement rencontré un compositeur aussi brillant.»

Pierre SCHWARZ, assistant-producteur, Vivatoon

«Vient ce moment, toujours émouvant pour moi, où Daniel, à son tour, me fait entendre ce qu'il a trouvé à dire avec sa musique que je n'avais pas dit. Et il me semble alors, et à chaque fois, que tout est dit. Daniel Constantineau est un grand musicien, d'une finesse et d'une délicatesse exceptionnelles. C'est sans réserve que je le recommande à quiconque veut tout dire.»

Réjean CHAYER, réalisateur



Spect'arts



La région sur le point d'avoir son orchestre symphonique

Par Mario Pitre

Plusieurs personnalités de la région travaillent depuis plusieurs mois à la mise sur pied d'un orchestre symphonique, dont les activités pourraient débuter dès 2010.

L'Orchestre Symphonique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent est né de la volonté du chef d'orchestre Daniel Constantineau, responsable des classes de musique au Collège de Valleyfield, qui pilote ce projet depuis avril 2008 en collaboration avec Jean-Pierre Leduc et Claudine Provost, de Valpeac. Le projet vise la création d'un ensemble musical de qualité professionnelle pour les territoires des cinq MRC de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, de Châteauguay à Naudren-Dorion, et dont le siège social sera situé à Valleyfield.

Dans la présentation fort détaillée que l'on retrouve sur le site www.danielconstantineau.com, M. Constantineau explique que l'orchestre comptera de 15 à 35 musiciens professionnels (cordes, vents et percussions). Au départ, il pourra présenter entre trois et cinq concerts par année.

L'OSVHSL se consacrera à l'interprétation de musique classique, empruntant aux répertoires symphoniques des époques baroque, classique, romantique, moderne et post-moderne.

Pour débiter ses activités, l'Orchestre devra vraisemblablement recruter ses membres dans la région métropolitaine, mais veut en arriver progressivement à mettre en valeur des musiciens issus du territoire qu'il représente.

Daniel Constantineau a déjà franchi plusieurs étapes dans ce projet culturel et obtenu l'appui de plusieurs personnalités, municipalités, organismes et du milieu des affaires de la région.

L'Orchestre a d'ailleurs élu son premier conseil d'administration qui compte Jean-Pierre Leduc à la présidence, André McVey à la vice-présidence, Jacques Lemieux au poste de trésorier, M. Constantineau au poste de secrétaire, de même que Gaetan Rousseau, Guy Lapierre, Daniel Kasselet et Claudine Provost.

Un concept unique
M. Constantineau souhaite que l'Orchestre Symphonique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent puisse posséder sa propre signature musicale; et cette signature, il la trouvera dans le concept unique du «jeu d'époque».

«... Autant que faire se peut, l'OSVHSL se propose de se donner en spectacle à la fois sur instruments d'époque, c'est-à-dire, dont la fabrication et le jeu respectent celui de périodes historiques anciennes: baroque, classique, romantique...»

Cette particularité, croit-on, procurera un produit culturel encore inexploité au Québec et pourrait ainsi faciliter l'appel à différentes sources de financement public et privé.

C'est d'ailleurs sur la mise en place de structures de financement, le recrutement de musiciens et le choix d'un site de répétition permanent que l'Orchestre orientera ses efforts au cours des prochains mois, avec l'objectif de présenter un premier concert en avril 2010.



Enseignant au Collège de Valleyfield, Daniel Constantineau pilote avec rigueur le dossier de l'Orchestre symphonique depuis plusieurs mois.

LE SOLEIL DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD SAMEDI 17 OCTOBRE 2009 43

Qui est Daniel Constantineau ?



MARIO PITRE
m.pitre@lesoleil.com

Si on peut affirmer que Daniel Constantineau est relativement peu connu dans la région, ce n'est pas du tout le cas au sein du milieu musical en général, où son talent et son dynamisme sont déjà fort reconnus.

Formé au Conservatoire de musique de Montréal, cet homme-orchestre s'adonne autant à la composition de musique qu'à la direction d'orchestre.

C'est d'ailleurs aux côtés de chefs réputés comme Charles Dutoit et Serge Garant qu'il a perfectionné son art dans les années 80, pour ensuite obtenir une maîtrise en direction d'orchestre. En plus d'avoir fondé et dirigé l'Orchestre philharmonique du Grand Montréal de 1996 à 2001, Daniel Constantineau a également complété l'an dernier un certificat en journalisme qui l'a mené à réaliser des chroniques musicales dans le quotidien *Le Devoir*. Il a de plus complété en janvier dernier un Diplôme d'études supérieures en gestion d'organismes culturels, aux Hautes Études Commerciales.

On a pu aussi le voir et l'entendre avec diverses formations musicales comme l'Orchestre de l'Université de Montréal, l'Orchestre des jeunes du Québec, au Domaine Forget, ou encore l'Orchestre du Conservatoire de musique de Montréal.

Suite en page 46

Suite de la page 45

À titre de compositeur, Daniel Constantineau a également fait sa marque en signant plusieurs thèmes musicaux, entre autres pour des productions télé comme *Jamais deux sans toi* et *Les Héritiers Duval, Rue l'Espérance* et *Un homme mort*.

On lui doit aussi de nombreux indicateurs radio et télé, musiques pour le théâtre et pour enfants.

Et la liste se prolonge ainsi sur d'innombrables réalisations.

Depuis 2000, il enseigne la musique au Collège de Valleyfield, où il a mis sur pied le Choeur du Collège en 2006.

Daniel Constantineau possède plusieurs cordes à son arc.



Place aux jeunes

191

[\[PAJ du Québec \]](#) | [\[PAJ Montréalégie \]](#)
 Sélectionnez la MRC

Qui sommes-nous
Services
Partenaires

AVANTAGES DE S'ÉTABLIR

- Accueil des nouveaux arrivants
- Politiques familiales
- Incitatifs financiers
- Qualité de vie

HISTOIRES À SUCCÈS

- Emploi
- Entrepreneurship
- Implication sociale et politique



À NE PAS MANQUER!

ACTUALITÉS MIGRATOIRES

RESPONSABLE PLACE AUX JEUNES
Beauharnois-Salaberry

[Voir tous les articles](#)

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Qu'ils peut réussir:

- Accueil des nouveaux policiers de la SQ en région**
- Crédit de taxes foncières à l'achat d'une résidence neuve**

[Voir tous les articles](#)

10/21/2009

La Vallée du Haut-Saint-Laurent sur le point d'avoir son orchestre symphonique

Plusieurs personnalités de la région travaillent depuis plusieurs mois à la mise sur pied d'un orchestre symphonique, dont les activités pourraient débiter dès 2010. L'Orchestre Symphonique de la Vallée du Haut Saint-Laurent est né de la volonté du chef d'orchestre Daniel Constantineau, responsable des classes de musique au Collège de Valleyfield, qui pilote ce projet depuis avril 2008 en collaboration avec Jean-Pierre Leduc et Claudéric Provost, de Valspec. Le projet vise la création d'un ensemble musical de qualité professionnelle pour les territoires des cinq MRC de la Vallée-du Haut Saint-Laurent, de Châteauguay à Vaudreuil-Dorion, et dont le siège social sera situé à Valleyfield.

Dans la présentation fort détaillée que l'on retrouve sur le site www.danielconstantineau.com, M. Constantineau explique que l'orchestre comptera de 15 à 35 musiciens professionnels (cordes, vents et percussions). Au départ, il pourra présenter entre trois et cinq concerts par année. L'OSVHSL se consacra à l'interprétation de musique classique, empruntant aux répertoires symphoniques des époques baroque, classique, romantique, moderne et post-moderne. Pour débiter ses activités, l'Orchestre devra vraisemblablement recruter ses membres dans la région métropolitaine, mais veut en arriver progressivement à mettre en valeur des musiciens issus du territoire qu'il représente. Daniel Constantineau a déjà franchi plusieurs étapes dans ce projet culturel et obtenu l'appui de plusieurs personnalités, municipalités, organismes et du milieu des affaires de la région. L'Orchestre a d'ailleurs élu son premier conseil d'administration qui compte Jean-Pierre Leduc à la présidence, André Mooney à la vice-présidence, Jacques Lemieux au poste de trésorier, M. Constantineau au poste de secrétaire, de même que Gaëtan Rousse, Guy Laperrrière, Daniel Kasabele et Claudéric Provost. M. Constantineau souhaite que l'Orchestre Symphonique de la Vallée du Haut Saint-Laurent puisse posséder sa propre signature musicale; et cette signature, il la trouvera dans le concept unique du «jeu d'époque.»

«...Autant que faire se peut, l'OSVHSL se propose de se donner en spectacle à la fois sur instruments d'époque, c'est-à-dire, dont la fabrication et le jeu respectent celui de périodes historiques anciennes: baroque, classique, romantique...» Cette particularité, croit-on, procurera un produit culturel encore inexploité au Québec et pourrait ainsi faciliter l'appel à différentes sources de financement public et privé. C'est d'ailleurs sur la mise en place de structures de financement, le recrutement de musiciens et le choix d'un site de répétition permanent que l'Orchestre orientera ses efforts au cours des prochains mois, avec l'objectif de présenter un premier concert en avril 2010.



Joanie Lanier
Responsable jeunesse
Beauharnois-Salaberry
Agent de migration
PAJ Beauharnois
71, rue Dufferin, Salaberry
des Vallées (Québec) J6C
1Y5
TÉL: 373-6767
Courriel

SÉJOURS
EXPLORATOIRES
EN RÉGION

C'est gratuit!

Inscris-toi maintenant >>>

Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent • ANNEXE 1 : Bio, recommandations, presse • Page 4 de 10



Chronique CD

Bruno Deschênes

De l'Amour au Choeur

Choeur de chambre de Rimouski

Label Musik, LM002CD, 2007, 68 m 50 s • www.labelmusik.com

Le Choeur de chambre de Rimouski, lauréat du Prix Étoile-Galaxie 2004 (Concours des chorales de Radio-Canada 2004), vient de lancer un deuxième CD qui, je crois, devrait attiser l'intérêt et la curiosité des chœurs de l'ACQ, surtout par son originalité. Leur premier CD, lancé en novembre 2003, présentaient des oeuvres classiques et des chants de Noël traditionnels (aussi chez Label Musik).

Ce CD contient des chants populaires, dont la plupart célèbres et ce, tant en anglais, en français qu'en espagnol, que ce soit *Je ferai un jardin* de Clémence Desrochers, *Aimons-nous* d'Yvon Deschamps, *Imagine* de John Lennon, ou encore *What a Wonderful World* popularisée par Louis Armstrong. À cela s'ajoute une chanson originale, *Frères*, signée Katia Lèvesque et Guy Lavigne.

L'originalité n'est pas tant dans le choix des chants que dans leurs arrangements même. L'instigateur de ce projet et son directeur artistique est Guy Lavigne, bien que ce projet soit un énorme travail d'équipe. Il fut demandé à douze compositeurs québécois de créer des arrangements inédits d'un répertoire qui peut paraître hétéroclite à prime abord.

Ces arrangements sont tout simplement excellents. Étant moi-même compositeur et arrangeur, je peux être parfois plus critique. Ici, aucunement ! Dès les premières notes, j'ai été saisi par la qualité de ceux-ci, la finesse dans la recherche des textures sonores et des timbres entre le chœur et les instruments. Nous pouvons entendre autant des pièces chorales proprement dites que des pièces avec solos, incluant une pièce instrumentale.



Pour l'occasion, le Choeur est accompagné du Quatuor à cordes Saint-Germain, des pianistes Luis Sarobe et Martin Roussel, de la harpiste Isabelle Fortier et du percussionniste Gabriel Dionne, sous la direction de Guy Lavigne. Les arrangeurs sont Roxanne Turcotte, Gilles Bellemare, Jacques Desjardins, Denis Dion, Mèlie Caron, Guy Lavigne, Jacques Faubert, Marie Pelletier, Alain Lalonde, Claude Laflamme, Daniel Constantineau et Ginette Bertrand. Tel qu'indiqué dans le communiqué de presse, le chœur et les musiciens désiraient faire redécouvrir ces oeuvres. C'est une réussite !

Un CD original *Made in Québec*, mais aussi *Made in Gaspésie*, qui, je l'espère, saura être incitateur d'autres projets similaires !

PHOTO: GUY LAVIGNE



L'une des scènes du prochain long métrage du réalisateur Jean-Claude Lauzon, *Station Nord*, dont la sortie est prévue en salles en décembre 2002. (7 Productions/Allegro Films)

QUATRE PAR QUATRE FILMS PRODUCTIONS
Snooze — Court métrage - 9 min. - PROD: Luc Déry, Joseph Hiliel - SCÉN/RÉAL: MONT: Stéphane Lefleur - TOUR: août 2001 - MAISON SERV: Vision Globale - SORTIE: nov. 2001 • (514) 845-4041

SCREEN MACHINE (LA MACHINE ÉCRAN)
La Dernière voix (La Ville sans fenêtres) — Court métrage - fiction - 35 mm - 10 min. - PROD: Valérie Truong, Anne Cusson, Julien Fontfrède, Karim Hussain - SCÉN/RÉAL: Julien Fontfrède, Karim Hussain - TOUR: du 14 au 16 septembre 2001 - PHOTO: Karim Hussain - MONT: Éric Lavoie - DESIGN SON: David Kristian - MUS: David Kristian, Teruhiko Suzuki - MAISON SERV: Vision Globale, Cowiec - SORTIE: janvier 2002 - ACT: Lexel Bacci • (514) 934-6191

SUMMER FILMS
Summer — Long métrage - fiction - comédie en anglais - 35 mm - PROD: Phil Price, Brandi-Ann Milbradt, Philis-

TAARNA STUDIOS
Virtual Actors Featuring "The Boxer" — Court métrage - animation - divertissement - IMAX - PROD/SCÉN/RÉAL: Pierre Luchapelle - PHOTO: Michel Téquière - DIR PROD/ANIM 3D: Alexandre Menard, Gregory Roy - DIR TECH: Jean-Jacques Maline - ASS PHOTO: Martin Gravel - RESP SYST: Maxime Bourassa - SORTIE: 2002 • (514) 844-8448

Z PRODUCTIONS/BLOOM FILMS
Station Nord — Long métrage - fiction - 35 mm - PROD: Daniel Morin, Pierre Gendron, Paul Allard - SCÉN: Denyse Benoît, Daniel Morin - RÉAL: Jean-Claude Lauzon - PHOTO: Serge Desrochers - DIR PROD: Carole Vaillancourt - CONC VIS: Michel Mansolais - DIR ART: Nicole Légaré - MONT: Claude Palardi - DIST: France Films - CAST: Lucie Robitaille - FIX: Tube Studio - CHEF FIX: Pierre Couture - SORTIE: décembre 2002 - ACT: Xavier Morn-Lefort, Catherine Florent, Genevieve Diery, Mikhalie Simard, Gaston Lepage, Louis-Georges Girard - MUS: Daniel Constantineau • (514) 274-8499

CINÉGRUPE/CREDO ENTERTAINMENT
A Wilderness Station (#202)
CIRRUS PRODUCTIONS/FILMS VISION 4
Collectivité Nouvelle (titre travail) (#203)
FILMGUARD PRODUCTIONS
Heist (#204)
FILMS VISION 4
La Mystérieuse Mademoiselle C. (#204)

GASPARGO FILMS
Riders of the Hidden Face (#204)
GO FILMS
Québec-Montréal (#204)
HIP TO THE MYTH PROD.
Hip to the Myth (#203)
PRODUCTIONS COCAGNE
Barbaloune (#204)
Vaillancourt, une vision des grandes oeuvres (#204)
SOMA PRODUCTIONS
Fata Morgana (#204)

TÉLÉVISION PROJETS

AD JIOC FILMS
Dieu et nous — Série - documentaire - 52 min. x 4 - PROD/RÉAL: Luc Cyr, Carl Leblanc - SCÉN: Luc Cyr, Carl Leblanc, Alain Charbonneau - TOUR: automne 2002 - PHOTO: Daniel Guy - MONT: Stanley Brown - SON: Stéphane Barsalou - RECH: Alain Charbonneau - MAISON SERV: La Mouze Tigrée Inc. - MUS ORIG: Anthony Rozantkov - DIFF: TQ
L'Heure de pointe — Série - documentaire - 52 min. x 2 - 60 min. - PROD/RÉAL: Luc Cyr, Carl Leblanc - SCÉN: Luc Cyr, Carl Leblanc, Alain Charbonneau - TOUR: septembre 2002 - PHOTO: Daniel Guy - CAM: plusieurs à déter. - MONT: Stanley Brown - SON: Stéphane Barsalou - RECH: Alain Charbonneau - MAISON SERV: La Mouze Tigrée Inc. - MUS ORIG: Anthony Rozantkov - DIFF: SRC, TQ

Roger Racine, Marc Renaud - SCÉN: Pierre Godin - RÉAL: Marc Renaud - TOUR: de septembre à décembre 2002 - PHOTO: à déter. - RECH: à déter. - DIFF: TQ
♦ — une biographie du célèbre politicien.

CINÉGRUPE IMAGES
Door to door — Série - fiction - 30 min. x 26 - LIÉU: Montréal - PROD EX: Robin Spry
Strange Tales — Série télé - fiction - PROD EX: Robin Spry - COP: Angleterre

CIRRUS PRODUCTIONS
Des brèves et des hommes — Série télé - documentaire - 60 min. x 6 - PROD: Jacques Blain - SCÉN: Marc Roberge - REALPHOTO: Charles Domingue - TOUR: du 20 mars au 20 septembre 2002 - DIR PROD: à conf. - DIFF: Canal D - PRÉPROD: mi-Fevrier 2002
Escaping — Série télé - fiction - PROD: Jacques Blain - SCÉN: Steve Galluccio, Emile Gaudreault - DIFF: SRC, CBC
Les aventures tumultueuses de Jack Carter — Série télé - fiction - 60 min. x 8 - PROD: Jacques Blain - SCÉN: Sylvia Luciani, Pierre Roberge -

CHRISTAL FILMS PRODUCTION
Gervé Roulet — Série télé - fiction -



LA PRESSE, MONTRÉAL, DIMANCHE 11 JUIN 2000

Un Schoenberg qui étonne et séduit

CLAUDE GINGRAS

Devenu récemment Orchestre Philharmonique du Grand Montréal, l'ensemble de quelque 40 musiciens formé en 1996 par Daniel Constantineau, et alors modestement appelé Orchestre Symphonique de la Communauté de Montréal, a des ambitions à la mesure de son nouveau nom : s'attaquer à Schoenberg et l'imposer à son public.

La deuxième Symphonie de chambre, que Schoenberg compléta en 1940 comme il l'avait entreprise 34 ans plus tôt, c'est-à-dire dans une tonalité précise, n'est pas, au catalogue de l'« inventeur » du dodécaphonisme, la partition la plus difficile à faire passer. Ses deux mouvements et 22 sur 23 minutes n'en requièrent pas moins une mise en place très précise et non sans difficulté pour un orchestre comme celui-ci, constitué d'amateurs, d'étudiants et d'ex-étudiants jouant tous bénévolement.

Or, ce Schoenberg redouté fut précisément le sommet de ce dernier concert de la quatrième saison de l'OPGM. J'ai pris, pour ma part, beaucoup de plaisir à toutes les composantes : la sonorité collective (occasionnellement assombrie par de légers écarts de justesse des violons), l'équilibre des groupes, la synchronisation des passages « à due », les timbres des vents, très sollicités ici (la trompette, le basson, la flûte au tout début), les dy-



Daniel Constantineau

namiques bien en relief, d'autres détails encore comme cette étrange phrase finale des cordes graves, et jusqu'à cette authentique couleur schoenbergienne faite de mystère et d'humour.

Il était manifeste que les répétitions avaient principalement porté sur la partition peu familière. De toute évidence, Daniel Constantineau aime beaucoup cette musique. Il l'a aussi fait aimer à ses musiciens et même à l'auditoire peu nombreux mais très attentif.

Attaquée vigoureusement, la *Haffner* de Mozart se poursuivit assez bien, malgré quelques problèmes d'intonation chez les

six premiers-violons insuffisants en nombre. Constantineau règle la controverse de la reprise au premier mouvement en ne la faisant pas, prend le menuet plutôt lentement (comme un vrai menuet !) et fait presque un arrêt avant le trio. Décisions défendables dans les trois cas.

Le *Double* de Brahms est confié à ses premiers-pupitres des violons et des violoncelles, Jean-Yves Chevrolat, natif de Lyon, et son aîné Peter Brown, du Kentucky, jouant tous deux de mémoire, respectent le discours continu où le violoncelle poursuit ce que vient de dire le violon, et vice versa. Quelques petites imperfections au passage, mais deux belles sonorités et deux musiciens sincères. Chez le chef, malgré d'étranges changements de tempo au finale, le sonclé de bien faire sonner l'orchestre sans perdre les solistes.

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU GRAND MONTRÉAL. Chef d'orchestre : Daniel Constantineau. Solistes : Jean-Yves Chevrolat, violoniste, et Peter Brown, violoncelliste. Samedi soir, Pollack Hall de l'université McGill.

Programme : Symphonie no 35, en ré majeur, K. 385 (« Haffner ») (1782) - Mozart. Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur, op. 102 (1887) - Brahms. Symphonie de chambre no 2, en mi bémol mineur, op. 38 (1906-1940) - Schoenberg.

LA PRESSE, dimanche 15 juin 1997

Plutôt bon, ce nouvel orchestre

CLAUDE GINGRAS

Je ne dirai pas que j'ai une hâte folle d'entendre le prochain concert de cette nouvelle formation qui porte le nom considérable d'Orchestre Symphonique de la Communauté de Montréal. Je ne dirai pas non plus que cette initiative constitue un ajout de toute première importance à la vie musicale montréalaise. Mais je ne dirai surtout pas que cet orchestre est mauvais ou même inutile, bien au contraire.

Le concert de débuts, hier soir, précédé d'une répétition publique la veille, a révélé un orchestre d'une indiscutable qualité. Il y a là des faiblesses, bien sûr, ce qui est normal chez un orchestre qui se produit pour la première fois en public. Pour l'instant, elles sont sans importance. Si elles persistent de concert en concert, alors on pourra dire que la situation est sérieuse. En fait, elle le fut presque hier soir, où la même erreur exactement s'est répétée à la reprise de *l'Inachevé*.

Parlons plutôt de ce qu'il y a de bon, puisqu'il y a surtout du bon dans cet orchestre. Le chef et fondateur Daniel Constantineau, 41 ans, a travaillé la composition avec Serge Garant et la direction avec Charles Dutoit et il a fait des stages à Tanglewood. Ce qu'il a obtenu de ses 55 musiciens amateurs d'âges variables — « amateurs » au sens de « n'ayant jamais fait, ou ne faisant plus, ou ne faisant pas encore partie d'ensembles professionnels » — est le fait d'un musicien éminemment respectable à tous égards.

Au départ, son irréprochable sens rythmique, illustré par une direction précise et attentive, permettait à l'orchestre de maintenir un discours libre et naturel du commencement à la fin de chacune des sélections du programme, et ce à travers les petits problèmes qui surgissaient au passage : une attaque ratée, une note égarée, un ac-

cord des vents très faux, des cors qui s'embourbent, un déséquilibre donnant l'impression qu'il manque un instrument, un problème de synchronisation chez les groupes de cordes. Bien des problèmes, dira-t-on. Certes, mais passagers.

Car ces mêmes cordes ont su jouer avec une justesse et une plénitude de son étonnantes les très longs passages où elles suivent à peu près toutes le même dessin mélodique. Par exemple, de *Peer Gynt*, cette *Mari d'Åse* qui était non seulement belle à écouter mais révéla chez le chef un interprète sensible. Même chose dans le crescendo dramatique sur lequel il termina le premier mouvement de *l'Inachevé*. Les portamentos qu'il introduisit à la fin de la *Chanson de Söweig* sont plus discutables cependant. J'accepte davantage l'absence du contrebasson de *Ma Mère l'Oye* : il fut impossible de trouver un instrument et le basson qu'on entendit à la place possédait une qualité assez voisine de l'original.

Le nouvel orchestre n'était pas aidé par la salle de concert trop petite et au plafond trop bas où il se produisait. Les roulements de timbales y créaient une gêne sursurcharge sonore. La saison prochaine, l'orchestre jouera ailleurs, probablement à Claude-Champagne. Trois concerts sont annoncés et, parmi les œuvres, *l'Erica* de Beethoven, rien de moins.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre : Daniel Constantineau. Concert de débuts, samedi soir, Salle du Personnel de l'école Vincent-d'Indy.

Programme : Ouverture de l'opéra *Le Nozze di Figaro*, K. 492 (1786) - Mozart. Suites opp. 46 et 55 (1888 et 1891) de la musique de scène de *Peer Gynt* - Grieg. Suite du ballet *Ma Mère l'Oye* (1908-12) - Ravel. Symphonie no 8, en si mineur, D. 759 (*Inachevé*) (1822) - Schubert.



VOIR, le 12 juin 1997

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE MONTRÉAL

Bonne note

L'Orchestre symphonique de la communauté de Montréal donne son premier concert. Son chef DANIEL CONSTANTINEAU nous parle de cette nouvelle formation.

Dominique Olivier

Il faut d'abord s'assurer à Montréal la mise au monde d'un nouvel orchestre. Un acte, diraient-ils, qui n'est pas facile. Il faut d'abord...

en beaucoup de choses positives et on peut se dire, le positif, c'est que le résultat a été intéressant, qu'on va interpréter en concert le répertoire prévu, et qu'on a toujours 55 musiciens dans l'orchestre.

Tout s'explique lorsqu'on examine de plus près la composition de l'orchestre. Le portrait-robot du membre n°1 il y en a quatre, selon Daniel Constantineau. «Il y a d'anciens professionnels qui ont laissé la carrière pour faire autre chose, s'occuper de leur famille, par exemple. Il y a des jeunes qui sont en cours de formation, et ceux qui ont terminé sans avoir pu trouver une place dans un orchestre professionnel. Ils se retrouvent sur l'OSCM pour travailler le répertoire d'orchestre et se mettre dans un contexte de performance, qui les prépare à faire face aux auditions. Et, finalement, il y a ceux qui ont une bonne formation, mais qui ne feront jamais métier de musicien... Voilà les quatre catégories qui forment cet ensemble où réside une solution

suffisante, selon son chef. La variété des âges et des motivations était plus une caractéristique qu'un inconvénient.

On retrouve donc, dans cet orchestre, d'anciens membres de l'OSM, de l'Orchestre métropolitain ou de l'OSQ à la retraite, ainsi que de tous les jeunes musiciens fraîchement du Conservatoire ou des facultés de musique. Au total, nous de même, une marche avec difficulté à ajouter. «J'ai un orchestre discipliné, j'ai vraiment «professionnel», se réjouit Constantineau. Pourtant, certaines difficultés restent à aplatiser en ce qui a trait à l'uniformité du niveau. «C'est clair au début, dit les auditions, j'essaie en concert en live, et j'ai réussi à le respecter. Mais certaines sections sont plus faibles que d'autres, c'est une réalité avec laquelle il faut composer».

Très satisfait de ses bois et de ses cuivres, dont beaucoup possèdent facilement entrer dans des orchestres professionnels, le chef a encore de la difficulté avec quelques accords violons et violoncelles, des instruments dont on ne joue pas que le dimanche... sans en parler séparément.

Une affaire de cœur

Sur une centaine de personnes ayant passé l'audition, plus de la moitié ont été retenues, ce qui est déjà une bonne moyenne. Constantineau souhaite agrandir son effectif, et passer à un orchestre de 70 musiciens, en augmentant les sections de cordes. Il se réserve qu'il faut connaître l'orchestre à plus de gens.

Une musique qui s'impose, insiste le directeur artistique, et son devoir serait comme les membres potentiels, c'est que son orchestre n'a rien à voir avec l'Orchestre de CAMM. Cet ensemble, assure-t-il aussi, fonctionne sur une base complètement informelle. Il y a beaucoup de gens qui veulent faire plus



Daniel Constantineau. «Il a fallu mettre des bâches assez serrées pour que les gens s'adaptent que c'était sérieux.»

que ça», témoigne Constantineau, qui en sait quelque chose.

En vu du premier concert officiel de l'Orchestre de la communauté de Montréal, certains ont pu le trac. Tout bien considéré le chef lui-même. Ce musicien formé en direction d'orchestre au Conservatoire de musique de Montréal, surtout connu comme compositeur... Il a écrit un grand nombre de trames sonores pour la télévision et le cinéma... révisé de pouvoir diriger un jour. «C'est l'accomplissement d'un rêve que j'ai mis sur la glace. «Si les orchestres symphoniques sont fermés aux instrumentistes, ils le sont d'autant aux chefs. C'est pourquoi j'ai voulu me former par moi-même. En effet, si l'on se donne la peine de former des interprètes et des chefs, il faudrait avoir des outils sociaux pour les laisser s'exprimer.»

Comblé par sa part, Daniel Constantineau voit dans ce type de formation instrumentale une avenue de solution possible à certains problèmes. «C'est une structure qui pourrait probablement, à long terme, prendre le relais des orchestres symphoniques qui ont de la difficulté à survivre. C'est un orchestre insaisissable, mais on peut aussi

s'accomplir. Puisque les places sont extrêmement limitées, c'est une formule qui a de l'intérêt parce que les gens ne voudront pas lâcher la serviette.»

Le programme du premier concert est composé de l'ouverture des Noces de Fauré de Mozart, des deux suites orchestrales de Peter Gynil de Grieg, de la suite Ma mère l'Oye de Ravel, et de la Huitième Symphonie d'Haydn de Schubert. La veille, une italienne (répétition générale) présidera le concert, afin de briser la glace et de permettre au public de jeter un œil sur les petits secrets du travail orchestral. Une tradition perdurera que Daniel Constantineau compte bien réhabiliter pour tous les concerts de l'Orchestre de la communauté de Montréal. Au fait, le prochain concert est prévu pour décembre 1997, et on sait déjà qu'il y aura, au programme, la Symphonie héroïque de Beethoven.

L'audience a lieu le vendredi 13 juin à 19 h 30, au coût de \$8 le concert du samedi 14 juin est à 20 \$ (75). Les deux événements prennent place à l'École Vincent d'Indy.

Voir calendrier Classique

MUSIQUE CLASSIQUE

Bérangère auditionne



Ce n'est pas «un autre orchestre» en quête de méga-subsidations. Ce n'est pas un autre Orchestre symphonique de Montréal, ni un autre Orchestre métropolitain. C'est l'Orchestre symphonique de la Communauté de Montréal, né dâ désir de musiciens de se réunir pour le simple plaisir de la chose.

Louise Leclerc Le Devoir

Petit mois de janvier de misère, grosse tempête de verglas. Qu'importe, ce jour-là, il aurait pu tomber n'importe quoi, Bérangère Boisvert aurait tout de même fait la route Saint-Damase—Montréal. C'était ce jour-là ou jamais quand on n'a plus 25 ans et qu'on veut faire de la musique plutôt que de jouer au bingo, les auditions, ça ne court pas les rues.

Vous vous souvenez des troitros cet hiver? Bérangère Boisvert, elle, en a vu un de très près quand elle s'est retrouvée par terre avec son violon à la sortie du métro. Elle a tout de suite vu que quelque chose n'allait pas avec son bras. Du plus piètre état encore de son violon, elle ne s'est rendu compte qu'en pleine audition. Tout ça pour dire qu'elle n'était pas nerveuse à son arrivée au conservatoire, simplement un peu... diminuée.

Seulement, quand on l'a avertie que le résultat ne lui parviendrait par la poste que quelques semaines plus tard, ça n'allait plus du tout. C'était oui, c'était non, d'accord, mais c'était tout de suite.

Cela faisait des mois qu'elle avait entamé ses démarches. Lors de ses hivers passés en Floride et par l'entremise du high school de Miami où elle étudiait l'anglais, elle avait appris par son professeur mélomane que des retraités du coin avaient formé un orchestre d'amateurs à Deerfield.

L'été passé, sur le parvis de Notre-Dame, elle avait même apostrophé Charles Dutoit en plein festival Mozart pour lui demander si un ensemble similaire existait ici.

C'est ainsi qu'elle s'est présentée éclopée et trempée à son audition. Et la réponse, alors? Vu «son expérience» (elle a déjà été dans la section des premiers violons il y a quelques décennies et elle a enseigné pendant dix ans), elle a été acceptée. «Pour faire de la musique, pour me présenter aux répétitions toutes les semaines, ça me fait faire 175 kilomètres depuis Saint-Damase.»

Saint-Damase...? «Au beau milieu des champs, entre Saint-Hilaire et Saint-Hyacinthe.» Ah oui, ce Saint-Damascène.

Depuis, Bérangère siège aussi au conseil d'administration de l'Orchestre, est devenue amie avec la première violoncelliste, une Ukrainienne qui vient aux répétitions avec ses deux fillettes.

Le tout nouvel Orchestre symphonique de la communauté de Montréal compte donc quelques retraités, quelques anciens de l'OSM, de l'Orchestre métropolitain et de l'Orchestre symphonique de Québec auxquels s'ajoutent quantité de professeurs de musique, d'étudiants ou de musiciens à la recherche d'un emploi rémunéré. Au total, 55 musiciens de tous horizons (dont 25 cordes), entre 15 et 67 ans (vous connaissez maintenant la doyenne), 60 % de femmes, 40 % d'hommes.

Bien qu'amateur, le nouvel ensemble se défend d'être un «orchestre en jeans»: aucune des personnes choisies n'avait remis son instrument et tous possèdent une solide formation musicale. Et gare à ceux qui s'aviseraient de rater trop d'auditions hebdomadaires: la porte n'est jamais loin!

Le niveau? Inégal, à en croire le directeur artistique Daniel Constantineau. «Il faut prendre garde de ne pas dépasser un certain niveau parce que certains ne suivraient plus. On ajuste notre répertoire en conséquence.»

Celui du premier concert, donné samedi à 20 h à l'École Vincent d'Indy (828, chemin de la Côte Sainte-Catherine) sera composé de l'ouverture des Noces de Fauré de Mozart, des suites de Peter Gynil du Norvégien Edvard Grieg, de la suite de Ma mère l'Oye de Ravel et de la Huitième Symphonie de Schubert. Le prix des billets est fixé à 7 \$ et.



Musique classique

VOIR, 3 au 8 janvier 1997

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE MONTRÉAL

Violon d'Ingres

Avec la fondation de l'Orchestra symphonique de la communauté de Montréal, il y aura maintenant une voie pour ceux et celles qui ont toujours rêvé de vivre leur passion au grand jour.

Dominique Olivier

Montréal possède déjà deux orchestres professionnels, plusieurs orchestres de jeunes, institutionnels ou non, ainsi qu'une grande quantité d'orchestres de chambre. Pourtant, un créneau restait encore inexploité du côté francophone, celui de l'orchestre formé de musiciens non professionnels ayant reçu une formation musicale sérieuse et s'adonnant toujours à un instrument. Si on compare la profusion de chorales d'amateurs — ainsi que la rareté des chorales professionnelles — à la quasi-absence d'orchestres amateurs à Montréal, on se dit qu'il y a certainement beaucoup à faire de ce côté. Pourtant, la raison de cette proportion larsse est simple. En choeur, on demande un chef, des voix, des partitions et beaucoup de bonne volonté. Un orchestre nécessite des instruments, des déplacements compliqués — dans le cas des contrebasses, entre autres —, des lutrins et l'éclairage adéquat, un lieu vaste pour loger tout ce beau monde, car on peut difficilement se taper sur son valisot lorsqu'on joue du tuba, et, finalement, bien sûr, un chef compétent.

Mêlée toutes les difficultés pratiques à surmonter pour organiser une activité de ce genre, le chef d'orchestre, compositeur et arrangeur montréalais Daniel Constantinneau a décidé de mener la main à la pâte et de donner vie à un orchestre formé de violons amateurs sériels, spécialement en anticipation avec les aînés de la vie professionnelle ont menés ailleurs que dans la profession musicale à plein temps. En effet, nombreux sont ceux qui n'ont pu poursuivre dans la voie qu'ils avaient choisie, ne pouvant en vivre décemment. On le dit fréquemment ces temps-ci, le nombre et la qualité des institutions d'enseignement musical ont fait surgir sur le marché du travail une grande quantité d'intéressés après à la profession musicale, mais d'orientations allées, finies de débouchés. L'Orchestra symphonique de la communauté de Montréal leur permettra de partager leurs compétences et leur passion en participant à une véritable saison musicale au sein d'un grand orchestre, avec répétitions et concerts, le tout dans l'esprit d'un loisir de qualité.

Son nom, Orchestra symphonique de la communauté de Montréal, est lié à son

mandat de promouvoir la musique symphonique au sein de la communauté. La Chapelle historique du Bon Pasteur, que nous avons bien fallu voir disparaître il n'y a pas si longtemps, s'associe de manière étroite à l'OSCM en le parrainant, à l'instar de la Ville de Montréal et de plusieurs autres partenaires. Au chapitre du répertoire, on mentionne dans le dépliant les œuvres qui pourraient être abordées au cours de la première saison: la 39e symphonie de Mozart, l'Ouverture Coriolan de Beethoven, la 8e symphonie de Schubert, la 3e symphonie de Schumann, les suites Peer Gynt de Grieg, le prélude des Maîtres-chanteurs de Wagner, Ma mère l'Oye de Ravel et Piquer de Serge Gagnon. Du sérieux, quoi! On parle également de musiques de films et de séries télévisées, puisque le chef lui-même, Daniel Constantinneau, en compose.

Déjà doté d'une charte et d'un conseil d'administration, l'OSCM est en phase active de recrutement, en vue d'activités commençant dès le début de février. Tous les postes sont ouverts: cordes, bois, cuivres, percussions, harpe, piano, mais ceux-ci devront être comblés dès le 24 janvier. Si vous êtes intéressés, vous pouvez obtenir des renseignements en appelant au (514) 872-2014. Faites vite! Les demandes devront parvenir avant le 10 janvier à la Chapelle historique du Bon Pasteur. Des auditions y auront lieu à la mi-janvier. Déjà, on pense à un ou deux concerts pour le mois de juin...

L'année en... FILM



Ray Parker (à g.) et ses compères Jim Borgus et Tom Szeszalski (debout sur la photo) remportent le prix de musique de film au Gala de la SOCAN à Toronto.



Daniel Constantinneau a collaboré à titre de compositeur à plusieurs émissions télévisées.



La musique du long métrage L'Enfant d'eau, composée par Richard Grégoire, est en nomination au Gala Génie.



Et les Gemini vont à... Neil Souda (à d.) et John Weisman.

La musique du long métrage L'Enfant d'eau (réalisé par Robert Morand) est en nomination au Gala Génie, et l'ICP, la Cae internationale de publicité, lui a remis l'un de ses quatre prix Jacques Boissard pour la bande son du message publicitaire pour le Canadian National. Richard Grégoire, avec plus de 25 ans de carrière, est toujours d'une créativité débordante! Cette année, il a signé la musique de Wheelbound III (long métrage réalisé par Peter Swick), Manoir pourvu par les chers de Michel Tremblay (réalisé par Robert Desrosiers), Joanie, une série TV de 11 épisodes (réalisée par Jean-Charles Laroche) et la série TV Mégamercis (réalisée par Charles Binamé).

Bien qu'il vive à Paris depuis quelques années, Martin Fournier est toujours très présent au pays, l'écriture de la musique, des scénarios et des dialogues de la série Beur'Cafoeur (en collaboration avec Guy Fournier et Chantal Cadieux) et une bonne douzaine de textes d'une heure pour ce téléroman le soulignent. En France, il a participé à l'élaboration des gags de la version française de l'émission de Marcel Béliveau Surprise sur Prise et signé les textes d'un épisode de la populaire série Une famille pour deux pour la chaîne M6. La série Les Coquilles de Christophel The Adventures of Grady Greengrass, dont il a composé la musique en collaboration avec Normand Corbett, continue d'être diffusée sur les ondes des TV européennes.

Daniel Constantinneau a collaboré à titre de compositeur à des émissions telles Les Étoiles Daniel O'Keefe, Deux de paradis et Akadémi (Radio-Québec), La vie à... (TVA de même qu'à Graglia III et Le Québec, aujourd'hui (Radio-Québec) et Option éducation (Radio-Québec et RDI). En ce moment, il élabore la mise en place d'un orchestre symphonique communautaire, travaille sur un projet d'album pour clarinette solo et instrumentation MIDI et travaille dans la composition de chansons en collaboration avec l'auteur Blanche Zaccie.

En créant leur propre entreprise, qui se nomme Coffrages, Alexandre Stanke et son épouse Gaëlle se lancent avec une place en bordel. Spécialisés dans la production de Livres-Cassettes, ils n'attendent pas longtemps pour que l'industrie s'intéresse à leur produit et donne connaissance. La œuvre de monsieur Segon la par Albert Méliane sera dans les nominations au Gala de l'ADISQ (Album de l'année-Enfant). Bien que fort occupé par cette toute nouvelle entreprise, il a trouvé le temps de signer la musique du film Objets Jeunesse pour TVA. — CLAUDE DORNIER



Orchestre
philharmonique
du Grand Montréal

Daniel Constantineau
Directeur artistique

Première saison

Juin 1997 • Salon *The Gazette* des aînés • Place Bonaventure

Les noces de Figaro, K. 492, ouverture
Huitième symphonie, D. 759 - «Inachevée»

Wolfgang A. Mozart
Franz Schubert

Juin 1997 • Salle du Pensionnat • Collège Vincent D'Indy

Les noces de Figaro, ouverture
Suites de Peer Gynt, opus 45 et 55
Suite de Ma mère l'Oye
Huitième symphonie, D. 759 - «Inachevée»

Wolfgang A. Mozart
Edvard Grieg
Maurice Ravel
Franz Schubert

Deuxième saison

Décembre 1997 • Salle La Citadelle • Montréal

Coriolan, op. 62, ouverture
Les oiseaux
Les danses roumaines
Symphonie en ut

L. Van Beethoven
Ottorino Respighi
Béla Bartok
Georges Bizet

Mars 1998 • Salle La Citadelle • Montréal

Le Carnaval des animaux
Les pianistes-duettistes Morel-Nemish
Pierre et le loup, op. 67
Danielle Proulx, narratrice
Suite n° 1 de Casse-noisette, op. 71a

C. Saint-Saëns
Sergeï Prokofiev
P. Ilitch Tchaïkovski

Juin 1998 • Salle Claude-Champagne • Outremont

Quatre études pour orchestre
Concerto pour violon et orchestre, op. 64
Jean-Yves Chevrolat, violon
Symphonie n° 9, op. 95 - «Nouveau monde»

Igor Stravinski
Félix Mendelssohn
Antonin Dvorak

Troisième saison

Novembre 1998 • Complexe Desjardins • Montréal

Les noces de Figaro, ouverture
Pierre et le loup, op. 67
Danielle Proulx, narratrice
Concerto pour violon et orchestre, op. 64
Jean-Yves Chevrolat, violon
Suite n° 1 de Casse-noisette, op. 71a

Wolfgang A. Mozart
Sergeï Prokofiev
Félix Mendelssohn
P. Ilitch Tchaïkovski

Décembre 1998 • Salle Claude-Champagne • Outremont

Ouverture «La forza del Destino»
Sleigh Ride
Concerto pour hautbois et orchestre
Anke Carrington, hautbois
Symphonie n° 3, op. 97 - «Rhénane»

Giuseppe Verdi
Frederic Delius
Richard Strauss
Robert Schumann



Mars 1999 • Salle Claude-Champagne • Outremont

La Symphonie des jouets
L'Histoire de Babar, le petit éléphant
Kim Yaroshevskaya, narratrice
Parade
La victoire de Wellington, op. 91

Léopold Mozart
Francis Poulenc

Éric Satie
L. Van Beethoven

Juin 1999 • Salle Pollack • Montréal

Prélude à l'après-midi d'un faune
Concerto n° 1, pour piano et orchestre
Minna Re Shin, pianiste
Symphonie n° 3, op. 55 - «Héroïque»

Claude Debussy
Franz Liszt

Ludwig Van Beethoven

Quatrième saison

Décembre 1999 • Salle Pollack • Montréal

Concerto grosso en sol mineur, op. 6, n° 8
Concertino pour harpe, orchestre à cordes et timbales, op. 40
Stana Bunea, harpe
Symphonie n° 1, op. 25 - «Classique»
Symphonie n° 7, op. 92

Arcangelo Corelli
C. Petra-Basacopol

Sergeï Prokofiev
L. Van Beethoven

Mars 2000 • Montréal en lumières • Salle Pollack • Montréal

Century
Simon Fox, guitare électrique
Symphonie n° 4, op. 5

Simon Fox

P. Ilitch Tchaïkovski

Juin 2000 • Salle Pollack • Montréal

Symphonie n° 35, K.385 - «Haffner»
Concerto pour vln, vlncelle et orchestre, op.102
Peter Brown, violoncelle - Jean-Yves Chevrolat, violon
Symphonie de chambre n° 2, op. 58

Wolfgang A. Mozart
Johannes Brahms

Arnold Schoenberg

Juillet 2001 • Concerts populaires de Montréal • Aréna Maurice-Richard • Montréal

Les noces de Figaro, K. 492, ouverture
Concerto n° 21, K. 467 - «Elvira Madigan»
Irina Vorobieva, piano
Symphonie n° 1, op. 25 - «Classique»
Symphonie n° 7, op. 92

Wolfgang A. Mozart
Wolfgang A. Mozart

Sergeï Prokofiev
L. Van Beethoven

Cinquième saison

Décembre 2000 • Salle Pollack • Montréal

Concerto pour flûte et orchestre, op. 39
Catherine Issalys, flûte
Symphonie n° 3, op. 56 - «Écossaise»

Lowell Liebermann

Félix Mendelssohn

Mars 2001 • Salle Le Plateau • Montréal

Dans les steppes de l'Asie Centrale
Symphonie n° 5, op. 67
Symphonie en ré mineur

Alexandre Borodine
L. Van Beethoven
César Franck

Juin 2001 • Salle Le Plateau • Montréal

Rosamunde, Ballet II et Entracte I
avec la participation d'élèves de l'école élémentaire *Le Plateau*
«Children's Corner»
Jeux d'enfants, op. 22
Pierre et le loup, op. 67
Kim Yaroshevskaya, narratrice

Franz Schubert

Claude Debussy
Georges Bizet
Sergeï Prokofiev



APPUI ET PARTENARIATS

2.1 - Appuyeurs

MRC et MAIRIES

- Les MRC de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges
- La Ville et le maire de Salaberry-de-Valleyfield, Denis Lapointe
- Le maire de Châteauguay, Sergio Pavone
- La CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

CHAMBRES DE COMMERCE et ORGANISME TOURISTIQUE

- La Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay
- La Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Dorion
- La Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield
- L'Association de gens d'affaires de l'Île Perrot
- L'Association des gens d'Affaires de Soulanges
- Tourisme Suroît

MUSÉES et ORGANISME ARTISTIQUE

- Le Musée des Deux-Rives
- Le Musée de Vaudreuil-Soulanges
- La société de musique Classival

DÉPUTÉS

- De la Chambre des Communes : les députées de Beauharnois-Salaberry, de Châteauguay-Saint-Constant et de Vaudreuil-Soulanges, Claude De Bellefeuille, Carole Freeman et Meili Faille.
- De l'Assemblée nationale : les députés de Beauharnois et de Vaudreuil, Guy Leclair et Yvon Marcoux

2.2 - Partenaires

DIFFUSEURS

- Valspec
- La Maison Trestler
- La Ville de Châteauguay

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Le cégep de Valleyfield

Les lettres sont disponibles dans leur intégralité sur la page web de l'OSVHSL : www.danielconstantineau.com/fr/osvhs1.htm



Extrait du livre des délibérations d'une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry tenue le 21 janvier 2009.

Présents : M. Yves Daoust, préfet et maire de Saint-Louis-de-Gonzague
M. Réjean Beaulieu, préfet-suppléant et maire de Saint-Urbain-Premier
M. Daniel Charlebois, maire de Beauharnois
M. Gaéтан Ménard, maire de Saint-Étienne-de-Beauharnois
M. François Candau, maire de Sainte-Martine
M. Gilles Boulé, maire de Saint-Stanislas-de-Kostka
M. Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield
Formant quorum

Résolution numéro 2009-01-008

**PROJET D'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU HAUT-SAINT-LAURENT –
APPUI DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY**

- ATTENDU** l'adoption de la politique culturelle, le 22 novembre 2000, par la résolution numéro 2000-11-153 du Conseil de la MRC de Beauharnois-Salaberry;
- ATTENDU** la première orientation de cette politique qui est de « définir notre spécificité culturelle et affirmer notre identité culturelle »;
- ATTENDU** que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la MRC de Beauharnois-Salaberry et de la qualité de vie de ses citoyens ;
- ATTENDU** que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;
- ATTENDU** que la MRC de Beauharnois-Salaberry a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions antérieures, entre autres par sa politique culturelle, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle;
- ATTENDU** la volonté de l'Orchestre symphonique du Haut-Saint-Laurent de vouloir mettre en place un orchestre voué à l'interprétation de la musique classique sur le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- ATTENDU** que ses activités s'inscrivent dans la mise en valeur du patrimoine musical classique de la région;
- ATTENDU** la demande de l'Orchestre symphonique du Haut-Saint-Laurent adressée à la MRC de Beauharnois-Salaberry, afin d'appuyer ses démarches;

En conséquence,

Il est proposé par M. Denis Lapointe
Appuyé par M. François Candau
Et unanimement résolu

D'appuyer l'Orchestre symphonique du Haut-Saint-Laurent, dans sa volonté de mettre en place un ensemble musical voué à l'interprétation de la musique classique sur le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

ADOPTÉ

Copie Certifiée Conforme
À Beauharnois, Québec
Le 3 février 2009



Municipalité Régionale de Comté du Haut-Saint-Laurent

10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec) J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411 • Fax: (450) 264-6885
Courriel: mrcsl@mrcsl.com

21 novembre 2008

Monsieur Daniel Constantineau
Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield, QC
J6T 1X6

Objet : Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-St-Laurent
Appel de projet de la Commission Culture, communications et patrimoine de la CRÉ


Monsieur Constantineau,


Par la présente, la MRC du Haut-Saint-Laurent souhaite donner l'appui que vous sollicitez dans la demande de soutien pour la mise en place d'un orchestre symphonique, sur le territoire de la CRÉ.

Comme nous vous l'avons indiqué, la MRC du Haut-Saint-Laurent n'est pas en mesure de contribuer au financement de votre projet, mais il nous fera plaisir de collaborer à la mise en œuvre de concerts sur notre territoire.

Nous croyons sincèrement que la présentation de concerts dans chacune des cinq MRC serait un élément qui viendrait bonifier l'offre culturelle de chacun des territoires des MRC, tout en permettant à des musiciens professionnels d'ici de s'illustrer dans leur milieu. Ainsi, nous vous souhaitons tout le succès escompté dans vos démarches.

Recevez, Monsieur Constantineau, l'expression de nos salutations distinguées.


Johanne Picard
Coordonnatrice au développement culturel
MRC du Haut-Saint-Laurent


François Landreville
Directeur général
MRC du Haut-Saint-Laurent



Extrait de la résolution numéro 08-12-10-39 de la séance ordinaire du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du Comité administratif à Vaudreuil-Dorion, le 10 décembre 2008 à 14 h 00, sous la présidence de son honneur le préfet, M. Gilles Farand, à laquelle sont présents les membres suivants:

M. Robert Sauvé, préfet suppléant,
M. Michel Kandyba, maire de la Ville de Pincourt,
M. Jean Lalonde, maire de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur,
M. Claude Pilon, maire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac,
Mme Gaëtane Legault, mairesse de la Municipalité de Saint-Zotique.

Sont également présents messieurs le directeur général et secrétaire-trésorier, Guy-Lin Beaudoin, le directeur des Services techniques, Raymond Malo, le directeur des Services administratifs, Yves Bergeron ainsi que madame la responsable du contentieux, Valérie Tremblay.

Est absent monsieur Guy Pilon, maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion

CRÉATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT : APPUI

CONSIDÉRANT la Politique culturelle de la MRC de Vaudreuil-Soulanges adoptée le 26 octobre 2006;

CONSIDÉRANT la mission et les objectifs de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT que ce projet vise à mettre en marche un orchestre de tournée qui rayonnera sur l'ensemble du territoire de la CRÉ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Robert Sauvé**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et unanimement résolu d'**appuyer** le dépôt du projet de mise en marche de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent dans le cadre de l'appel de projet 2008-2009 pour le développement de la culture, des communications et du patrimoine de la Conférence Régionale des Élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Proposition adoptée.

Donné à Vaudreuil-Dorion, le 16 décembre 2008

GILLES FARAND,,
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN,
Directeur général



Salaberry-de-Valleyfield, le 22 avril 2008

Sujet : **Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-St-Laurent**

Objet : **Lettre d'appui au projet**

Madame, monsieur,

Notre région et, plus particulièrement, Salaberry-de-Valleyfield profite d'une longue tradition musicale qui a pris naissance dans les institutions scolaires de formation classique existante au début du siècle dernier. Cette tradition s'est perpétuée dans le temps grâce à l'engagement de nombreux bénévoles désireux de promouvoir l'importance de la musique de tous genres dans l'apprentissage culturelle de la jeunesse campivallensienne en particulier. La présence et le succès reconnu du concours de musique classique Classival, l'organisation de nombreux festivals à caractère musical, sur notre territoire, la popularité des mardis en musique du Parc Sauvé sont autant de témoignage de l'importance que prend la musique dans notre quotidien culturel.

L'idée de créer un orchestre symphonique qui canaliserait la connaissance des nos musiciens(nes) et fera en sorte d'offrir, à la fois, un lieu exceptionnel d'apprentissage mais aussi un lieu de diffusion d'envergure est véritablement le prolongement de cette tradition et doit être appuyé. Pour en assurer la mise en œuvre et le succès à moyen terme, ce projet d'orchestre doit rassembler toute une région et être supporté par toutes les instances culturelles de cette région. L'appellation qu'on propose aujourd'hui «Orchestre Symphonique de la Vallée du Haut-St-Laurent» correspond bien à ce vaste territoire qui se doit d'être parcouru et couvert par les activités de cet orchestre

Le conseil de la ville de Salaberry-de-Valleyfield appuie donc sans réserve ce projet parce qu'il s'inscrit dans notre démarche culturelle locale et régionale. Ce projet nous fait aller plus loin dans notre volonté de faire émerger l'intérêt et la reconnaissance musicale de notre vaste territoire d'occupation, dans notre volonté de perpétuer cette tradition qui fait encore aujourd'hui notre renommée ici et ailleurs dans le monde.

Denis Lapointe, ing. M.ing. env.
Maire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield
/lb



Châteauguay

Le 7 janvier 2009

Madame, Monsieur,

Monsieur Daniel Constantineau, compositeur, chef d'orchestre et enseignant, a élaboré un projet de création d'un orchestre symphonique professionnel issu de la Vallée du Haut St-Laurent.

Depuis de nombreuses années, Châteauguay compte parmi ses organismes un orchestre non professionnel. C'est dire que la voie est tracée pour accueillir l'Orchestre symphonique de la Vallée du Haut St-Laurent qui apportera une autre dimension au paysage musical dans la région. La Vallée du Haut St-Laurent, dont Châteauguay fait partie, pourra rivaliser au plan symphonique avec les villes de Longueuil, Laval et pourquoi pas, Montréal.

Châteauguay a déjà une longue tradition culturelle et s'enorgueillit de son mandat de diffuseur officiel. Le public tant châteauguois que de proximité répond favorablement aux divers spectacles offerts. Nous pouvons donc présumer que la venue d'un orchestre symphonique régional connaîtra le même engouement.

A titre de maire de Châteauguay, j'appuie avec intérêt cette initiative de monsieur Constantineau.

Le maire,

Sergio Pavone

- De l'Assemblée nationale : les députés de Beauharnois et de Vaudreuil, Guy Leclair et Yvon Marcoux



Châteauguay, le 16 décembre 2008

M. Daniel Constantineau
Compositeur, chef d'orchestre, journaliste et enseignant
7-639 avenue de l'Épée
Montréal, QC
H2W 3T7

Sujet : **Lettre d'appui Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent**

Madame, monsieur,

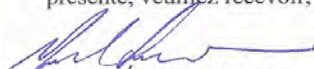
C'est avec plaisir que nous désirons appuyer et saluer l'initiative de Daniel Constantineau, consistant en la création d'un orchestre symphonique professionnel voué à la diffusion de la musique classique dans la grande région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, dont fait partie la Ville de Châteauguay.

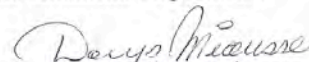
La Chambre de commerce a à cœur le développement des affaires et du tourisme à Châteauguay ; la possibilité d'offrir à sa population ainsi qu'à ses visiteurs des spectacles culturels de musique classique de nature professionnelle ne fait qu'augmenter les chances de notre ville d'attirer une clientèle qui saura apprécier ces atouts.

L'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent nous semble répondre à ce mandat.

La venue d'un orchestre professionnel aux couleurs locales et dédié à la population de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent constitue pour nous une excellente nouvelle; c'est pourquoi nous l'appuyons et le recommandons à votre bienveillante attention.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à la présente, veuillez recevoir, l'expression de mes sentiments respectueux.


Michel Énault, président


Dorys Miousse, d.g.

Me/dm



www.ccichateauguay.ca

15, boulevard Maple, suite 100, Châteauguay (Québec) J6J 3P7

Téléphone : (450) 698-0027

Télécopieur : (450) 698-0088

Courriel : ccic@qc.aira.com

Collaborateur



Ambassadeurs



Voiture officielle



Partenaires





21e année d'existence !

421, avenue Saint-Charles, suite 123
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2M9
Tél : 450-424-6886 Fax : 450-424-4989
cvd@bellnet.ca www.civd.com

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-DORION

CONSEIL EXÉCUTIF 2008-2009

Président

Pierre Patry
IGA Extra P Patry

Vice-président

Diane Morin
Alternative Coup de pouce

Secrétaire-trésorier

Manon Auclair
Banque Nationale

ADMINISTRATEURS 2008-2009

André Tanguay

Banque Laurentienne

Franco Donato

Restaurant Franco & Nino

Dan-Rock Leclerc

Desjardins Centre Financier
aux Entreprises

François Boucher

Schmidt Boucher, avocats

Gilles Boyer

Intelgest

Marie-Hélène Marcoux

Brigitte Brunet, avocats

Nancy Michaud

Sit-O-Soleil

Diane Desrosiers

Restaurant El Hornello

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Charles L. Milot

GOUVERNEURS Comité Consultatif

André Tanguay

Richard Sauvé

André Poirier

Denis Lecompte

Charles Milot

Bernard Perrault

Diane Gauthier

Vaudreuil-Dorion, le 8 janvier 2009

Monsieur Daniel Constantineau
7-639 av. de l'Épée
Montréal (Québec) H2V 3T7

Objet : Appui Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
pour demande de subvention à la CRÉ

Monsieur Constantineau,

Au nom du conseil d'administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Dorion, nous désirons vous transmettre cette lettre d'appui dans vos démarches de demande de subvention à la CRÉ.

En effet, nous croyons que le développement touristique de la région s'appuie sur la diversité de son offre de services et que votre orchestre de tournée, professionnel et à vocation historique (jeu sur instruments d'époque) s'avère un atout distinctif pour notre région.

Espérant que notre appui vous aidera dans vos démarches, nous vous prions d'agréer, Monsieur Constantineau, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pierre Patry, président
C.C.I.V.D.

PP/nl

Commanditaires officiels





Chambre de commerce
de la région de
Salaberry-de-Valleyfield

100, rue Sainte-Cécile, bureau 400, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6T 1M1
T. 450.373.8789 F. 450.373.8642 C. ccrsv@rocler.qc.ca www.ccrsv.com

Le 13 janvier 2009,

Monsieur Daniel Constantineau
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
J6T 1X6

OBJET : Appui au projet d'un orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent


Monsieur Constantineau,

Nous accusons réception de votre projet de fondation d'un orchestre professionnel dans la grande région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (VHSL) et prenons acte du même coup que son siège social se situe à Salaberry-de-Valleyfield.

Alliée aux objectifs et buts que votre organisme met de l'avant, cette double-identité nous semble répondre favorablement à plusieurs des défis évoqués dans le *Plan stratégique de développement socioéconomique et durable* de Salaberry-de-Valleyfield, que l'on peut aisément appliquer à toute la VHSL : rehaussement de l'image de marque de la région, revitalisation de son activité culturelle, développement de son industrie touristique et rétention des populations qui la composent.

Elle rejoint du même coup la mission de la CCRSV, qui consiste à promouvoir le développement social et économique en mettant l'emphase tant sur les volets commercial, industriel, culturel que touristique. L'appui que vous recevez des diverses instances décisionnelles de notre ville et des municipalités voisines confirme d'ailleurs le bien-fondé et la justesse de votre démarche.

Veillez agréer, monsieur Constantineau, nos plus cordiales salutations.


Sylvie Vilmure,
Directrice générale

Votre partenaire en affaires...

Membre affilié de la

Fédération des chambres
de commerce du Québec





L'Île-Perrot, le 12 janvier 2009

Monsieur Daniel Constantineau
Orchestre symphonique du Haut-Saint-Laurent
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6

Cher Monsieur Constantineau,

Par la présente, l'Association des gens d'affaires de l'île Perrot souhaite manifester son appui à la création d'un orchestre symphonique sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.

Depuis sa formation, notre association s'est fait un point d'honneur de soutenir les projets commerciaux, touristiques et culturels qui pouvaient bénéficier à l'ensemble de nos concitoyens. La venue d'un orchestre symphonique professionnel sera assurément un atout de plus et bonifiera l'offre culturelle du territoire.

De plus, un orchestre symphonique professionnel pourrait faire partie d'un programme de concerts offerts sur un ou plusieurs lieux historiques que compte notre île.

Cordiales salutations!

Pierre Séguin
Président
AGAIP
514-453-9530



ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SOULANGES

Soulanges, le 22 janvier 2009

Monsieur Daniel Constantineau
7-639 avenue de l'Épée
Montréal (Québec)
H2V 3T7

Objet : Appui Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour demande de subvention à la CRÉ

Monsieur Constantineau,

Au nom du conseil d'administration de l'Association des Gens d'Affaires de Soulanges, nous désirons vous transmettre cette lettre d'appui dans vos démarches de demande de subvention à la CRÉ.

En effet, nous croyons que le développement touristique de la région s'appuie sur la diversité de son offre de services et que votre orchestre de tournée, professionnel et à vocation historique (jeu sur instruments d'époque) s'avère un atout distinctif pour notre région.

Espérant que notre appui vous aidera dans vos démarches, nous vous prions d'agréer, Monsieur Constantineau, l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Mette Durvay, secrétaire
pour*

Marc Besner, président
Association des Gens d'Affaires de Soulanges

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SOULANGES

C.P. 784, Saint-Zotique QC J0P 1Z0 • Tél.: (450) 267-8724 • Fax: (450) 267-3544
Courriel: info@agas.ac.ca • Site Web: www.agas.ac.ca



Le Suroît, 12 décembre 2008

Monsieur Daniel Constantineau
Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6

Objet : Lettre d'appui au projet d'Orchestre symphonique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent

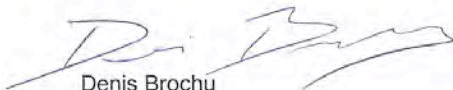
Monsieur Constantineau,

Tourisme Suroît désire vous donner son appui pour la mise en place d'un orchestre symphonique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent.

Le rayonnement qui pourrait découler de votre projet représente effectivement un potentiel fort intéressant pour la notoriété du territoire. De plus, la présentation de concerts un peu partout sur le territoire pourrait devenir un atout important de l'offre touristique culturelle de la Vallée du Haut-Saint-Laurent.

Comme vous le savez, Tourisme Suroît n'est pas en mesure de contribuer financièrement à votre projet, mais cette lettre fait foi de notre soutien dans votre démarche visant à obtenir un montant de financement auprès de la CRÉ.

En espérant que notre appui aidera à la réussite du projet de l'orchestre, je vous prie d'accepter, Monsieur Constantineau, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



Denis Brochu
Directeur général

LE SUROÎT
Pure évasion

1155, boulevard Mgr-Langlois, Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6S 1B9
Tél: 450 377-7676 • Sans frais : 1-800-378-7648 • Fax : 450 377-3727
info@tourisme-suroit.qc.ca • www.tourisme-suroit.qc.ca



*Musée de société
des Deux-Rives*

Le 28 novembre 2008

Monsieur Daniel Constantineau
Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6

Objet : Appui à l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Monsieur Constantineau,

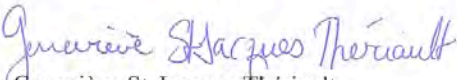
Cette lettre fait suite à notre rencontre lors de laquelle vous m'avez informée de la création de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Je suis heureuse de vous annoncer que le Musée de société des Deux-Rives désire vous apporter son appui pour la création et la mise sur pied de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. La présence d'un orchestre symphonique d'envergure, dans la région, ne fera que bonifier l'offre culturelle existante.

Le Musée tient à assurer l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent de sa collaboration à d'éventuels partenariats, qui pourrait notamment prendre la forme d'un concert à thème particulier lié à une future activité du Musée.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter bonne chance avec cette initiative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Constantineau, mes sincères salutations,


Geneviève St-Jacques Thériault
Directrice

Musée de société des Deux-Rives
758, avenue Grande-île, Salaberry-de-Valleyfield, (Québec), J6S 3N8
Téléphone : 450-370-4855
Télécopieur : 450-370-4861



Vaudreuil-Dorion, le 10 décembre 2008

M. Daniel Constantineau, directeur
Orchestre symphonique de la
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
639, avenue de L'Épée, app. 7
Outremont (Québec) H2V 3T7

Objet : Appui au projet d'Orchestre symphonique de la
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Monsieur,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre projet d'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

La concrétisation d'un tel projet constituerait un enrichissement important à la vie et à la dynamique artistique de notre CRÉ tant par la mission, les objectifs et les publics visés que par les retombées reliés à cet orchestre et ses activités futures.

Voilà pourquoi nous appuyons avec enthousiasme ce projet et espérons sa réalisation. Il nous fait également plaisir de vous confirmer par la présente notre collaboration quant à la promotion de vos activités et missions.

Dans l'attente d'une réponse favorable aux démarches que vous allez entreprendre pour la réalisation de ce projet, nous vous prions, Monsieur Constantineau, d'agréer nos salutations distinguées.



Daniel Bissonnette
directeur

431, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion
Québec J7V 2N3
Téléphone : 450 455-2092
Télécopieur : 450 455-6782
www.mrvs.qc.ca
info@mrvs.qc.ca



**Concours de musique classique Vallée des Champs
« CLASSIVAL »**
669 Bord de l'eau
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0B5

Le 9 avril 2008

Monsieur Daniel Constantineau,
7-639 avenue de l'Épée
Montréal (Québec) H2V 3T7

Cher monsieur,

Nous accusons réception de votre récente lettre concernant le projet de création d'un Orchestre Symphonique à Salaberry-de-Valleyfield,

Depuis près de 12 ans maintenant, notre organisme s'efforce de promouvoir le goût de la musique classique auprès de la population de notre ville.

La venue d'un orchestre permanent serait un atout supplémentaire si l'on considère que, depuis quatre ans, nous travaillons en étroite collaboration avec Valspec dans la production de la série Les Grands Concerts. L'assistance grandissante lors de ces concerts nous démontre qu'il y a place pour ce type d'activité culturelle et que la population est prête à y participer.

C'est donc à l'unanimité que le Conseil d'administration de Classival appuie votre démarche en vue de l'établissement de l'Orchestre Symphonique de la Vallée du Haut Saint-Laurent.

En espérant que ce projet voit le jour dans un avenir rapproché, veuillez accepter nos meilleurs vœux de succès.

Hubert Leduc, président

Jean Brassard, directeur général

Tél. 450-371-4450
Courrier électronique : jean.brassard@cgcable.ca

Télécopieur : 450-371-4450
Site internet : www.classival.org



CHÉRISSÉ 2025 COMMISSAIRE



*Claude
DeBellefeuille*
Députée de
Beauharnois - Salaberry

Circonscription

38, rue Saint Louis
Pièce 1
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6T 3X4
Tél.: (450) 371-0644
Télex.: (450) 371-3330



Claude DeBellefeuille

Députée de Beauharnois - Salaberry

Salaberry-de-Valleyfield, le 10 décembre 2008

Monsieur Daniel Constantineau
7-639 avenue de l'Épée
Montréal (Québec) H2V 3T7

Objet : Appui au projet d'Orchestre Symphonique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent

Monsieur,

À titre de députée de la circonscription de Beauharnois—Salaberry, qui couvre une grande partie du territoire de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, il me fait plaisir d'appuyer le projet de formation d'un orchestre symphonique voué à l'interprétation de musique classique.

Une activité culturelle de cette qualité répond à un voeu exprimé par diverses instances de la région et aussi à un besoin de la population.

C'est avec plaisir que j'appuie, sans réserve, ce projet qui s'inscrit dans notre démarche locale et régionale contribuant à faire du Québec un lieu où l'expression culturelle fait partie de notre identité.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude DeBellefeuille
Députée de la circonscription de Beauharnois-Salaberry
Whip adjointe du Bloc Québécois



CHAMBRE DES COMMUNES



*Bureau de
circonscription*

253, boulevard d'Anjou
Châteauguay (Québec)
J6J 2R4
Tél.: (450) 691-7044
Télec.: (450) 691-3114



Carole Freeman

Députée de Châteauguay—
Saint-Constant

*Bureau
parlementaire*

Pièce 201
Édifice de la Justice
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél.: 996-7265
Télec.: 996-9287
freemc@parl.gc.ca

Châteauguay, le 6 janvier 2009

Monsieur Daniel Constantineau
7-639 avenue de l'Épée
Montréal, Québec
H2V 3T7

Objet : Appui au projet d'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Cher Monsieur Constantineau,

Par la présente, je tiens à manifester mon appui à la mise sur pied d'un orchestre symphonique pour la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Notre région est riche d'une identité culturelle distincte qui se reflète notamment par sa forte tradition musicale. Pour s'en convaincre, il suffit de constater le nombre important de musiciens, chanteurs et chœurs de chants issus de ma circonscription et dont la réputation est établie.

L'établissement d'un orchestre professionnel sur notre territoire contribuerait non seulement à perpétuer cette tradition, mais également à en accroître le rayonnement. Ajoutons que l'OSVHSL pourrait constituer un attrait touristique important qui profiterait l'ensemble de la population.

C'est donc avec grand enthousiasme que j'appuie votre initiative.

En espérant que mon appui pourra faire avancer votre projet, je vous prie d'agréer, cher Monsieur Constantineau, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carole Freeman
Députée fédérale de Châteauguay-Saint-Constant



CHAMBRE DES COMMUNES



Meili Faille

Députée
Vaudreuil-Soulanges

Vaudreuil-Dorion, le jeudi 11 décembre 2008

Monsieur Daniel Constantineau
7-639, avenue de l'Épée
Montréal, (Québec)
H2V 3T7

Objet : Appui pour le projet de création d'un Orchestre Symphonique de la Vallée-du-Haut-St-Laurent

Monsieur,

C'est avec enthousiasme que j'accepte d'appuyer le projet de création d'un Orchestre Symphonique dans la région de la Vallée-du-Haut-St-Laurent, élaboré par Daniel Constantineau, professeur de musique au Collège de Valleyfield.

Pris en charge par les artistes-musiciens professionnels, ce projet qui s'inscrit dans le plan culturel et touristique régional dévoilera le potentiel artistique et musical de haut niveau. De plus, les musiciens auront l'occasion de partager leur passion et de léguer à la communauté un héritage culturel important comme le veut la tradition.

Je tiens à souligner le travail de ces musiciens qui jouent un rôle essentiel pour la vie culturelle et artistique de la région de la Vallée-du-Haut-St-Laurent.

De ce fait, en appuyant le projet *Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-St-Laurent*, je réaffirme la place de la région à titre de centre clé de la production artistique du Québec et confirme la vitalité et le raffinement des artistes de la région.

Au nom de tous les artistes associés à ce projet, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cet envoi.

En tant que députée de Vaudreuil-Soulanges, j'appuie totalement le projet de Monsieur Constantineau.

Bureau de circonscription

476, avenue Saint-Charles
Bureau 200
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 2N6
Téléphone : (450) 510-2305
Télécopieur : (450) 510-2383
Sans frais : 1-866-323-8518
Faillm@parl.gc.ca

Bureau parlementaire

Édifice de la Confédération
Bureau 343
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Téléphone : (613) 957-3744
Télécopieur : (613) 952-0874
Faillm@parl.gc.ca

Meili Faille
Députée de Vaudreuil-Soulanges
Porte-parole du Bloc Québécois
en matière de Comptes publics

MF/vp





Salaberry-de-Valleyfield
Le 8 janvier 2009

Madame, monsieur

La présente lettre se veut signe d'appui à l'initiative de monsieur Daniel Constantineau, chef d'orchestre et professeur au collège de Valleyfield, quant à la fondation de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (OSVHSL), un ensemble professionnel désirant rayonner dans l'ensemble de la région dont il porte le nom.

Ce projet nous semble s'inscrire de façon naturelle à titre d'élément de développement durable, à l'instar de ceux exposés dans le Plan stratégique de développement socio économique et durable de Salaberry-de-Valleyfield et dont les conclusions peuvent aisément s'appliquer à toute la région que l'orchestre entend desservir.

Outil majeur du rehaussement de l'image de marque de la VHSL et élément incontournable de la revitalisation de l'activité culturelle de celle-ci, le projet nous semble à même de se greffer aux différents cadres et milieux de vie des clientèles apparemment électriques ou bigarrées qui la composent : aînés, nouveaux travailleurs, familles, etc. De plus, il nous apparaît constituer une carte maîtresse quant au développement de l'industrie touristique de notre région.

Si on ajoute à ces avantages que l'OSVHSL répond à trois des grands objectifs culturels de la MRC de Beauharnois-Salaberry « définition et affirmation de notre spécificité, de notre identité culturelle, protection et mise en valeur de ses composantes et établissements de structures pour son développement », il semble que nous soyons en présence d'un organisme qui gagnerait à voir le jour le plus rapidement possible, même en cette période de morosité économique.

Pour toutes raisons, nous appuyons sans réserve les efforts de Daniel Constantineau afin de mener à bien son entreprise.

Bien à vous

Monsieur Guy Leclair
Député de Beauharnois



Yvon Marcoux
Député de Vaudreuil

Le 14 janvier 2009

Monsieur Daniel Constantineau
Compositeur, chef d'orchestre,
journaliste et enseignant
7-639, avenue de l'Épée
Montréal (Québec) H2W 3T7

OBJET : Lettre d'appui à l'Orchestre symphonique
de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

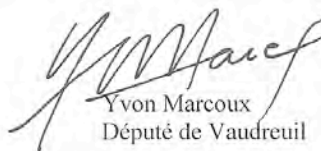
Monsieur Constantineau,

Il me fait plaisir, à titre de député de Vaudreuil, d'appuyer votre projet de création de l'*Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*.

Je tiens à souligner votre initiative de même que votre forte implication dans la réussite de ce projet d'envergure qui sans contredit apportera un apport culturel et artistique précieux à notre belle région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Avec son concept des plus original, cet orchestre de chambre professionnel saura mettre en valeur notre riche patrimoine historique musical et offrira à notre communauté, avec sa présentation de spectacle à la fois sur instruments d'époque de même que sur les versions modernes de ces derniers, un divertissement de qualité qui rejoint les objectifs de notre politique culturelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Constantineau, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Yvon Marcoux
Député de Vaudreuil





Salaberry-de-Valleyfield, le 21 janvier 2010

Objet : **CRÉATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT (OSVHSL)**



Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que nous recevons le projet de monsieur Constantineau, de créer un orchestre permanent dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Une ville de l'envergure de Salaberry-de-Valleyfield ne pourra que récolter le fruit de ses investissements dans un orchestre qui deviendra sans doute, un de ses plus grands ambassadeurs.

Valspec étant en plein développement de sa série Les Grands Concerts, il semble évident que les concerts de l'OSVHSL trouveront un lieu et un public en la Salle Albert-Dumouchel. Depuis 4 ans, cette série connaît un essor considérable qui nous permet aujourd'hui d'accueillir des artistes de renommées internationales tels que Alain Lefèvre, Natalie Choquette et l'orchestre I Musici de Montréal.

L'avenue envisagée pour la présentation des concerts de l'OSVHSL est la codiffusion. Dans ce cas, nous établissons un budget de frais de diffusion qui inclut toutes les dépenses reliées à cette activité (salle, équipement, équipe technique, publicité, équipe de billetterie et de promotion, etc.). Au-delà de cette somme, nous pouvons envisager de partager la recette, jusqu'à concurrence de 100% de la recette nette pour l'artiste. Dans le cas de l'orchestre, c'est certainement l'avenue que nous privilégions.

Par ailleurs, il arrive aussi que notre partenaire puisse être responsable financièrement de l'atteinte d'une recette minimale pour couvrir les frais de diffusion. Dans le cas de l'orchestre, nous serions prêts à assumer seuls ce risque. Donc, aucun cachet garanti avant 5,500\$ de recette, mais 100% de la recette au-delà de cette somme et aucun risque financier à prendre en matière de frais de diffusion.

En plus de s'investir dans «le risque» que représente la diffusion cette série de concerts, Valspec offrira à l'OSVHSL une aide en ressources humaines et en administration à hauteur de 8 000\$ par année, et ce, pour les 3 prochaines années pour un total de 24 000\$.

En espérant que ce projet voit le jour à brève échéance, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Claudéric Provost
Directeur de la programmation

Valspec, Salle Albert-Dumouchel | 169 rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1X6
Téléphone : (450) 373-5794 / 1 (800) 842-5794 | Internet : www.valspec.com



Châteauguay



Ville de Châteauguay, le 3 décembre 2008

Objet : Appui au projet de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Monsieur Constantineau,

Suite à notre récente rencontre, la Division culture et projets spéciaux de la Ville de Châteauguay vous confirme son appui dans la poursuite de votre projet d'infrastructure culturelle pour l'Orchestre symphonique de la Vallée-Du-Haut-Saint-Laurent.

N'ayant pas les installations nécessaires pour assurer la rentabilité de la présentation de grands concerts sur une base régulière, nous nous efforçons de soutenir la diffusion de concert de musique classique dans notre ville selon nos capacités. C'est dans cette optique que nous envisageons de présenter votre concert à la salle du Pavillon de l'Ile en co-diffusion.

Nous ne verserions pas de cachet garantie, mais la Division culture et projets spéciaux assumera les frais de diffusion du spectacle et vous remettra 100% de la recette nette au-delà de 3500 \$ de revenus.

En espérant pouvoir présenter l'un de vos concerts dans un futur rapproché, nous vous souhaitons le meilleur succès dans l'atteinte de vos objectifs.

Philippe Marcoux
Chef de Division culture et projets
spéciaux
Ville de Châteauguay

Étienne Legault
Adjoint à la diffusion
Division culture et projets spéciaux
Ville de Châteauguay

Ateliers municipaux
(Génie et travaux publics)
20, boulevard Maple
Châteauguay (QC) J6J 3P8
Téléphone : 450.698.3150
Télécopieur : 450.698.3159

Centre culturel
Georges-P. Vanier
*(Services récréatifs
et communautaires)*
15, boulevard Maple
Châteauguay (QC) J6J 3P7
Téléphone : 450.698.3100
Télécopieur : 450.698.3109

Bibliothèque municipale
25, boulevard Maple
Châteauguay (QC) J6J 3P7
Téléphone : 450.698.3080
Télécopieur : 450.698.3077

Ville de Châteauguay
Édifice de la Mairie
5, boulevard D'Youville
Châteauguay (QC) J6J 2P8
Téléphone : 450.698.3000
Télécopieur : 450.698.3019

Poste de police
(Service de la Police)
55, boulevard Maple
Châteauguay (QC) J6J 3P9
Téléphone : 450.698.1331
Télécopieur : 450.698.3209

Caserne d'incendie
(Sécurité-incendie)
20, boulevard D'Anjou
Châteauguay (QC) J6K 1B7
Téléphone : 450.698.3214
Télécopieur : 450.698.3216



La Fondation de la Maison Trestler

Vaudreuil-Dorion, le 11 décembre 2008

*Monsieur Daniel Constantineau
Directeur
Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
7-639 avenue de l'Épée,
Montréal, Québec
H2V 3T7*

Monsieur Constantineau,

Les membres du conseil d'administration et le personnel de la Fondation de la Maison Trestler, appuient fortement votre projet d'implantation de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, qui sera un élément positif pour la région du Haut-Saint-Laurent et celle de Soulanges.

Comme vous le savez, la Maison Trestler est reconnue par la qualité de son festival d'été, soutenu par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec, depuis plusieurs années. La venue d'un orchestre de chambre professionnel pourrait s'intégrer à sa programmation annuelle ou développer un partenariat lors d'un événement particulier.

L'importance de la mise en valeur du patrimoine historique musical se rapproche grandement de notre principal mandat de conservation de ce lieu d'importance historique nationale, favorisant les rencontres et les divertissements à saveur culturelle.

Nous retrouvons en votre projet un lien avec notre mission et pensons qu'il peut être rassembleur et avoir des retombées positives pour la jeune relève et pour le secteur du loisir culturel.

Nous souhaitons vivement la venue de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et espérons la recevoir pour une prestation à la Maison Trestler.

Veuillez agréer, Monsieur Constantineau, l'expression de notre appui.

La directrice

Louise LeBlond Vallée

Louise LeBlond Vallée



Le 2 février 2010

Monsieur Christian Lamy
Conseiller en développement culturel et touristique
CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
88, rue St-Laurent
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 6J9

Monsieur,

Le Collège de Valleyfield appuie favorablement les démarches de l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, de même que les promoteurs à l'origine de cette idée.

Tel que demandé, vous trouverez ci-dessous la liste des engagements financiers du Collège de Valleyfield, et ce, pour trois ans concernant les services offerts à l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent :

- Bureau : 936 \$/an
- Télécommunications : 432 \$/an
- Reprographie : 1 000 \$/an

En espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression des nos salutations distinguées.


Guy Laperrière
Directeur général

GL/mfl

c.c. Monsieur Daniel Constantineau



ANNEXE 3 : LETTRES PATENTES

Québec 

LETTRES PATENTES

Loi sur les compagnies, Partie III
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

Le registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en personne morale sous le nom

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA
VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

FAIT À QUÉBEC LE 7 AVRIL 2008

Déposées au registre le 7 avril 2008
sous le numéro d'entreprise du Québec 1165084956




Registraire des entreprises

L750D56S59O40AA

LEX-302 (2007-04)



ANNEXE 5 : TARIF DE LA GUILDE DES MUSICIENS DU QUÉBEC

- 3.4.2 Lorsque les responsabilités du chef sont réparties également entre les membres d'un même groupe, ceux-ci peuvent demander que la prime applicable au chef soit divisée en part égale entre chaque musicien. Pour les fins d'applications de la présente clause, une mention prévoyant la ventilation de la paye de chef devra clairement apparaître au contrat.
- 3.4.3 Le contractant reçoit le double du cachet minimal de base du musicien s'il ne joue pas. S'il joue d'un instrument, le cachet de la fonction qu'il occupe sera ajouté au cachet du contractant.
- 3.4.4 Lorsqu'une prestation est exécutée un jour férié, le cachet minimal de base est doublé. Toutefois, les engagements se terminant avant 17h00 les 24 et 31 décembre ne sont pas considérés comme ayant lieu un jour férié.
- 3.4.5 Lorsque, à la demande d'un producteur, un musicien doit porter un costume non conventionnel lors d'un engagement, un supplément de vingt-sept dollars (29,30\$) s'ajoute au cachet minimal de base afin de compenser pour l'habillage, le maquillage et le démaquillage. Le costume et le maquillage sont aux frais du producteur (ou de l'employeur).
- 3.5 CONDITIONS D'ADMISSION ET PERMIS DE TRAVAIL**
- 3.5.1 Peut devenir membre de la Guilde des musiciens du Québec le musicien qui paye les frais d'inscription et de cotisation annuelle au montant spécifié par la Guilde et qui rencontre les critères d'admission énoncés par cette dernière.
- 3.5.2 Pourra également devenir membre le musicien qui aura accumulé en permis de travail l'équivalent des frais d'inscription et de cotisation annuelle ou qui acquittera la différence entre les permis accumulés et les frais applicables au moment de son inscription.
- 3.5.3 Sauf stipulation contraire dans une entente collective particulière, le montant du permis de travail est établi à 20% du cachet minimal de base, incluant les répétitions. Le montant d'un permis ne peut toutefois être inférieur à 20\$.
- 3.5.4 Les permis de travail sont cumulables sur une période illimitée de temps, jusqu'à concurrence de 390\$. Cependant, après une interruption de deux ans sans obtention de permis, le cumul des permis repart à zéro.
- 3.5.5 Un détenteur de permis jouit pour ce contrat des mêmes droits qu'un membre régulier en ce qui a trait à la cotisation à la caisse de retraite et au fonds de vacances, ainsi qu'à la protection juridique liée à ce contrat.
- 3.6 FRAIS DE SÉJOUR : INDEMNITÉ DE DÉPLACEMENT, ALLOCATION DE REPAS, HÉBERGEMENT ET FRAIS DE TRANSPORT D'INSTRUMENT**
- 3.6.1 En tournée, en plus du paiement de cachet prévu à l'article 4, le producteur doit fournir le transport.
- 3.6.2 À l'exclusion de la tournée, lorsqu'un engagement a lieu à plus de quarante (40) kilomètres de la borne kilométrique de Montréal ou de Québec ou de toute autre ville, le cas échéant, tout musicien reçoit l'indemnité de déplacement, parcours aller-retour, tel qu'indiqué ci-dessous :
- 0,22\$ du km parcouru par musicien qui voyage, aller-retour;
 - 0,42\$ du km parcouru pour l'utilisation de l'automobile, aller-retour;
- Exemple : Si le conducteur est un musicien, cela veut dire qu'il a 0,42 \$ du km parcouru aller-retour pour son véhicule + 0,22 \$ pour lui-même, soit un total de 0,64 \$. Si d'autres musiciens voyagent avec ce dernier, chaque musicien reçoit 0,22\$ du km parcouru aller-retour.
- Toutefois, le musicien qui réside à moins de 40 kilomètres du lieu de l'engagement situé à l'extérieur de la ville ne reçoit aucune allocation supplémentaire.
- Lorsque le producteur déplace le musicien par avion, l'indemnité relative au temps de déplacement se paie vingt-neuf dollars (29\$) l'heure de vol.
- 3.6.3 Lorsqu'un engagement ne permet pas un aller-retour le même jour, le producteur doit fournir l'hébergement dans un hôtel ou un motel propre et confortable ou payer au musicien les frais encourus.
- 3.6.4 Lorsque le producteur déplace le musicien à l'extérieur de la borne kilométrique prévue à l'article 3.5.2 sans qu'il y ait coucher ou encore lorsque le producteur fournit l'hébergement, les allocations repas suivantes sont versées en supplément:
- déjeuner : 9,00 \$
 - dîner : 18,00 \$
 - souper : 23,00 \$



3.6.5 Les frais de séjour et de déplacement sont payables vingt-quatre (24) heures à l'avance.

3.6.6 En tout temps, lorsque le musicien doit transporter l'un des instruments énumérés dans le tableau qui suit, l'allocation de transport correspondante lui est versée :

ALLOCATION POUR TRANSPORT D'INSTRUMENT :

Amplificateur	29\$	Musicothèque/Valise	29\$
Batterie (5 morceaux)	40\$	Ondes Martenot	46\$
Carillon	46\$	Piano électrique	40\$
Célésta	46\$	Saxophone baryton	17\$
Clavecin	103\$	Timbales	103\$
Congas (une paire)	11\$	Valise d'accessoires	17\$
Contrebasse	40\$	Vibraphone	29\$
Contrebasson	17\$	Violoncelle	29\$
Glockenspiel	17\$	Synthétiseur + accessoires	40\$
Grosse caisse	17\$	Tuba	17\$
Harpe	103\$	Xylo-marimba	29\$
Marimba	29\$	Xylophone	29\$

4. MUSIQUE D'AMBIANCE : CACHET MINIMAL DE BASE (voir la grille A en page 16)

4.1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4.1.1 Lors d'un engagement occasionnel, si le musicien doit accompagner un spectacle, il reçoit un supplément de trente-deux dollars et cinquante-six sous (32.56\$).

4.1.2 Lors d'un engagement occasionnel, le cachet doit être payé le soir même de l'engagement ou, au plus tard, 48 heures après.

4.1.3 Lorsqu'un musicien doit **déambuler** lors d'un engagement (strolling), un supplément de vingt-six dollars et 4 sous (26.04\$) par convocation s'ajoute au cachet minimal de base.

4.1.4 Lorsque, à la demande d'un producteur, un musicien doit porter un costume non conventionnel lors d'un engagement, un supplément de vingt-neuf dollars et 30 sous (29.30\$) s'ajoute au cachet minimal de base afin de compenser pour l'habillage, le maquillage et le démaquillage. Le costume et le maquillage sont aux frais du producteur (ou de l'employeur).

4.2 ENGAGEMENT OCCASIONNEL

4.2.1 Lors d'un engagement occasionnel, la durée minimale de convocation est de trois (3) heures si l'engagement se termine avant 20h00 et de quatre (4) heures pour tout engagement se terminant après 20h00. La durée totale inclut les pauses.

4.3 ENGAGEMENT RÉGULIER

4.3.1 La durée minimale de convocation pour un engagement régulier est de trois (3) heures si l'engagement se termine avant 20h00 et quatre (4 heures) si l'engagement se termine après 20h00. La durée totale inclut les pauses. L'engagement est considéré régulier lorsqu'il se répète au moins une fois par semaine pendant un minimum de trois semaines consécutives et/ou, deux jours et plus consécutifs, au même endroit et ne nécessite aucun transport d'instrument.

4.3.2 La rémunération est établie selon trois catégories d'établissements. La Catégorie « A » réfère aux hôtels, mails de centres d'achat, casinos, chaînes de commerces. La catégorie « B » concerne les restaurants et les commerces de type similaire. La catégorie « C » est réservée aux petits établissements tels que les cafés et les bars.

5. SPECTACLE, CONCERT, MUSIQUE SYMPHONIQUE ET MUSIQUE DE CHAMBRE : CACHET MINIMAL DE BASE (voir les grilles B et C en page 17)

5.1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

5.1.1 La rémunération spécifique aux prestations sur scène réfère au ballet, opéra, opérette, comédie musicale, concert symphonique, musique contemporaine, harmonie de concert ou toute autre prestation devant public à laquelle participe un orchestre.

5.1.2 L'heure supplémentaire se paie au quart d'heure près, au tarif horaire applicable majoré de soixante-cinq pour cent (65%).



7 CONCERT MIDI

Le musicien qui effectue une prestation musicale dans le cadre d'un concert midi présenté entre 11h30 et 14h00 est rémunéré au cachet prévu au présent tableau, qui varie selon le nombre de musiciens :

CONCERT MIDI	
MUSICIEN SEUL ou CHEF	217.08 \$
MUSICIEN DANS UN ENSEMBLE	155.21 \$

8 JAZZ

Le musicien retenu pour une prestation dans un établissement de jazz reconnu par la Guilde reçoit un cachet minimal de base de vingt-six dollars et cinq sous (26.05\$) l'heure ajusté selon la durée de la convocation minimale de trois (3) heures si la prestation se termine avant 20h00 et quatre (4) heures si la prestation se termine après 20h00.

POUR UN CONCERT JAZZ :

CONCERT JAZZ	CHEF OU MUSICIEN SEUL	MUSICIEN
	310.42 \$	155.21 \$

DIVERS

Pianiste répétiteur	51.01\$ / heure avant minuit	102.03\$ / heure entre minuit et 9h00
Accompagnateur de classe de ballet	60.78\$ / heure occasionnel	44.50\$ / heure eng. régulier

5.2.1 Aux fins de l'application de l'article précédent, le cumul du piano et du célesta et du synthétiseur, le cumul de clarinette en si^b et de la clarinette en la, le cumul du saxophone alto et du saxophone ténor, l'utilisation de deux instruments ou plus de la famille des percussions chromatiques, à l'exception des timbales, et l'utilisation de deux instruments ou plus de la famille des percussions non chromatiques ne donne pas droit au supplément.

5.3 Lorsqu'un musicien doit jouer à la fois sur scène et dans la fosse, au sur scène et en coulisse, au cachet minimal de base s'ajoute un supplément de cinquante pour cent (50%) du cachet minimal de base.

5.4 Lorsqu'un musicien doit jouer à la fois en coulisse et dans la fosse, au cachet minimal de base s'ajoute un supplément de vingt-cinq pour cent (25%) du cachet minimal de base.

5.5 RÉCITALISTE, SOLISTE, CHEF INVITÉ ET ACCOMPAGNATEUR DE RÉCITALISTE

5.5.1 Le musicien récitaliste, soliste de concert, ou chef invité est rémunéré au cachet minimal de base de sept cent quarante deux dollars et 41 sous (742.41\$).

5.5.2 L'accompagnateur du récitaliste est rémunéré au cachet minimal de base de trois cent soixante-et-onze dollars et 21 sous (371.21\$) par prestation.

6 CONCERT DÉMONSTRATION :

Le musicien qui effectue une prestation musicale dans le cadre d'un concert démonstration reçoit un cachet prévu au présent tableau lequel varie selon la présence d'un seul musicien ou d'un ensemble de musiciens, et selon le nombre de prestations musicales présentées.

TYPE D'ENGAGEMENT	CONCERT DÉMONSTRATION	
	MUSICIEN SEUL	MUSICIEN DANS UN ENSEMBLE
1 prestation / 1 heure	261.58 \$	171.49 \$
2 prestations / à l'intérieur d'une période max. de 3 heures	396.17 \$	261.58 \$



GRILLE « B » CONCERTS OU SPECTACLES

CACHET MINIMAL DE BASE (Tous les styles musicaux)

FONCTIONS	RÉPÉTITION 2 HRES MINIMUM	PRESTATION	HEURES SUPPL. PAR 15 MIN. DE PRESTATION
Musicien 1 ^{ère} chaise/violon solo associé	59.70 \$ 67.29 \$	155.21 \$ 173.66 \$	21.27 \$ 23.82 \$
Violon solo	126.99 \$	333.22 \$ / 248.34 \$	45.77 \$
Chef (9 mus. et -)	119.39 \$	310.42 \$	42.54 \$
Chef (10 mus et +)	178.01 \$	465.64 \$	63.80 \$
Contractant (non jouant)	119.39 \$	310.42 \$	42.54 \$
Musicothécaire (non jouant)	59.70 \$	155.21 \$	21.27 \$
Musicothécaire (jouant)	73.81 \$	193.20 \$	26.54 \$
1 ^{er} cumul 50%	30.39 \$	78.15 \$	10.71 \$
2 ^{ème} cumul, et les autres : 25%	15.20 \$	37.99 \$	5.28 \$

GRILLE « C » MUSIQUE DE CHAMBRE

CACHET MINIMAL DE BASE

CAPACITÉ DE LA SALLE	PRESTATION	RÉPÉTITION 2 HRES MINIMUM	HRE/SUPPL. PAR 15 MIN. DE PRESTATION
Musicien : 1-100	155.21 \$	29.85 \$/heure	21.27 \$
Musicien : 101-249	173.66 \$	29.85 \$/heure	23.82 \$
Musicien : 250-499	227.93 \$	29.85 \$/heure	31.23 \$
Musicien : 500 et plus	364.69 \$	29.85 \$/heure	49.93 \$
Musicothécaire	193.20 \$	36.90 \$/heure	26.54 \$
1 ^{er} cumul 50%	78.15 \$	15.20 \$/heure	10.71 \$
2 ^{ème} cumul et les autres : 25%	37.99 \$	7.60 \$/heure	5.28 \$

LE MUSICIEN SIGNATAIRE DES CONTRATS DE L'ENSEMBLE REÇOIT UN SUPPLÉMENT DE 20% DU CACHET MINIMAL DE LA PRESTATION

GRILLE « A » MUSIQUE D'AMBIANCE

CACHET MINIMAL DE BASE POUR ENGAGEMENT OCCASIONNEL

CACHET DE BASE	MUSICIEN	MUSICIEN SEUL OU CHEF
Répétition 2 heures minimums	59.70 \$ / 2 hres	119.39 \$ / 2 hres
Cachet minimum payable avant 20h00 : 3 hres	104.20 \$	208.40 \$
Cachet minimum payable après 20h00 : 4 hres	138.93 \$	277.86 \$
Supplémentaire : (temps au-delà des heures prévues au contrat	Prorata à l'heure	

CACHET MINIMAL DE BASE POUR ENGAGEMENT RÉGULIER

FONCTION	A		B		C	
	Hôtel, Casino, Centre de congrès et	Restaurant boutique	Café, bar	Centre commercial	Café, bar	
Musicien	31.48 \$/h	27.14 \$/h	26.05 \$/h			
Chef	45.59 \$/h	35.82 \$/h	33.65 \$/h			

DIVERS (mariages, baptêmes et funérailles)

DESCRIPTION	CHEF OU MUSICIEN SEUL	MUSICIEN
Cérémonie (messe) mariage	185.60 \$	123.74 \$
Service (funérailles) religieux	185.60 \$	123.74 \$
Baptême	185.60 \$	123.74 \$



ANNEXE 6 : DÉTAILS DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES – CHIFFRIERS EXCEL

- Coûts et revenus de 1 programme, 1 programme et 2 doublons, 3 programmes et 6 doublons pour des orchestres de respectivement 15, 19 et 38 musiciens.

SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT							
	Tutti	Prem. chaises	Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables
violin solo		1		s/o	1	s/o	s/o
violons 1	4	s/o	5	3	4	s/o	s/o
violons 2	3	1	4	2	4	s/o	s/o
altos	2	1	3	2	3	s/o	s/o
violoncelles	1	1	2	1	2	s/o	s/o
CB	0	1	1	1	s/o	1	s/o
flûtes	0	0	0	0	0	s/o	s/o
hautbois	0	0	0	0	0	s/o	s/o
clarinettes	0	0	0	0	0	s/o	0
bassons	0	0	0	0	0	s/o	0
cors	0	0	0	0	0	s/o	0
trompettes	0	0	0	0	0	s/o	0
trombs/tuba	0	0	0	0	0	s/o	0
timbales	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o
TOTAUX	10	5	15	8	14	1	0
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%
Musiciens	75	156	8	5	4248	467	547
Chaises 1	85	174	4		2396	264	309
Violon solo	160	334	1		1134	125	146
Chef	223	466	1		1581	174	204
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80
Contractant	149	310	1		1055	116	136
Soliste	s/o	745	1		745	82	96
Totaux musiciens					11779	1296	1517
Totaux concerts supplémentaires					3621	398	466
							4486
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE							
Loc. timbales					0	s/o	0
Transport CB					40	s/o	5
Salle répète-fixe (ligne 36)					300	s/o	39
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)					500	s/o	64
Km (SdeV140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			832	s/o	107
Total production intra-orchestrale					1672	s/o	215
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					872	s/o	112
							984
TOTAL programme, toutes taxes comprises							16479
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises							5470
Coûts							
			musique	prod		Revenus	
						Billets 1c	Affluence totale
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	1	16479	14592	1887		250	250
Concert(s) suppl. t.t.c.	0	0	0	0			
Sous-totaux		16479	14592	1887			
			taxes				
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		4500	s/o				
Site w3 et autopr. (6 K \$/année)-fixe		6000	773				
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		4000	515				
Compt. (2 K \$/programme)-variable		2000	258				
Vérification comptable-fixe		3000	386				
Agent dév. fn. (@ commission)		s/o	s/o				
DGA (9 K \$/programme)-variable		9000	1159				
TOTAL toutes taxes comprises		48070	4824				
TOTAL - 50 % taxes		45659					



SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT	CONTRACTANT		Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables
	Tutti	Prem. chaises					
violon solo		1		s/o	1	s/o	s/o
violons 1	4	s/o	5	3	4	s/o	s/o
violons 2	3	1	4	2	4	s/o	s/o
altos	2	1	3	2	3	s/o	s/o
violoncelles	1	1	2	1	2	s/o	s/o
CB	0	1	1	1	s/o	1	s/o
flûtes	0	0	0	0	0	s/o	s/o
hautbois	0	0	0	0	0	s/o	s/o
clarinettes	0	0	0	0	0	s/o	0
bassons	0	0	0	0	0	s/o	0
cors	0	0	0	0	0	s/o	0
trompettes	0	0	0	0	0	s/o	0
trombs/tuba	0	0	0	0	0	s/o	0
timbales	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o
TOTAUX	10	5	15	8	14	1	0
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%
Musiciens	75	156	8	5	4248	467	547
Chaises 1	85	174	4		2396	264	309
Violon solo	160	334	1		1134	125	146
Chef	223	466	1		1581	174	204
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80
Contractant	149	310	1		1055	116	136
Soliste	s/o	745	1		745	82	96
Totaux musiciens					11779	1296	1517
Totaux concerts supplémentaires					3621	398	466
4486							
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE							
Loc. timbales					0	s/o	0
Transport CB					40	s/o	5
Salle répète-fixe (ligne 36)					300	s/o	39
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)					500	s/o	64
Km (SdeV140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			832	s/o	107
Total production intra-orchestrale					1672	s/o	215
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					872	s/o	112
984							
TOTAL programme, toutes taxes comprises							16479
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises							5470
Coûts							
			musique	prod		Revenus	
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	1	16479	14592	1887	250	Billets 1c	Affluence totale
Concert(s) suppl. t.t.c.	2	10940	8971	1969		750	
Sous-totaux		27419	23563	3856		TOTAL billetterie t.t.c.	24
			taxes			ratio rev/coûts t.t.c	18000
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		13500	s/o			26%	-50010
Site w3 et autop. (6 K \$/année)-fixe		6000	773				
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		4000	515				
Compt. (2 K \$/programme)-variable		2000	258				
Vérification comptable-fixe		3000	386				
Agent dév. fin. (@ commission)		s/o	s/o				
DGA (9 K \$/programme)-variable		9000	1159				
TOTAL toutes taxes comprises		68010	5981				
TOTAL - 50 % taxes		65020					



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT									
	Tutti	Prem. chaises	Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables		
violon solo		1		s/o	1	s/o	s/o		
violons 1	4	s/o	5	3	4	s/o	s/o		
violons 2	3	1	4	2	4	s/o	s/o		
altos	2	1	3	2	3	s/o	s/o		
violoncelles	1	1	2	1	2	s/o	s/o		
CB	0	1	1	1	s/o	1	s/o		
flûtes	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
hautbois	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
clarinettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
bassons	0	0	0	0	0	s/o	0		
cors	0	0	0	0	0	s/o	0		
trompettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
trombs/tuba	0	0	0	0	0	s/o	0		
timbales	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o		
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
TOTAUX	10	5	15	8	14	1	0		
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%		
Musiciens	75	156	8	5	4248	467	547		
Chaises 1	85	174	4		2396	264	309		
Violon solo	160	334	1		1134	125	146		
Chef	223	466	1		1581	174	204		
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80		
Contractant	149	310	1		1055	116	136		
Soliste	s/o	745	1		745	82	96		
Totaux musiciens					11779	1296	1517	14592	
Totaux concerts supplémentaires					3621	398	466	4486	
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE									
Loc. timbales					0	s/o	0		
Transport CB					40	s/o	5		
Salle répète-fixe (ligne 36)					300	s/o	39		
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)					500	s/o	64		
Km (Sdev 140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			832	s/o	107		
Total production intra-orchestrale					1672	s/o	215	1887	
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					872	s/o	112	984	
TOTAL programme, toutes taxes comprises								16479	
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises								5470	
Coûts									
			musique	prod		Revenus			
						Billets 1c	Affluence totale		
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	3	49438	43775	5662		250	2250		24
Concert(s) suppl. t.t.c.	6	32820	26914	5906					54000
Sous-totaux		82258	70690	11568					
			taxes			29%			déficit
									-129713
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		40500	s/o						
Site w3 et autop. (6 K \$/année)-fixe		6000	773						
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		12000	1546						
Compt. (2 K \$/programme)-variable		6000	773						
Vérification comptable-fixe		3000	386						
Agent dev. fn. (@ commission)		s/o	s/o						
DGA (9 K \$/programme)-variable		27000	3478						
TOTAL toutes taxes comprises		183713	15625						
TOTAL - 50 % taxes		175900							



SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT	CONTRACTANT		Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables		
	Tutti	Prem. chaises							
violon solo		1		s/o	1	s/o	s/o		
violons 1	4	s/o	5	3	4	s/o	s/o		
violons 2	3	1	4	2	4	s/o	s/o		
altos	2	1	3	2	3	s/o	s/o		
violoncelles	1	1	2	1	2	s/o	s/o		
CB	0	1	1	1	s/o	1	s/o		
flûtes	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
hautbois	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
clarinettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
bassons	0	0	0	0	0	s/o	0		
cors	1	1	2	2	2	s/o	2		
trompettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
trombs/tuba	0	0	0	0	0	s/o	0		
timbales	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o		
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
TOTAUX	12	7	19	12	18	1	2		
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%		
Musiciens	75	156	10	5	5310	584	684		
Chaises 1	85	174	6		3594	395	463		
Violon solo	160	334	1		1134	125	146		
Chef	223	466	1		1581	174	204		
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80		
Contractant	149	310	1		1055	116	136		
Soliste	s/o	745	1		745	82	96		
Totaux musiciens					14039	1544	1808	17392	
Totaux concerts supplémentaires					4281	471	551	5303	
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE									
Loc. timbales						0	s/o	0	
Transport CB						40	s/o	5	
Salle répète-fixe (ligne 36)						300	s/o	39	
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)						500	s/o	64	
Km (Sdev140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			1040	s/o	134		
Total production intra-orchestrale					1880	s/o	242	2122	
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					1080	s/o	139	1219	
TOTAL programme, toutes taxes comprises								19514	
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises								6522	
Coûts									
			musique	prod		Revenus			
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	1	19514	17392	2122		Billets 1c	Affluence totale		28
Concert(s) suppl. t.t.c.	0	0	0	0		TOTAL billetterie t.t.c.			7000
Sous-totaux		19514	17392	2122		ratio rev/coûts t.t.c			déficit
			taxes			14%			-44105
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		4500	s/o						
Site w3 et autop. (6 K \$/année)-fixe		6000	773						
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		4000	515						
Compt. (2 K \$/programme)-variable		2000	258						
Vérification comptable-fixe		3000	386						
Agent dev. fn. (@ commission)		s/o	s/o						
DGA (9 K \$/programme)-variable		9000	1159						
TOTAL toutes taxes comprises		51105	5142						
TOTAL - 50 % taxes		48534							



SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT	CONTRACTANT		Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables		
	Tutti	Prem. chaises							
violon solo		1		s/o	1	s/o	s/o		
violons 1	4	s/o	5	3	4	s/o	s/o		
violons 2	3	1	4	2	4	s/o	s/o		
altos	2	1	3	2	3	s/o	s/o		
violoncelles	1	1	2	1	2	s/o	s/o		
CB	0	1	1	1	s/o	1	s/o		
flûtes	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
hautbois	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
clarinettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
bassons	0	0	0	0	0	s/o	0		
cors	1	1	2	2	2	s/o	2		
trompettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
trombs/tuba	0	0	0	0	0	s/o	0		
timbales	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o		
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
TOTAUX	12	7	19	12	18	1	2		
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%		
Musiciens	75	156	10	5	5310	584	684		
Chaises 1	85	174	6		3594	395	463		
Violon solo	160	334	1		1134	125	146		
Chef	223	466	1		1581	174	204		
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80		
Contractant	149	310	1		1055	116	136		
Soliste	s/o	745	1		745	82	96		
Totaux musiciens					14039	1544	1808	17392	
Totaux concerts supplémentaires					4281	471	551	5303	
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE									
Loc. timbales						0	s/o	0	
Transport CB						40	s/o	5	
Salle répète-fixe (ligne 36)						300	s/o	39	
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)						500	s/o	64	
Km (Sdev 140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			1040	s/o	134		
Total production intra-orchestrale					1880	s/o	242	2122	
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					1080	s/o	139	1219	
TOTAL programme, toutes taxes comprises								19514	
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises								6522	
Coûts									
			musique	prod		Revenus			
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	1	19514	17392	2122		Billets 1c	Affluence totale		28
Concert(s) suppl. t.t.c.	2	13045	10607	2438					21000
Sous-totaux		32558	27998	4560		ratio rev/coûts t.t.c			déficit
			taxes			29%			-52150
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		13500	s/o						
Site w3 et autop. (6 K \$/année)-fixe		6000	773						
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		4000	515						
Compt. (2 K \$/programme)-variable		2000	258						
Vérification comptable-fixe		3000	386						
Agent dev. fn. (@ commission)		s/o	s/o						
DGA (9 K \$/programme)-variable		9000	1159						
TOTAL toutes taxes comprises		73150	6523						
TOTAL - 50 % taxes		69888							



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

SALAIRES MUSICIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT	CONTRACTANT		Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables		
	Tutti	Prem. chaises							
violon solo		1		s/o	1	s/o	s/o		
violons 1	4	s/o	5	3	4	s/o	s/o		
violons 2	3	1	4	2	4	s/o	s/o		
altos	2	1	3	2	3	s/o	s/o		
violoncelles	1	1	2	1	2	s/o	s/o		
CB	0	1	1	1	s/o	1	s/o		
flûtes	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
hautbois	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
clarinettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
bassons	0	0	0	0	0	s/o	0		
cors	1	1	2	2	2	s/o	2		
trompettes	0	0	0	0	0	s/o	0		
trombs/tuba	0	0	0	0	0	s/o	0		
timbales	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o		
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
TOTAUX	12	7	19	12	18	1	2		
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%		
Musiciens	75	156	10	5	5310	584	684		
Chaises 1	85	174	6		3594	395	463		
Violon solo	160	334	1		1134	125	146		
Chef	223	466	1		1581	174	204		
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80		
Contractant	149	310	1		1055	116	136		
Soliste	s/o	745	1		745	82	96		
Totaux musiciens					14039	1544	1808	17392	
Totaux concerts supplémentaires					4281	471	551	5303	
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE									
Loc. timbales						0	s/o	0	
Transport CB						40	s/o	5	
Salle répète-fixe (ligne 36)						300	s/o	39	
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)						500	s/o	64	
Km (Sdev140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			1040	s/o	134		
Total production intra-orchestrale					1880	s/o	242	2122	
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					1080	s/o	139	1219	
TOTAL programme, toutes taxes comprises								19514	
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises								6522	
Coûts									
			musique	prod		Revenus			
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	3	58541	52175	6366		Billets 1c	Affluence totale		28
Concert(s) suppl. t.t.c.	6	39134	31820	7315		TOTAL billetterie t.t.c.			63000
Sous-totaux		97675	83994	13681		ratio rev/coûts t.t.c			déficit
			taxes			32%			-136131
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		40500	s/o						
Site w3 et autop. (6 K \$/année)-fixe		6000	773						
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		12000	1546						
Compt. (2 K \$/programme)-variable		6000	773						
Vérification comptable-fixe		3000	386						
Agent dev. fn. (@ commission)		s/o	s/o						
DGA (9 K \$/programme)-variable		27000	3478						
TOTAL toutes taxes comprises		199131	17249						
TOTAL - 50 % taxes		190506							



SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT	CONTRACTANT		Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables		
	Tutti	Prem. chaises							
violin solo		1		s/o	1	s/o	s/o		
violons 1	5	s/o	6	3	5	s/o	s/o		
violons 2	4	1	5	3	5	s/o	s/o		
altos	3	1	4	2	4	s/o	s/o		
violoncelles	2	1	3	2	3	s/o	s/o		
CB	1	1	2	2	s/o	2	s/o		
flûtes	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
hautbois	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
clarinettes	1	1	2	2	2	s/o	2		
bassons	1	1	2	2	2	s/o	2		
cors	3	1	4	4	4	s/o	4		
trompettes	1	1	2	2	2	s/o	2		
trombs/tuba	2	1	3	3	3	s/o	3		
timbales	s/o	1	1	1	1	s/o	s/o		
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o		
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
TOTAUX	25	13	38	29	36	2	13		
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%		
Musiciens	75	156	23	5	12213	1343	1573		
Chaises 1	85	174	12		7188	791	926		
Violon solo	160	334	1		1134	125	146		
Chef	223	466	1		1581	174	204		
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80		
Contractant	149	310	1		1055	116	136		
Soliste	s/o	745	1		745	82	96		
Totaux musiciens					24536	2699	3160	30395	
Totaux concerts supplémentaires					7353	809	947	9109	
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE									
Loc. timbales					0	s/o	0		
Transport CB					80	s/o	10		
Salle répète-fixe (ligne 36)					300	s/o	39		
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)					500	s/o	64		
Km (Sdev140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			2028	s/o	261		
Total production intra-orchestrale					2908	s/o	375	3283	
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					2108	s/o	272	2380	
TOTAL programme, toutes taxes comprises								33678	
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises								11488	
Coûts									
			musique	prod			Revenus		
							Billets 1c	Affluence totale	
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	1	33678	30395	3283		250	250		32
Concert(s) suppl. t.t.c.	0	0	0	0				TOTAL billetterie t.t.c.	8000
Sous-totaux		33678	30395	3283				ratio rev/coûts t.t.c	déficit
			taxes			12%			-57269
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		4500	s/o						
Site w3 et autop. (6 K \$/année)-fixe		6000	773						
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		4000	515						
Compt. (2 K \$/programme)-variable		2000	258						
Vérification comptable-fixe		3000	386						
Agent dév. fin. (@ commission)		s/o	s/o						
DGA (9 K \$/programme)-variable		9000	1159						
TOTAL toutes taxes comprises		65269	6626						
TOTAL - 50 % taxes		61956							
			0,95						



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT	CONTRACTANT		Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables		
	Tutti	Prem. chaises							
violin solo		1		s/o	1	s/o	s/o		
violons 1	5	s/o	6	3	5	s/o	s/o		
violons 2	4	1	5	3	5	s/o	s/o		
altos	3	1	4	2	4	s/o	s/o		
violoncelles	2	1	3	2	3	s/o	s/o		
CB	1	1	2	2	s/o	2	s/o		
flûtes	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
hautbois	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
clarinettes	1	1	2	2	2	s/o	2		
bassons	1	1	2	2	2	s/o	2		
cors	3	1	4	4	4	s/o	4		
trompettes	1	1	2	2	2	s/o	2		
trombs/tuba	2	1	3	3	3	s/o	3		
timbales	s/o	1	1	1	1	s/o	s/o		
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o		
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
TOTAUX	25	13	38	29	36	2	13		
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%		
Musiciens	75	156	23	5	12213	1343	1573		
Chaises 1	85	174	12		7188	791	926		
Violon solo	160	334	1		1134	125	146		
Chef	223	466	1		1581	174	204		
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80		
Contractant	149	310	1		1055	116	136		
Soliste	s/o	745	1		745	82	96		
Totaux musiciens					24536	2699	3160	30395	
Totaux concerts supplémentaires					7353	809	947	9109	
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE									
Loc. timbales					0	s/o	0		
Transport CB					80	s/o	10		
Salle répète-fixe (ligne 36)					300	s/o	39		
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)					500	s/o	64		
Km (Sdev140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			2028	s/o	261		
Total production intra-orchestrale					2908	s/o	375	3283	
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					2108	s/o	272	2380	
TOTAL programme, toutes taxes comprises								33678	
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises								11488	
Coûts									
			musique	prod		Revenus			
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	1	33678	30395	3283	250	Billets 1c	Affluence totale		32
Concert(s) suppl. t.t.c.	2	22977	18218	4759				TOTAL billetterie t.t.c.	24000
Sous-totaux		56655	48613	8042		ratio rev/coûts t.t.c.			déficit
			taxes			25%			-73246
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		13500	s/o						
Site w3 et autop. (6 K \$/année)-fixe		6000	773						
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		4000	515						
Compt. (2 K \$/programme)-variable		2000	258						
Vérification comptable-fixe		3000	386						
Agent dév. fin. (@ commission)		s/o	s/o						
DGA (9 K \$/programme)-variable		9000	1159						
TOTAL toutes taxes comprises		97246	9063						
TOTAL - 50 % taxes		92714							
			0,95						



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

SALAIRES MUSIENS, SOLISTE, CHEF, BIBLIOTHÉCAIRE et CONTRACTANT	CONTRACTANT		Musiciens	N. lutrins	N. chaises	N. bancs	N. praticables		
	Tutti	Prem. chaises							
violin solo		1		s/o	1	s/o	s/o		
violons 1	5	s/o	6	3	5	s/o	s/o		
violons 2	4	1	5	3	5	s/o	s/o		
altos	3	1	4	2	4	s/o	s/o		
violoncelles	2	1	3	2	3	s/o	s/o		
CB	1	1	2	2	s/o	2	s/o		
flûtes	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
hautbois	1	1	2	2	2	s/o	s/o		
clarinettes	1	1	2	2	2	s/o	2		
bassons	1	1	2	2	2	s/o	2		
cors	3	1	4	4	4	s/o	4		
trompettes	1	1	2	2	2	s/o	2		
trombs/tuba	2	1	3	3	3	s/o	3		
timbales	s/o	1	1	1	1	s/o	s/o		
perc	0	0	0	0	0	s/o	s/o		
piano/clavier	s/o	0	0	s/o	s/o	s/o	s/o		
harpe	s/o	0	0	0	0	s/o	s/o		
TOTAUX	25	13	38	29	36	2	13		
	Répète 2h30	Prestation	N. instrum.	N. répétitions	Sous-total	11% AFM	TX 12.88%		
Musiciens	75	156	23	5	12213	1343	1573		
Chaises 1	85	174	12		7188	791	926		
Violon solo	160	334	1		1134	125	146		
Chef	223	466	1		1581	174	204		
Bibliothécaire	93	155	1		620	68	80		
Contractant	149	310	1		1055	116	136		
Soliste	s/o	745	1		745	82	96		
Totaux musiciens					24536	2699	3160	30395	
Totaux concerts supplémentaires					7353	809	947	9109	
PRODUCTION INTRA-ORCHESTRALE									
Loc. timbales					0	s/o	0		
Transport CB					80	s/o	10		
Salle répète-fixe (ligne 36)					300	s/o	39		
Matériel orchestre-fixe (ligne 37)					500	s/o	64		
Km (Sdev140+VD84/3=moy.kms SV-VD-C)	80	52			2028	s/o	261		
Total production intra-orchestrale					2908	s/o	375	3283	
Concert supplémentaire (sans lignes 36 & 37)					2108	s/o	272	2380	
TOTAL programme, toutes taxes comprises								33678	
Concert supplémentaire, toutes taxes comprises								11488	
Coûts									
			musique	prod		Revenus			
						Billets 1c	Affluence totale		
Programme(s) mus.+ prod. t.t.c.	3	101033	91186	9848		250	2250		32
Concert(s) suppl. t.t.c.	6	68930	54653	14277					72000
Sous-totaux		169964	145839	24125					
			taxes			27%			-199419
Diffusion (4,5 K \$/concert)-variable		40500	s/o						
Site w3 et autopr. (6 K \$/année)-fixe		6000	773						
Prod. Dél. (4 K \$/programme)-variable		12000	1546						
Compt. (2 K \$/programme)-variable		6000	773						
Vérification comptable-fixe		3000	386						
Agent dév. fin. (@ commission)		s/o	s/o						
DGA (9 K \$/programme)-variable		27000	3478						
TOTAL toutes taxes comprises		271419	24871						
TOTAL - 50 % taxes		258983							
			0,95						



ANNEXE 7 : SOURCES

Documents

- Statistique principales 2009, 2008 et 2007*, Observatoire de la culture et de communications du Québec (OCCQ).
- Portrait culturel de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*, CRÉ VHSL, mars 2008.
- Bulletin statistique régional 2008*, CRÉ- VHSL.
- Livre bleu 2008*, Guilde des musiciens du Québec.
- Diagnostic de la culture*, CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, novembre 2007.
- Plan stratégique de développement socioéconomique et durable*, Ville Salaberry-de-Valleyfield, Genivar, mai 2007.
- Prévisions de l'effectif scolaire du réseau public au primaire et au secondaire (secteurs francophone et anglophone) pour 2009-2010*, Ministère de l'éducation, des loisirs et des sports (MELS), février 2007.
- Introduction au management des arts et de la culture*, François COLBERT, HEC, 2006.
- The Search for Shining Eyes*, Knight Foundation, 2006.
- Pratiques culturelle 2004*, Direction de la recherche, des politiques et du lectorat Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), octobre 2005.
- Portrait statistique de la Montérégie-Ouest*, MCCQ, 2005.
- Les touristes québécois au Québec en 2004*, Ministère du tourisme et Statistiques Canada, 2005.
- Constats du Conseil de arts et des lettres du Québec (CALQ)*, n° 19 – Avril 2009.
- Constats du CALQ*, n° 11 – Mars 2006.
- Constats du CALQ*, n° 5 – Juillet 2003.

Sites web

- Site web du CALQ, consulté le 21 juillet 2009.
- Site web du Conseil des arts du Canada (CAC) consulté le 21 juillet 2009.
- Données du site web de l'Institut statistique du Québec, consulté en le 14 juillet 2009.
- Sites web des CRÉ VHSL et MRC de la CRÉ VHSL, consultés le 21 juillet 2009.

Sources verbales

- Conversation et courriels avec Jean-Claude TURCOTTE, coordonateur des Stages études/travail au Collège de Valleyfield, mai 2009.
- François COLBERT, en Cours Marketing des organismes culturels, HEC, février 2009.
- Conversations avec Daniel BISSONNETTE, directeur du Musée de Vaudreuil-Soulanges, novembre 2008 et Pierre SÉGUIN, président de l'Association des Gens d'affaires de l'Île Perrot, janvier 2009.
- Conversations en 2009 avec Jean-Pierre LEDUC et Claudéric PROVOST, de Valspec ; Étienne LEGAULT et Philippe MARCOUX, de la Ville de Châteauguay ; Josée LEBLOND-VALLÉE, de la Maison Trestler et le curé Normand BERGERON, de l'Église Saint-Michel de Vaudreuil-Dorion.
- Conversations de 2003 à 2009 avec Marc DAVID, Gilles BELLEMARE et Stéphane LAFOREST, respectivement DA des orchestres symphoniques de Longueuil, de Trois-Rivières (jusqu'en 2005), de Sherbrooke et de Lanaudière.



Conversation avec Julie DURANLEAU, agente aux activités socio-culturelles du Cégep de Valleyfield, automne 2007.

Conversation et courriels avec Christiane CROZE, agente de développement de l'Orchestre symphonique de Longueuil, août 2007.

Conversation d'octobre 2006 avec Michel VALLÉE, agent culturel à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.